

Une nouvelle méthode pour l'enquête sur les revenus et la consommation

Nouveau modèle de pondération, résultats 2000–2003
et étude sur la prévoyance vieillesse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2007

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Transports et communications
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Une nouvelle méthode pour l'enquête sur les revenus et la consommation

Nouveau modèle de pondération, résultats 2000–2003
et étude sur la prévoyance vieillesse

Rédaction Anne Cornali Schweingruber, Ruedi Eppe,
Ueli Oetliker et Sylvie Rochat

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Ueli Oetliker, OFS, tél. 032 713 69 41, Peter Bolliger, OFS, tél. 032 713 68 11

Auteurs: Anne Cornali Schweingruber, Ruedi Eppele, Ueli Oetliker et Sylvie Rochat

Réalisation: Ueli Oetliker

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 014-0304

Prix: 9 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 20 Revenus et qualité de vie de la population

Langue du texte original: Français (chapitre 1 et 2) et allemand (chapitre 3)

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: R. Hirter, Berne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2007
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 3-303-20017-9

Table des matières

Introduction	4	2 Evolution des revenus et des dépenses des ménages entre 2000 et 2003	25
1 Méthodes d'estimation de l'ERC	5	2.1 Introduction	25
1.1 Introduction	5	2.2 Revenus des ménages	25
1.2 Présentation de l'enquête	5	2.3 Dépenses des ménages	28
1.2.1 Objectifs de l'ERC	5	3 La prévoyance vieillesse à la lumière de l'enquête sur les revenus et la consommation 1998–2003	49
1.2.2 Population et unité d'enquête	5	3.1 Introduction	49
1.2.3 Plan d'échantillonnage	6	3.2 Les ménages intermédiaires comme ménages de transition	52
1.2.4 Base de sondage	6	3.3 Les ménages de retraités	56
1.2.5 Déroulement de l'enquête	6	3.4 Contributions des ménages actifs à la prévoyance vieillesse	58
1.2.6 Erosion de l'échantillon	6	3.5 Conclusion	62
1.2.7 Taux de réponse	8	Bibliographie	63
1.2.8 Effets des caractéristiques des ménages sur la non-réponse	8		
1.2.9 Comparaison de l'échantillon de l'ERC avec d'autres sources	10		
1.3 La pondération de l'ERC	12		
1.3.1 L'ancienne pondération de l'ERC	12		
1.3.2 Buts de la révision de la pondération	13		
1.3.3 Procédure	13		
1.3.4 Résultats et analyses	18		
1.3.5 Conclusions	22		
1.4 Forme des estimateurs	22		
1.4.1 Moyenne	22		
1.4.2 Répartition	23		
1.4.3 Médiane et quintiles	23		
1.4.4 Rapport S80 / S20	23		
1.4.5 Estimations dans une sous-population	23		
1.5 Variance des estimateurs	24		

Introduction

L'enquête sur les revenus et la consommation (ERC) est réalisée annuellement depuis 1998 (à l'exception de 1999) auprès des ménages résidant en Suisse. Ses résultats permettent non seulement d'adapter chaque année la composition du panier-type pour le calcul de l'indice suisse des prix à la consommation, mais aussi d'étudier la structure et l'évolution des revenus et des dépenses des ménages.

Comme dans la plupart des enquêtes par échantillonnage, les ménages n'ont pas tous la même probabilité de faire partie de l'échantillon. C'est la raison pour laquelle des modèles de pondération doivent être développés et appliqués aux données. Le principe de la pondération consiste à attribuer des poids différents aux unités enquêtées en fonction de leur probabilité d'inclusion dans l'échantillon. Le modèle de pondération de l'ERC a été élaboré pour l'enquête 1998 et montrait ses limites depuis quelques années. Il devenait donc nécessaire de développer un nouveau modèle de pondération afin d'améliorer la fiabilité des résultats. Cette publication a précisément pour objectif de présenter la nouvelle méthode utilisée pour la pondération des données de l'ERC, ainsi que les données révisées concernant les revenus et la consommation des ménages. Les données des années 2000 à 2002, qui avaient été publiées avec l'ancien modèle de pondération, ont été recalculées avec le nouveau modèle et sont présentées ici en même temps que les données de l'année 2003.

Le chapitre 1 décrit les principales caractéristiques de l'enquête, en particulier comment les poids attribués à chaque ménage sont calculés. La seconde partie de ce chapitre est relativement technique, mais elle ne doit pas nécessairement être lue pour aborder les autres chapitres. Le lecteur peu familier de la méthodologie statistique passera donc directement au chapitre 2.

Comme mentionné précédemment, les données des enquêtes de 2000, 2001 et 2002 ont été recalculées en fonction du nouveau modèle de pondération et sont donc comparables, au plan méthodologique, avec les données de l'enquête 2003. Ceci permet par conséquent d'examiner l'évolution des dépenses et des revenus des ménages privés au fil des années. Ces résultats sont présentés au chapitre 2. L'évolution des revenus et de la consommation des ménages y est commentée selon différentes caractéristiques des ménages, notamment la classe de revenus et la région linguistique.

La nouvelle méthode de pondération permet également de regrouper les données de plusieurs années afin d'analyser des groupes de population dont la taille – lorsque l'on considère une seule année – est insuffisante pour obtenir des résultats fiables. C'est notamment le cas des ménages de rentiers, qui représentent généralement un quart de l'échantillon de l'ERC. En regroupant trois années (2001, 2002 et 2003), on obtient un échantillon total de près de 11'000 ménages, ce qui permet de réaliser des analyses beaucoup plus détaillées de la situation financière des ménages de rentiers. Sur la base de ce large échantillon le chapitre 3 présente quelques aspects de la situation des revenus des ménages de rentiers du début de ce millénaire.

1 Méthodes d'estimation de l'ERC

1.1 Introduction

L'enquête sur les revenus et la consommation (ERC) est une enquête par échantillonnage. Ceci signifie que seul un échantillon de la population est interrogé, mais que l'on souhaite donner des résultats aussi précis que possible pour l'ensemble des ménages privés en Suisse. Une méthode d'estimation qui permet de procéder à une telle extrapolation comprend:

- un plan d'échantillonnage pour établir la taille des échantillons et la manière de sélectionner les unités;
- un modèle de pondération qui consiste à calculer un poids pour chaque unité de l'échantillon. Cette attribution doit être effectuée de manière judicieuse afin de tenir compte du fait que certaines catégories de la population peuvent être sous- ou surreprésentées dans l'échantillon;
- des estimateurs – de préférence – efficaces et sans biais. Des estimateurs qui se basent sur des sommes pondérées des valeurs de l'échantillon satisfont souvent cette exigence. La pondération a pour but de prendre en compte le plan d'échantillonnage et les problèmes relatifs à la non-réponse;
- des estimations de la variance de chaque estimateur qui permettent d'en évaluer la qualité.

Le présent chapitre est consacré à la description détaillée des méthodes d'estimation de l'ERC. Le paragraphe 1.2 décrit l'enquête et la problématique de la non-réponse, le paragraphe 1.3 présente la pondération de manière détaillée et le paragraphe 1.4 est consacré à la forme des estimateurs. Enfin, le dernier paragraphe aborde la thématique de l'estimation de la variance; il ne s'agit cependant pas d'une discussion approfondie de cette problématique qui dépasse de loin les notions présentées dans le cadre de cette publication.

1.2 Présentation de l'enquête

1.2.1 Objectifs de l'ERC

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a réalisé en 1990 et 1998 deux grandes enquêtes sur les revenus et la consommation des ménages privés en Suisse¹. Depuis l'an 2000, l'OFS réalise l'ERC chaque année. Cette périodicité permet de remplir les objectifs suivants:

- adapter chaque année le panier-type de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) afin de déterminer l'évolution des prix sur la base la plus actuelle et la plus fiable possible;
- décrire le comportement des ménages privés en matière de consommation;
- mettre à disposition des informations régulières sur le niveau et la structure des dépenses et des revenus des ménages privés;
- illustrer l'évolution du niveau et de la structure des dépenses et des revenus des ménages privés.

1.2.2 Population et unité d'enquête

La population dont la consommation sert de référence est la population résidant de manière permanente à l'intérieur des frontières de la Suisse. Les saisonniers, les frontaliers et les touristes étrangers ne font pas partie de la population résidente permanente et ne sont donc pas pris en considération dans l'ERC.

L'unité d'enquête est le ménage privé. Un ménage est défini comme un petit groupe de personnes qui partagent le même logement, consomment collectivement certains biens et services (essentiellement l'alimentation) et mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus.

¹ L'enquête sur la consommation de 1990 (EC 90) a vu la participation d'environ 10'000 ménages, alors que l'enquête sur les revenus et la consommation de 1998 (ERC 1998) a été réalisée auprès d'un échantillon d'environ 9300 ménages.

L'ERC ne considère que les ménages privés. Ainsi, les ménages collectifs (par exemple les homes, les foyers ou les prisons) et les institutions sans but lucratif (ISBL) ne font pas partie de la population de référence.

1.2.3 Plan d'échantillonnage

L'ERC est réalisée sur la base d'échantillons aléatoires mensuels stratifiés selon les sept grandes régions de la Suisse, appelées strates. Afin d'obtenir suffisamment de ménages dans toutes les régions, en particulier dans les plus petites d'entre elles (Tessin et Suisse centrale), il a été procédé à un tirage disproportionnel. Les taux de tirage dans chacune des strates figurent dans le tableau 1.1. La comparaison avec le recensement 1990 montre quelles sont les strates sous- ou surreprésentées lors du tirage.

T 1.1* Stratification et taux de tirage

Grandes régions (strates)	Nombre absolu	Recensement 1990	ERC 1998 et 2000	ERC 2001 et 2005
		en %	en %	en %
1. Région lémanique [VD, GE, VS]	524 369	18,4%	17,6%	17,1%
2. Espace Mittelland [BE, SO, FR, NE, JU]	666 788	23,5%	22,3%	21,8%
3. Suisse du Nord-Ouest [AG, BS, BL]	392 967	13,8%	13,2%	12,9%
4. Zurich [ZH]	523 685	18,4%	17,5%	17,1%
5. Suisse orientale [SG, TG, GR, SH, AR, GL, AI]	386 170	13,6%	13,0%	12,6%
6. Suisse centrale [LU, SZ, ZG, NW, UR, OW]	229 887	8,1%	8,0%	8,1%
7. Tessin [TI]	117 984	4,2%	8,4%	10,4%
Total	2 841 850	100,0%	100,0%	100,0%

1.2.4 Base de sondage

La base de sondage (par définition, la liste des unités dans laquelle le tirage est effectué) est élaborée à partir de l'annuaire électronique de Swisscom. Ainsi, seuls les ménages inscrits dans cet annuaire sont représentés dans l'échantillon. La base de sondage contient très peu d'informations sur les unités: seuls les numéros postaux (et par conséquent l'appartenance régionale) sont à disposition.

1.2.5 Déroulement de l'enquête

Pour chacune des douze vagues (mois) de l'année, l'OFS livre la liste des adresses des ménages sélectionnés pour participer à l'enquête à l'institut de sondage mandaté pour effectuer le travail sur le terrain. Quatre à six semaines avant le début d'une vague, une lettre présentant les objectifs de l'ERC est envoyée à ces adresses.

Quelques jours après l'envoi de la lettre, les ménages sont contactés par téléphone. Si le ménage accepte de participer à l'enquête, une interview de recrutement est réalisée. Cette interview permet d'obtenir des informa-

tions générales sur la structure du ménage, les caractéristiques des membres le composant et de déterminer la personne de référence (membre du ménage percevant les plus hauts revenus). Si le ménage refuse de participer, une interview non-réponse est réalisée (depuis l'année 2001) afin de connaître la taille du ménage et d'obtenir des informations minimales sur la personne de référence. La phase de recrutement pour une vague dure environ trois semaines.

Quelques jours avant le début du mois d'enquête, les documents sont envoyés aux ménages qui ont accepté de participer. Les ménages doivent inscrire toutes leurs dépenses et leurs revenus dans ces documents. Des téléphones de soutien sont prévus tout au long de la période d'enquête pour les aider à remplir les documents.

Après que les ménages ont rempli et renvoyé les documents, une dernière interview est réalisée au cours de laquelle est notamment effectué l'inventaire des biens de consommation durables disponibles dans le ménage. L'institut établit ensuite les décomptes individuels résumant les dépenses et les revenus de chaque ménage et les envoie aux ménages concernés.

1.2.6 Erosion de l'échantillon

Les adresses échantillonnées n'aboutissent cependant pas forcément à la participation d'un ménage. Les raisons peuvent en être les suivantes:

- problèmes d'adresses: lors de l'envoi de la lettre, une partie des adresses n'est pas utilisable pour l'enquête (par exemple adresses de logements de vacances, d'entreprises ou de ménages collectifs, déménagements, décès, adresses inconnues des services postaux, etc.);
- ménages non atteints: pendant les trois semaines que dure le recrutement, certains ménages ne peuvent pas être atteints;

- inaptitude: une fois atteints, certains ménages se déclarent inaptes à participer, par exemple parce que les membres du ménage sont trop âgés, malades, ne comprennent pas suffisamment l'une des trois langues d'interview, etc.;
- refus: une partie des ménages ne souhaite pas participer à l'intégralité de l'enquête. Ces ménages refusent soit lors de l'interview de recrutement, soit lors de la période de remplissage des documents, soit lors de l'interview finale.

Le phénomène d'érosion de l'échantillon a pour conséquence que l'information à disposition pour les ménages qui n'ont pas participé entièrement à l'enquête varie d'un ménage à l'autre. Par exemple, pour tous les ménages qui n'ont pas été atteints, seuls la strate et le

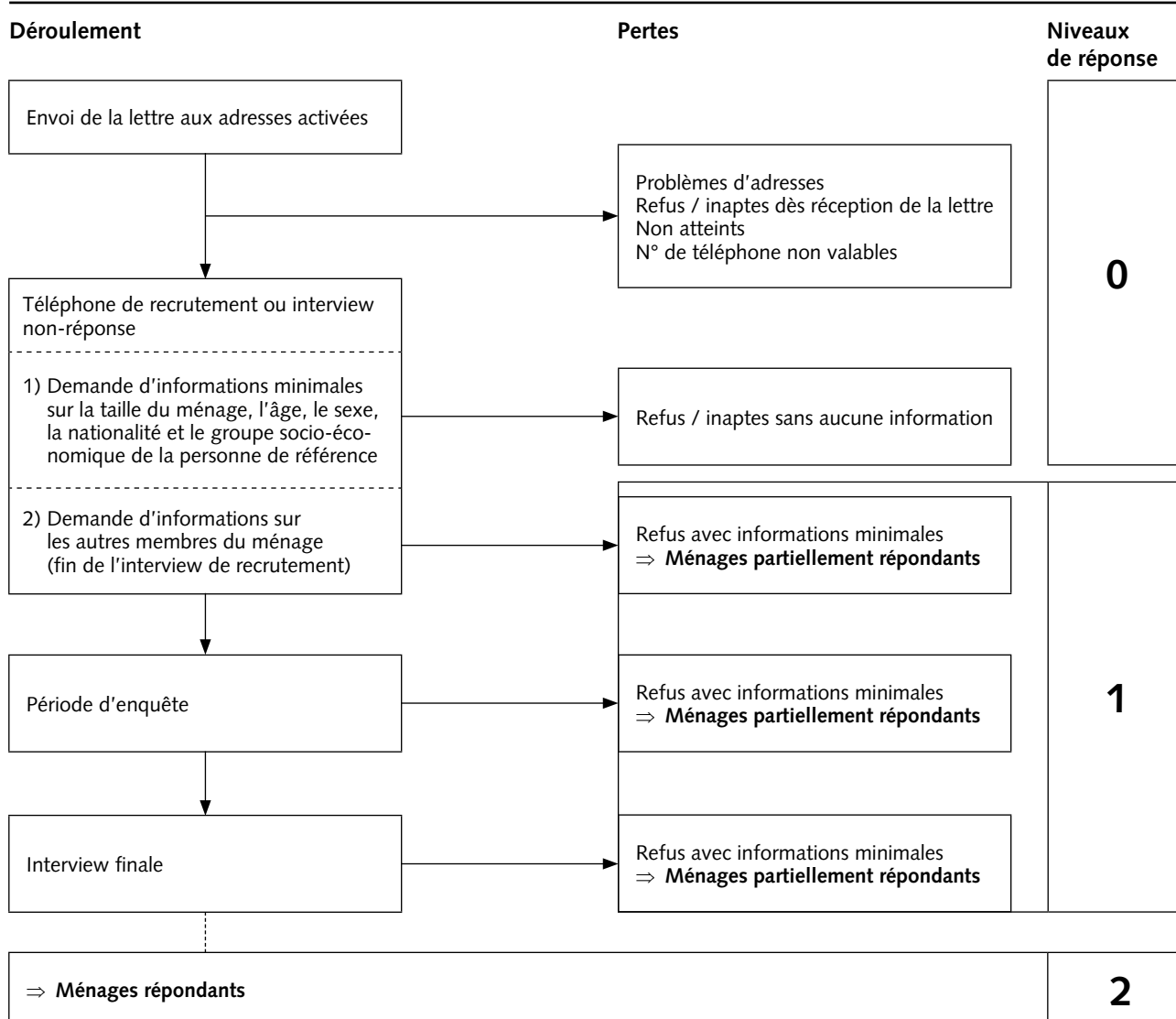
mois d'enquête sont connus. En revanche, les ménages qui ont abandonné après avoir répondu à l'interview de recrutement ou à l'interview non-réponse ont donné quelques informations sur le ménage et sur sa personne de référence.

Définition des ménages répondants et partiellement répondants

- Un ménage est défini comme partiellement répondant s'il n'a pas participé à l'enquête mais qu'il a fourni au moins les informations suivantes: taille du ménage, âge, sexe, groupe socio-économique et nationalité de la personne de référence.
- Un ménage est défini comme répondant s'il a participé à l'intégralité de l'enquête.

Déroulement de l'enquête et niveaux de réponse associés

G 1.1



Définition des niveaux de réponse

- Niveau 0: adresses sans aucune information;
- Niveau 1: ménages répondants et partiellement répondants tels que définis ci-dessus;
- Niveau 2: ménages répondants.

Le schéma 1.1 décrit le déroulement de l'enquête et les niveaux de réponse associés

1.2.7 Taux de réponse

Dans les enquêtes de 1998, 2000, 2001, 2002 et 2003, le nombre de ménages aux différents niveaux est le suivant:

- Pour déterminer quelles variables influencent la participation complète (c'est-à-dire jusqu'au niveau 2) d'un ménage du niveau 1, on effectue une régression logistique avec toutes les variables à notre disposition au niveau 1. Ce sont les suivantes:
- âge de la personne de référence (trois modalités: 15 à 49 ans, entre 50 et 69 ans, 70 ans et plus);
 - taille du ménage: nombre de personnes dans le ménage (cinq modalités: 1 personne, 2 personnes, ..., 5 personnes et plus);
 - groupe socio-économique de la personne de référence (quatre modalités: salariés, indépendants, rentiers, autres);

T 1.2* Erosion des échantillons des ERC 1998, 2000 à 2003

	ERC 1998		ERC 2000		ERC 2001		ERC 2002		ERC 2003	
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %
Adresses activées (niveau 0)	30 920	100,0%	12 930	100,0%	12 130	100,0%	12 580	100,0%	11 020	100,0%
Ménages répondants et partiellement répondants (niveau 1)	15 434	49,9%	6 062	46,9%	6 905	56,9%	7 405	58,9%	6 681	60,6%
Ménages répondants (niveau 2)	9 295	30,1%	3 642	28,2%	3 740	30,8%	3 726	29,6%	3 475	31,5%

Ce tableau met en évidence l'importance de l'érosion dans l'ERC, 70% environ des adresses de l'échantillon brut n'ayant pas abouti à une participation complète d'un ménage. Cependant, le pourcentage de ménages au 1^{er} niveau a connu une nette augmentation avec l'introduction d'une interview non-réponse à partir de l'année 2001. Cette évolution est très positive car elle permet une meilleure prise en compte de la non-réponse, davantage de ménages avec des informations minimales étant à disposition.

1.2.8 Effets des caractéristiques des ménages sur la non-réponse

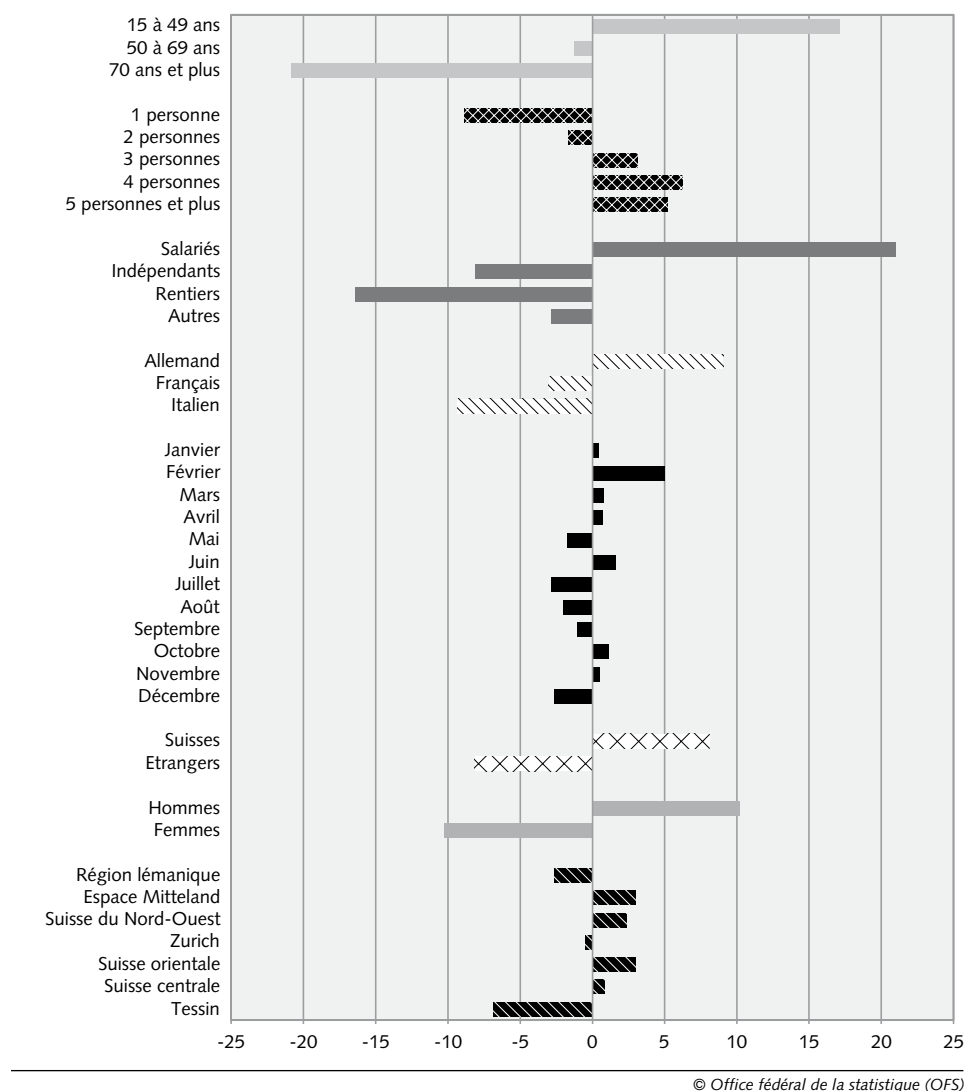
Au vu de l'importante érosion de l'échantillon, on peut se demander si la non-réponse touche la population de manière uniforme ou si certains sous-groupes répondent mieux que d'autres. Une partie de la réponse peut être trouvée en comparant les caractéristiques des ménages partiellement répondants avec celles des ménages qui ont participé².

- langue d'interview: langue dans laquelle le ménage répond à l'enquête (trois modalités: allemand, français, italien);
- mois pour lequel le ménage doit participer à l'enquête (12 modalités);
- nationalité de la personne de référence (deux modalités: Suisses et étrangers);
- sexe de la personne de référence (deux modalités);
- strate: grande région où réside le ménage (sept modalités: Région lémanique, Espace Mittelland, Suisse du Nord-Ouest, Zurich, Suisse orientale, Suisse centrale, Tessin).

² Cette analyse ne prend pas en compte les ménages du niveau 0. Cette problématique est traitée au paragraphe 1.2.9.

Coefficients logistiques standardisés

G 1.2



Plus les coefficients logistiques standardisés (divisés par leur écart-type) sont élevés, plus la variable influence la participation des ménages. Un coefficient positif indique que la modalité de la variable est présente plus souvent chez les répondants que chez les partiellement répondants, alors qu'un coefficient négatif indique que la variable est présente plus souvent chez les partiellement répondants. Les coefficients entre -2 et +2 ne sont pas significativement différents de 0, les variables correspondantes n'ont donc pas d'influence sur la participation des ménages.

On déduit du graphique 1.2 que les deux variables qui influencent le plus la probabilité de participer pour les ménages du niveau 1 sont l'âge et le groupe socio-économique de la personne de référence. En effet les salariés sont nombreux à répondre, alors que les personnes

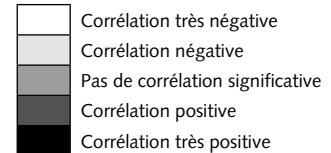
âgées ne participent que difficilement. La taille du ménage, le sexe et la nationalité de la personne de référence jouent également un rôle, de même que l'appartenance à la grande région du Tessin. Le mois d'enquête n'a qu'une faible influence, sauf pour le mois de février, durant lequel les ménages participent particulièrement bien.

La corrélation entre les variables mérite elle aussi d'être étudiée. En effet, il est important de savoir que si l'on utilise une variable dans un modèle, une correction indirecte se reportera sur les variables corrélées à cette dernière. Le graphique 1.3 représente les corrélations entre un choix de variables:

Corrélation³ entre les variables pour les ménages du niveau 1

G 1.3

		Taille du ménage					Groupe socio-économique de la PR			
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Salariés	Indépendants	Rentiers	Autres
Classe d'âge	15 à 49 ans									
	50 à 69 ans									
	70 ans et plus									
Sexe de la PR	Homme									
	Femme									
Langue d'interview	Allemand									
	Français									
	Italien									



Plus la case est foncée, plus la corrélation est positive; plus la case est claire, plus la corrélation est négative. On peut ainsi déduire du graphique 1.3 que:

- lorsque la personne de référence est un homme, le ménage est généralement constitué de plus d'une personne;
- lorsque la personne de référence est âgée de 70 ans et plus, elle est généralement rentière et vit souvent seule;
- la langue d'interview n'est pas corrélée avec les variables taille du ménage, âge, sexe et groupe socio-économique de la personne de référence.

1.2.9 Comparaison de l'échantillon de l'ERC avec d'autres sources

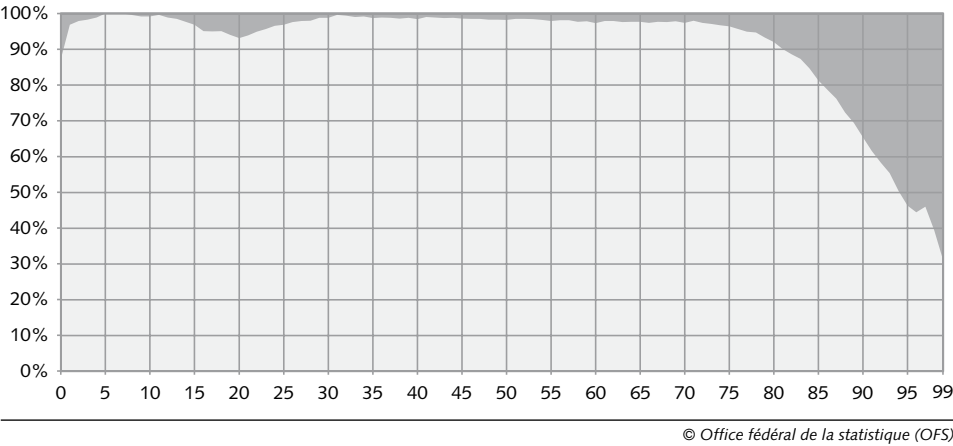
Pour compléter ces résultats, on peut comparer les caractéristiques des ménages répondants avec d'autres sources. Cette démarche permet d'identifier les types de ménages qui sont sous- ou surreprésentés dans notre échantillon. Cette comparaison est la seule manière de procéder puisque nous ne disposons d'aucune information sur les caractéristiques des ménages du niveau 0 et de la base de sondage.

Deux sources externes permettent d'effectuer des comparaisons avec l'ERC:

- Le recensement fédéral de la population (RFP) est effectué tous les dix ans. Pour les ménages, la comparabilité ne pose pas de problème car l'ERC utilise la même définition des ménages que le recensement. Pour les personnes, un nombre restreint de variables sont comparables entre les deux sources; celles qui sont utilisées dans la présente analyse sont l'âge, le sexe, la nationalité et l'état civil.
- La statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) fournit des données annuelles sur les personnes résidant de manière permanente en Suisse. Il existe cependant un problème de comparabilité: ESPOP porte sur l'ensemble de la population, alors que dans l'ERC seules les personnes qui vivent dans des ménages privés sont prises en considération. Cette différence est négligeable sur l'ensemble des personnes vivant en Suisse, mais elle peut être importante pour des sous-groupes de population, notamment les personnes âgées, qui sont nombreuses à vivre dans des homes comme le montre le graphique 1.4.

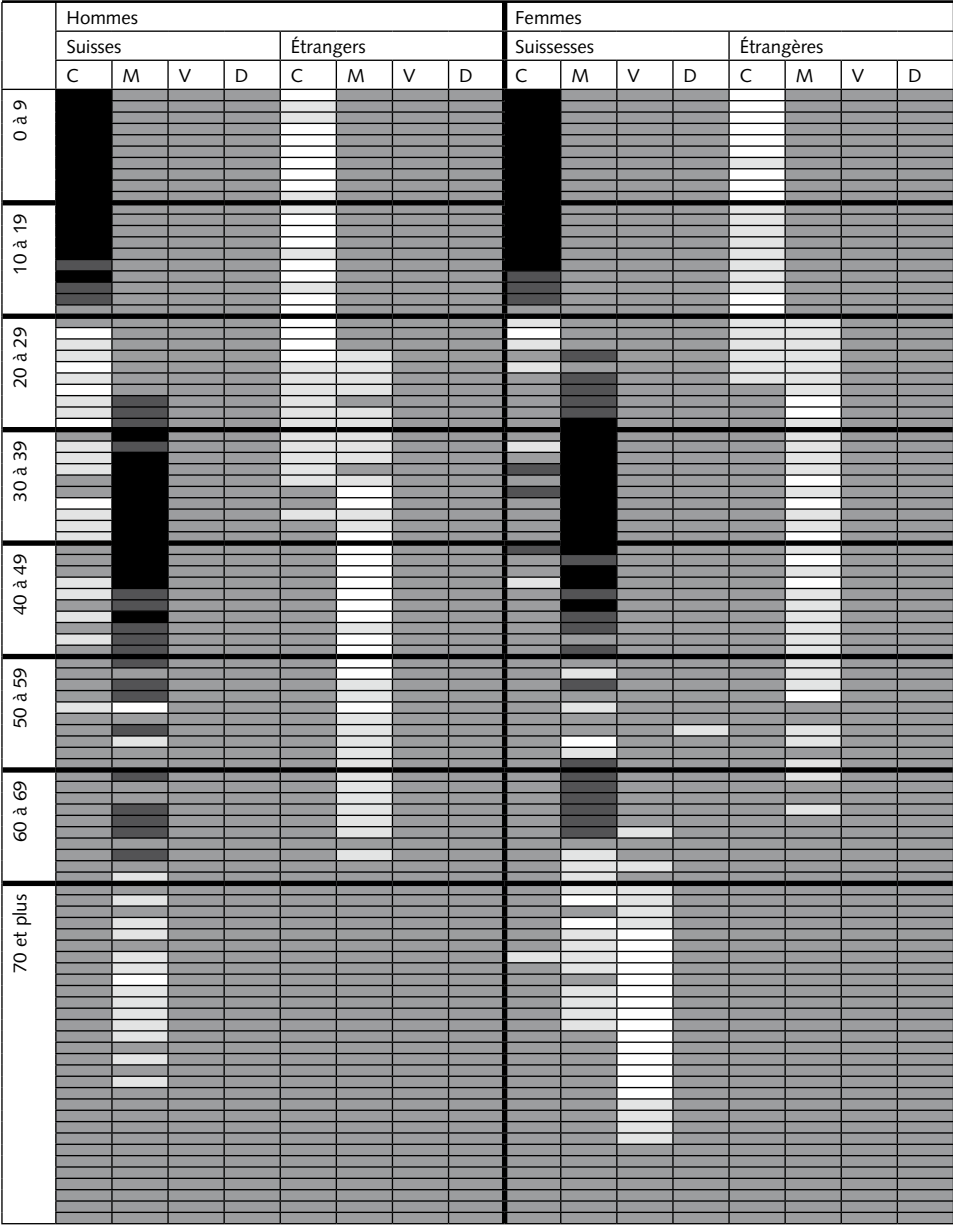
³ Pour étudier la corrélation entre les modalités des différentes variables, la différence (divisée par son écart-type) entre la proportion observée et celle obtenue en multipliant les marges pour chaque cellule a été utilisée ici.

Part des personnes vivant dans des ménages privés selon l'âge (RFP 2000) G 1.4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Distribution des personnes: comparaison RFP et ERC G 1.5



Taux de réponse dans l'ERC:

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Haut
- Très haut

C = Célibataires
M = Marié-e-s et séparé-e-s juridiquement
V = Veufs/ves
D = Divorcé-e-s

Ainsi, ESPOP doit être corrigée pour pouvoir être comparée avec l'ERC. Le procédé de correction se base sur le taux de personnes vivant dans des ménages privés tel que fourni par le recensement.

Le graphique 1.5 compare la distribution des personnes dans les cellules formées par le croisement des quatre variables âge, sexe, nationalité et état civil.

Seules les comparaisons avec le recensement sont présentées ici, les résultats étant les mêmes avec ESPOP. Ces comparaisons sont effectuées avec les ménages répondants des ERC 2001 à 2003.

Dans les cellules noires, la part des personnes dans l'échantillon de l'ERC est beaucoup plus importante que la part des personnes selon le recensement. Le gris foncé indique une différence moindre. A l'opposé, une cellule blanche signifie que la part des personnes dans l'ERC est beaucoup moins importante que la part des personnes selon le recensement.

Enfin, dans les cellules grises, les différences observées ne sont pas significatives. Deux cas de figure peuvent être observés: soit la proportion est très semblable dans le RFP et l'ERC (p.ex. les célibataires âgés de 50 à 69 ans) soit le nombre de cas est très faible (p.ex. les hommes veufs ou les personnes divorcées).

On constate ici que les échantillons de l'ERC contiennent proportionnellement:

- trop d'enfants suisses âgés de moins de 18 ans;
- trop d'hommes et de femmes mariés suisses entre 30 et 45 ans;
- pas assez d'hommes célibataires suisses âgés de 20 à 40 ans;
- pas assez d'hommes et de femmes célibataires étrangers âgés de moins de 25 ans;
- pas assez d'hommes et de femmes mariés étrangers âgés de 25 à 50 ans;
- pas assez de femmes suisses veuves âgées de plus de 70 ans.

On peut donc conclure que le fait de participer ou non à l'ERC dépend de certaines caractéristiques des ménages. La non-réponse n'est donc pas répartie de manière uniforme dans la population.

1.3 La pondération de l'ERC

1.3.1 L'ancienne pondération de l'ERC

L'ancienne et la nouvelle pondération de l'ERC sont construites de manière similaire, mais avec plus ou moins d'étapes. Le tableau 1.3 récapitule les différentes étapes incluses dans l'ancienne et la nouvelle pondération de l'ERC (pour une description détaillée, cf. paragraphe 1.3.3).

Les différences mentionnées ci-dessus ont les implications suivantes:

- En ce qui concerne les probabilités de réponse au 2^e niveau, l'ancienne pondération utilisait la même modélisation que la nouvelle pondération, mais le choix des variables était effectué chaque année. Les variables prises en considération variaient par conséquent d'une année à l'autre. Cet état de fait posait problème pour la comparaison entre plusieurs années. De plus, pour le cumul d'années, le choix des variables devait être effectué individuellement pour chaque combinaison d'années, ce qui constituait une tâche considérable.
- Dans l'ancienne pondération, l'absence des étapes 2 et 4 avait pour conséquence que seules les informations fournies par les ménages du niveau 1 ont été prises en compte. Ces ménages représentant 60% des adresses activées, il en résulte que 40% des numéros de téléphones sélectionnés (niveau 0 dans le schéma 1.1) n'étaient pas pris en compte dans le processus de modélisation de la non-réponse. De plus, aucune cor-

T 1.3* Les étapes dans l'ancienne et la nouvelle pondération de l'ERC

Etapes		Ancienne pondération	Nouvelle pondération
Etape 1a	probabilité d'inclusion	Oui	Oui
Etape 1b	probabilité de réponse au 1 ^{er} niveau	Oui	Oui
Etape 2	post stratification	Non	Oui
Etape 3	selon la taille des strates probabilités de réponse au 2 ^e niveau	Oui (les variables dépendent de l'année et les coefficients sont calculés pour chaque mois)	Oui (variables identiques chaque année et «mois» utilisé comme variable du modèle)
Etape 4	calage	Non	Oui
Etape 5	winsorisation des poids	Non	Oui

rection spécifique n'était effectuée pour tenir compte des problèmes de couverture de la base de sondage (ménages non-inscrits, double inscription de ménages, inclusion des résidences secondaires et de quelques numéros commerciaux).

Il faut cependant se demander quelles sont les conséquences de l'absence des étapes 2 et 4 dans l'ancienne pondération: est-ce problématique de ne prendre en compte que la réponse partielle, et si oui, dans quelle mesure? Pour répondre à cette question, on peut effectuer une comparaison des distributions des ménages obtenues avec l'ancienne pondération et de leur évolution dans le temps avec les sources externes à notre disposition (RFP et ESPOP).

Comme le montre le tableau 1.4, les grands ménages sont surreprésentés dans l'ERC par rapport au recensement. Corollairement, le pourcentage de ménages d'une personne y est inférieur. Enfin, les propriétaires sont nettement plus nombreux dans l'ERC.

Le tableau 1.5 indique que l'évolution de la répartition des personnes dans les différentes tranches d'âge entre 1998 à 2002 est beaucoup plus importante dans l'ERC que dans ESPOP.

T1.4* Comparaison de l'ERC, ancienne pondération, avec le recensement⁴

	ERC 2001	Intervalle* de confiance	RFP 2000
Nombre moyen de personnes par ménage	2,47	2,43 à 2,51	2,24
Taille du ménage			
1 personne	26,4%	25,0% à 27,8%	36,0%
2 personnes	35,9%	34,3% à 37,5%	31,6%
3 personnes	12,6%	11,6% à 13,6%	12,9%
4 personnes	17,4%	16,2% à 18,6%	13,2%
5 personnes et plus	7,9%	7,1% à 8,7%	6,3%
Statut d'occupation du logement			
Locataires	57,8%	56,2% à 59,4%	64,0%
Propriétaires	42,2%	40,6% à 43,8%	36,0%

* calculé selon une méthode simplifiée

T1.5* Comparaison de l'ERC, ancienne pondération, avec ESPOP⁵

Tranches d'âge					(ESPOP adaptée)			
	ERC 1998	ERC 2000	ERC 2001	ERC 2002	ESPOP 1997	ESPOP 1999	ESPOP 2000	ESPOP 2001
de 0 à 9 ans	15,0%	14,2%	14,6%	13,5%	11,9%	11,7%	11,5%	11,3%
de 10 à 19 ans	11,9%	12,5%	13,2%	13,0%	11,5%	11,7%	11,7%	11,8%
de 20 à 29 ans	13,2%	10,7%	8,2%	8,1%	13,1%	12,4%	12,2%	12,1%
de 30 à 39 ans	19,8%	18,4%	17,6%	16,8%	17,2%	17,1%	16,9%	16,7%
de 40 à 49 ans	14,2%	14,8%	15,9%	15,4%	14,7%	14,8%	15,0%	15,2%
de 50 à 59 ans	10,7%	12,3%	12,1%	13,0%	12,5%	13,0%	13,2%	13,2%
de 60 à 69 ans	8,8%	9,6%	10,4%	11,2%	9,2%	9,3%	9,3%	9,4%
70 ans et plus	6,5%	7,5%	8,1%	8,9%	9,9%	10,1%	10,3%	10,3%

⁴ Puisque le recensement 2000 a eu lieu en décembre 2000, la population de l'ERC 2001 en est plus proche que celle de l'ERC 2000, le tirage des adresses de l'ERC 2001 ayant été effectué entre novembre 2000 et août 2001.

⁵ Les données d'ESPOP font référence à la date du 31 décembre. Ainsi la situation de la population de l'ERC une année donnée est proche de celle d'ESPOP de l'année précédente. Les données d'ESPOP utilisées pour les comparaisons ont été adaptées à l'aide des données du recensement pour ne prendre en compte que les personnes vivant dans les ménages privés (voir aussi le paragraphe 1.3.3, étape 2).

1.3.2 Buts de la révision de la pondération

Les résultats présentés jusqu'ici nous ont amenés à fixer les objectifs suivants pour la nouvelle pondération de l'ERC:

- réduction des différences entre la distribution de la population de l'ERC et celle des sources externes;
- amélioration de la prise en compte des biais liés à la non-réponse en tenant compte des ménages non répondants, c'est-à-dire des ménages qui n'ont donné aucune information;
- correction du biais introduit par la base de sondage;
- stabilisation du choix des variables sur les différentes années;
- harmonisation de la méthodologie sur les différentes années;
- introduction de la possibilité de construire des pondérations pour le regroupement de plusieurs années.

1.3.3 Procédure

La nouvelle pondération comprend cinq étapes.

Etape 1a: probabilités d'inclusion

La probabilité d'inclusion π_k d'un ménage k , égale à la probabilité pour ce ménage d'être sélectionné pour participer, dépend de la base de sondage et du nombre d'adresses activées. Elle est calculée comme suit:

$$\pi_k = \frac{n^a}{N^a}$$

Où k est un ménage appartenant à une strate et une vague données,

n^a = nombre d'adresses activées dans cette strate pour cette vague,

N^a = nombre d'adresses inscrites dans la base de sondage dans cette strate au moment du tirage de cette vague.

Etape 1b: probabilité de réponse au 1^{er} niveau

Dans cette première étape, on estime la probabilité pour un ménage de répondre au 1^{er} niveau qui est égale à la probabilité pour un ménage de donner les informations nécessaires pour appartenir à l'ensemble des ménages répondants et partiellement répondants. On estime cette

probabilité à l'aide d'un taux de réponse, appelé taux de réponse au 1^{er} niveau, qui ne dépend que de la strate et du mois d'enquête. Ce sont en effet les deux seules variables à disposition pour tous les ménages de l'échantillon brut. Le taux de réponse au 1^{er} niveau τ_k est calculé comme suit:

$$\tau_k = \frac{n^{niv1}}{n^a}$$

Où k est un ménage appartenant à une strate et une vague données,

n^a = nombre d'adresses activées dans cette strate pour cette vague,

n^{niv1} = nombre de ménages au niveau 1 dans cette strate et cette vague.

Suite à cette première étape, on obtient un poids d_k^{E1} défini comme suit:

$$d_k^{E1} = \frac{1}{\pi_k * \tau_k}$$

Où π_k = probabilité d'inclusion du ménage k ,
 τ_k = probabilité de réponse au 1^{er} niveau du ménage k .

Remarque: Le produit simple est calculé ici parce que l'on admet que les événements «être sélectionné pour participer» et «participer au niveau 1» sont indépendants.

Etape 2: post stratification selon la taille des strates

Cette étape a pour but de corriger imperfections de la base de sondage en rendant les distributions dans les strates conformes aux sources externes. Elle utilise les données de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) que l'on corrige avec le recensement fédéral de la population pour tenir compte du fait que seules les personnes vivant dans des ménages privés sont prises en compte dans l'ERC. Cette étape est en fait une règle de trois qui consiste à rendre égaux la somme des poids et les totaux par grande région d'ESPOP corrigée. On procède comme suit:

Calcul du nombre de personnes vivant dans des ménages privés

Dans ESPOP, comme dans le recensement, le nombre de personnes est connu selon les quatre caractéristiques suivantes:

- âge (100 modalités: de 0 à 99 ans, les personnes de 99 ans et plus sont regroupées);
- sexe (deux modalités);
- nationalité (deux modalités: Suisses et étrangers);
- grande région (sept modalités: Région lémanique, Espace Mittelland, Suisse du Nord-Ouest, Zurich, Suisse orientale, Suisse centrale et Tessin).

Les cellules avec très peu d'observations (<100 personnes) sont agrégées. Le nombre de ces agrégations est cependant très faible par rapport au nombre de cellules calculées.

Le nombre de personnes vivant dans des ménages privés est calculé dans chaque cellule en multipliant le nombre de personnes selon ESPOP avec le taux correspondant de personnes vivant dans les ménages privés selon le recensement.

La somme du nombre de personnes dans ces cellules selon l'âge, le sexe et la nationalité nous fournit le nombre de personnes vivant dans des ménages privés N^{Pm} lors d'une année et dans la grande région donnée.

Remarque: Ce modèle se base sur l'hypothèse que dans chaque cellule, la proportion des personnes vivant dans des ménages privés reste constante. En réalité, ces proportions sont aussi soumises à des changements dans le temps. Il est cependant probable que ces changements soient bien plus faibles que la correction introduite par cette adaptation.

Post-stratification selon la taille des strates

On multiplie les poids de l'étape 1 avec le facteur ci-dessous qui est constant par vague et par strate. Après cette post-stratification, les sommes des poids des ménages du niveau 1 de tous les mois sont égales.

$$d_k^{E2} = d_k^{E1} \frac{N^{Pm}}{\sum_{k \in s} d_k^{E1} * n_k^p}$$

Où d_k^{E1} = poids du ménage k après la première étape d'une strate et d'une vague donnée,

n_k^p = nombre de personnes dans le ménage k ,

N^{Pm} = nombre de personnes vivant dans des ménages privés dans cette strate.

Remarque: Avec l'utilisation des sources externes, il faut tenir compte du fait qu'il y a une année d'écart. En effet les données d'ESPOP de l'année T-1 sont utilisées pour l'ERC de l'année T.

Etape 3: probabilités de réponse au 2^e niveau

La probabilité de réponse au 2^e niveau est égale à la probabilité pour un ménage du niveau 1 de participer complètement à l'enquête. La différence avec l'étape 1b est que les ménages à notre disposition ont donné des informations minimales. La probabilité de répondre au 2^e niveau peut donc être modélisée en tenant compte des caractéristiques qui influencent la non-réponse (cf. paragraphe 1.2.8). Le modèle utilisé pour tenir compte de ces caractéristiques est un modèle logistique dans lequel la probabilité de réponse au 2^e niveau, ρ_k , est égale à:

$$\rho_k = \frac{\exp\left(\sum_j x_{jk} \beta_j\right)}{1 + \exp\left(\sum_j x_{jk} \beta_j\right)}$$

Où x_{jk} = variable auxiliaire du ménage k ,

β_j = coefficients inconnus estimés à l'aide d'une procédure logistique.

Remarque: L'estimation des paramètres β_j est effectuée pour toute l'année et le poids d_k^{E2} est introduit dans la procédure logistique lors de l'estimation de ces coefficients.

Afin de stabiliser le modèle, on décide que les variables qui sont sélectionnées doivent être les mêmes chaque année. Le choix des variables se base sur l'analyse présentée au paragraphe 1.2.8. Les variables binaires suivantes ont été retenues dans le modèle final:

- Taille du ménage: 1 personne
- Age de la personne de référence: de 15 ans à 49 ans, à partir de 70 ans
- Groupe socio-économique de la personne de référence: salarié, indépendant
- Langue d'interview du ménage: allemand, italien
- Nationalité de la personne de référence: étrangère

- Sexe de la personne de référence: femme
- Strate du ménage
- Mois d'enquête

A la fin de cette étape, le poids d_k^{E3} du ménage k est obtenu comme suit:

$$d_k^{E3} = \frac{d_k^{E2}}{\rho_k}$$

Où ρ_k = probabilité de réponse au 2^e niveau du ménage k .

Etape 4: calage

But du calage

La nouvelle pondération a pour objectif de corriger mieux les biais dus à la non-réponse (des ménages qui n'ont pas donné les informations minimales) et à la base de sondage (problèmes de la sur- et de la sous-couverture). Pour remplir ces objectifs, on a recours à un calage qui consiste à corriger les pondérations obtenues après les trois premières étapes pour obtenir des répartitions proches de celles des sources externes pour des variables corrélées avec les revenus et la consommation.

Préparation des sources externes

On utilise ici le procédé décrit à l'étape 2 qui consiste à multiplier le taux de personnes vivant dans un ménage privé donné par le recensement par le nombre de personnes selon ESPOP pour chacune des cellules obtenues en croisant les caractéristiques suivantes:

- âge (100 modalités: de 0 à 99 ans, les personnes de 99 ans et plus sont regroupées);
- sexe (deux modalités);
- nationalité (deux modalités: Suisses et étrangers);
- état civil (quatre modalités: célibataires, mariés, divorcés et veufs).

Ceci nous permet d'estimer le nombre de personnes vivant dans un ménage privé lors de l'année T par âge, sexe, nationalité et état civil.

Remarque: Le commentaire de l'étape 2 concernant les pourcentages de personnes vivant dans des ménages privés est aussi valable ici.

Regroupement de catégories

Pour le calage, on ne peut pas utiliser les 1600 cellules définies ci-dessus, l'échantillon à caler étant trop petit. On procède donc aux regroupements suivants:

- âge (huit modalités: 0 à 9, 10 à 19, 20 à 29, 30 à 39, 40 à 49, 50 à 59, 60 à 69, 70 et plus);
- sexe (deux modalités);
- nationalité (deux modalités: Suisses et étrangers);
- état civil (deux modalités: d'une part célibataires, divorcés et veufs, d'autre part mariés).

Une partie des 64 cellules ci-dessus sont vides par définition (par exemple les personnes mariées de moins de 10 ans). Elles peuvent aussi basculer entre vide et non vide d'une année à l'autre comme c'est par exemple le cas pour les personnes mariées de 10 à 19 ans. Ainsi, le nombre de cellules non vides varie d'une année à l'autre.

Définition du calage

Pour répondre aux buts du calage, les informations auxiliaires à disposition doivent satisfaire l'équation suivante:

$$\sum_{k \in s} d_k^{E4} \mathbf{x}_k = \sum_{k \in U} \mathbf{x}_k$$

Où s = échantillon de ménages,

U = population de ménages,

$\mathbf{x}_k$ = informations auxiliaires utilisées pour le calage (notées ici en gras pour représenter un vecteur).

De plus, les nouveaux poids obtenus d_k^{E3} doivent être le plus proche possible des anciens poids d_k^{E4} . Pour plus d'informations sur la notion de proximité et sur les équations de calibration, nous renvoyons le lecteur à la publication «Enquête sur les revenus et la consommation: Développement des méthodes pour l'analyse de données»⁶.

Dans notre cas, les variables auxiliaires à disposition proviennent d'une statistique sur les personnes, alors que nous souhaitons caler des poids pour un ménage. Pour ce faire, il suffit de définir les variables auxiliaires avec des totaux par ménage. Ceci implique que tous les individus du même ménage ont le même poids. Ainsi, l'équation ci-dessus peut s'écrire:

⁶ Cornali (2000).

$$\sum_{k \in s} d_k^{E4} \mathbf{x}_k = \sum_{k \in s} d_k^{E4} \begin{pmatrix} \sum_{i=1}^{n_k^p} x_{1ik} \\ \dots \\ \sum_{i=1}^{n_k^p} x_{60ik} \end{pmatrix} = \sum_{k \in U} \mathbf{x}_k = \begin{pmatrix} \sum_{k \in U} x_{1ik} \\ \dots \\ \sum_{k \in U} x_{60ik} \end{pmatrix}$$

Où

$\sum_{i=1}^{n_k^p} x_{1ik}$ = nombre d'hommes suisses âgés de 0 à 9 ans célibataires du ménage k ,

$\sum_{i=1}^{n_k^p} x_{60ik}$ = nombre de femmes étrangères âgées de 70 ans et plus mariées du ménage k ,

$\sum_{k \in U} x_{1ik}$ = nombre d'hommes suisses âgés de 0 à 9 ans célibataires dans la population selon les sources externes,

$\sum_{k \in U} x_{60ik}$ = nombre de femmes étrangères âgées de 70 ans et plus mariées dans la population selon les sources externes,

n_k^p = nombre de personnes dans le ménage k .

Le calage proprement dit est effectué avec la macro CALMAR de l'Institut National de la statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Les poids finaux garantissent donc que le nombre de personnes dans chacune des cellules définies ci-dessus est identique au nombre de personnes selon les sources externes.

Etape 5: Winsorisation des poids

Après le calage effectué à la quatrième étape, l'analyse de la distribution des poids montre que le rapport obtenu entre le maximum et le minimum des poids est d'environ 60. Un rapport aussi élevé pose deux problèmes: Premièrement, il augmente considérablement la variance. Deuxièmement, il peut accentuer des problèmes d'estimation dans des sous-groupes, les dépenses ou revenus des ménages avec un poids maximum étant pris en compte de manière 60 fois plus importante que les dépenses et les revenus d'un ménage avec un poids minimum. Ce phénomène est particulièrement problématique pour des dépenses ou des revenus rares (l'achat de voitures par exemple).

Il est donc nécessaire de ramener les poids des extrêmes de la distribution à des valeurs moins éloignées. Ce processus est appelé winsorisation. On choisit de winsoriser les poids comme suit:

Si $d_k^{E4} > f * MED(d_k^{E4})$ alors $d_k^{E5} = f * MED(d_k^{E4})$

et

Si $d_k^{E4} < \frac{MED(d_k^{E4})}{f}$ alors $d_k^{E5} = \frac{MED(d_k^{E4})}{f}$

Où $f = 4$, ce facteur ayant été choisi après analyse de la distribution des poids.

Une winsorisation sur les percentiles de la distribution des poids n'a pas été envisagée car elle peut couper des poids extrêmes qui n'auraient pas nécessairement besoin de l'être.

Cumul d'années

Les étapes décrites ci-dessus se rapportent à un modèle de pondération calculé pour une année donnée, c'est-à-dire à un ensemble de 12 vagues. Ce modèle peut être étendu à un ensemble de $n \cdot 12$ vagues successives c'est-à-dire à un ensemble de n années. Ceci permet d'analyser de petits groupes de ménages pour lesquels une seule année ne fournit pas suffisamment de répondants (voir chapitre 3).

En principe, il n'y a pas de différence entre le cumul de 12 vagues en une année et le cumul de $n \cdot 12$ vagues en n années. Il faut toutefois noter que les complications inhérentes à l'échantillonnage de l'ERC et à sa pondération peuvent s'accroître avec le cumul d'années. C'est pourquoi il n'est pas envisagé de cumuler un grand nombre d'années: les regroupements envisagés portent essentiellement sur deux ou trois années.

En matière de cumul d'années, les problématiques suivantes doivent être observées particulièrement soigneusement:

- Le temps d'observation s'étale sur une période prolongée; or, la population évolue au fil des diverses vagues. Des questions se posent par conséquent quant à la population de référence puisqu'ESPOP correspond à un état ponctuel de la population (voir la remarque sous «Etape 2» dans ce qui suit).
- Un cumul de plusieurs années fournit des estimations pour l'ensemble des années prises en considération. Ainsi, le gain en précision est contrebalancé par une perte en résolution temporelle.
- Des changements d'enquête entre les vagues doivent être pris en compte. Un cumul des années 2005 et 2006 n'est ainsi pas envisageable en raison des importants changements introduits dans le cadre de la révision de l'ERC 2006.

- Une variation de prix très importante peut influencer les différentes vagues de manière inégale (par exemple le prix du mazout).

Le modèle de pondération pour le cumul de plusieurs années suit les principes énoncés dans les chapitres précédents, mais avec les différences suivantes:

Etape 1a: calcul des probabilités d'inclusion

Pas de différence.

Etape 1b: probabilités de réponse au 1^{er} niveau

Pas de différence.

Etape 2: post stratification selon la taille des strates

Lors d'un regroupement d'années, on applique la formule mentionnée au point 1.3.3 (étape 2) pour la post-stratification selon la taille des strates. En ce qui concerne la population de référence, il convient cependant de se demander quelle population est la plus appropriée. Pour l'ensemble des 12 vagues d'une année, il a été décidé d'utiliser les données d'ESPOP d'une date précise (le 31 décembre de l'année T-1). Pour le cumul d'années, on procède différemment: on utilise les données d'ESPOP de toutes les années prises en considération (au 31 décembre) et on calcule le nombre moyen de personnes pour chaque cellule (âge, sexe, nationalité et strate), ceci afin de mieux tenir compte d'éventuels changements dans la population durant le temps d'observation.

Etape 3: probabilités de réponse au 2^e niveau

Pas de changements si ce n'est que le nombre de modalités doit être adapté pour le cumul d'années:

- 1 année: 11 modalités dans le modèle;
- 2 années: 23 modalités dans le modèle;
- etc.

Etape 4: calage

Pour le calage, il a été décidé de prendre comme population de référence une ESPOP «moyenne», c'est-à-dire le nombre de personnes moyen dans chaque cellule (âge, sexe, nationalité et état civil) d'ESPOP adaptée de toutes les années prises en considération, comme décrit à l'étape 2.

Etape 5: winsorisation

Pas de différence.

1.3.4 Résultats et analyses

Il s'agit ici de décrire les effets des différentes étapes sur les distributions des poids et des ménages. La comparaison des effets de l'ancienne et de la nouvelle pondération sur les estimateurs des dépenses et des revenus est également décrite dans ce paragraphe.

Effets des étapes sur la distribution des poids

Ce paragraphe a pour objectif d'étudier l'évolution des distributions des poids en fonction des différentes étapes de la pondération. Cette analyse porte sur les poids des ERC 2000 à 2003 cumulées.

Le graphique 1.6 montre clairement un groupe de poids isolé à gauche. Il s'agit des poids de la grande région du Tessin: le plan d'échantillonnage amenant à une surreprésentation de cette région, ses poids sont nettement inférieurs à ceux des autres grandes régions.

La deuxième étape a très peu d'effet sur la distribution. Les poids des ménages du Tessin sont toujours visibles.

L'étape 3 rend la distribution plus régulière puisqu'elle prend en compte une partie de la non-réponse. La largeur de la distribution change peu par rapport aux deux premières étapes. Le groupe de poids des ménages du Tessin est toujours visible.

L'étape 4 (le calage) a un effet important sur la distribution: elle la rend plus symétrique et elle l'élargit de manière considérable.

Les effets de l'étape 5 (la winsorisation), sont clairement visibles dans les deux «pics» aux extrémités de la distribution. Ces pics représentent tous les poids winsorisés.

Effets des étapes sur les distributions des ménages

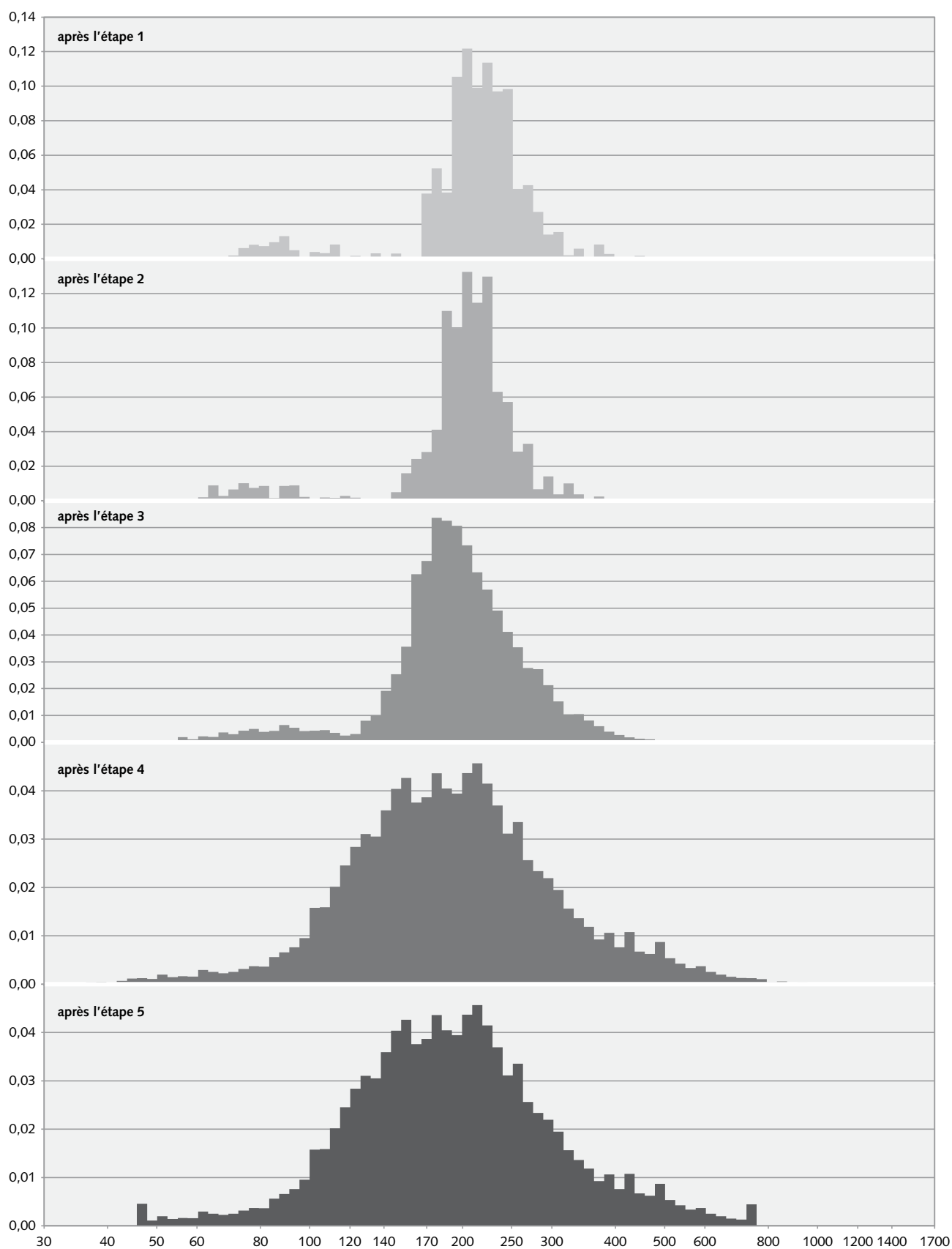
Nous nous intéressons ici au changement des distributions des ménages en fonction des différentes étapes de la pondération. Cette analyse ne porte que sur les données de l'année 2003, les mêmes conclusions étant valables pour les autres années.

Caractéristiques des ménages

Comme on peut le constater dans le tableau 1.6, la première étape effectuée la correction la plus importante, puisqu'elle corrige le tirage disproportionnel défini dans le plan d'échantillonnage. La deuxième étape permet de corriger les biais liés à la base de sondage dans les strates: par exemple, Zurich obtient des poids plus importants car la part de numéros de téléphone dans cette région est inférieure à la part de ménages privés observée dans le recensement.

Distribution des poids

G 1.6



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les deux premières étapes n'ont que peu d'effet sur la taille des ménages. En revanche, la troisième étape augmente le pourcentage de ménages d'une personne, mais pas suffisamment par rapport aux chiffres du RFP. Il faut attendre le calage (étape 4) pour que la part des ménages d'une personne augmente sensiblement et se rapproche de celle fournie par le recensement. Il faut cependant relever que la variable «taille du ménage» n'est pas incluse dans le calage, mais que sa corrélation avec la variable état civil est importante. Ainsi, même si une variable n'est pas prise en compte dans le modèle, les distributions seront corrigées dans le bon sens si elle est fortement corrélée avec une variable du modèle.

Pour les classes d'âge et le sexe de la personne de référence, l'étape 3 entraîne des corrections considérables; la prise en compte de la non-réponse à cet endroit est donc particulièrement importante. Le calage (étape 4) apporte quelques modifications de moindre importance (la correction est indirecte puisqu'elle est effectuée sur toutes les personnes et non pas uniquement sur les personnes de référence, comme lors de l'étape 3).

Caractéristiques des personnes

On constate principalement un redressement des personnes âgées de 70 ans et plus lors de l'étape 3. Ceci s'explique par le fait que les personnes âgées vivent en

T 1.6* Effets des étapes sur la distribution des ménages selon les strates

Strate	Nombre absolu	Echantillon en %	Etape 1 en %	Etape 2 en %	Etape 3 en %	Etape 4 en %	Etape 5 en %
Région lémanique	529	15,2%	17,2%	16,6%	18,0%	17,8%	17,9%
Espace Mittelland	789	22,7%	23,7%	22,7%	22,3%	22,0%	21,9%
Suisse du Nord-Ouest	483	13,9%	13,4%	14,2%	14,1%	14,3%	14,3%
Zurich	621	17,9%	17,4%	19,6%	18,8%	19,3%	19,3%
Suisse orientale	437	12,6%	15,3%	14,4%	13,8%	13,6%	13,5%
Suisse centrale	288	8,3%	9,1%	8,9%	8,7%	8,3%	8,3%
Tessin	328	9,4%	3,9%	3,7%	4,4%	4,6%	4,7%

T 1.7* Effets des étapes sur la distribution des ménages selon la taille du ménage

Taille du ménage	Nombre absolu	Echantillon en %	Etape 1 en %	Etape 2 en %	Etape 3 en %	Etape 4 en %	Etape 5 en %
1 personne	883	25,4%	25,5%	25,9%	28,3%	32,2%	32,3%
2 personnes	1174	33,8%	33,8%	34,0%	34,9%	32,7%	32,8%
3 personnes	489	14,1%	13,7%	13,6%	13,0%	14,1%	13,9%
4 personnes	645	18,6%	18,6%	18,3%	16,4%	14,9%	14,9%
5 personnes et plus	284	8,2%	8,4%	8,1%	7,3%	6,1%	6,0%

T 1.8* Effets des étapes sur la distribution des ménages selon les caractéristiques de la personne de référence

Classe d'âge de la personne de référence	Nombre absolu	Echantillon en %	Etape 1 en %	Etape 2 en %	Etape 3 en %	Etape 4 en %	Etape 5 en %
de 18 à 29 ans	184	5,3%	5,4%	5,5%	4,9%	7,8%	7,6%
de 30 à 39 ans	790	22,7%	22,8%	22,7%	20,1%	21,5%	21,3%
de 40 à 49 ans	849	24,4%	24,6%	24,5%	21,6%	20,8%	21,0%
de 50 à 59 ans	703	20,2%	20,1%	20,0%	20,3%	19,2%	19,1%
de 60 à 69 ans	534	15,4%	15,2%	15,3%	15,6%	13,6%	13,7%
de 70 ans et plus	415	11,9%	11,9%	12,0%	17,5%	17,2%	17,3%
Sexe de la personne de référence							
Homme	2611	75,1%	75,3%	75,1%	72,3%	70,7%	70,5%
Femme	864	24,9%	24,7%	24,9%	27,7%	29,3%	29,5%
Nationalité de la personne de référence							
Suisses	3104	89,3%	89,6%	89,6%	87,8%	81,4%	82,2%
Etrangers	371	10,7%	10,4%	10,4%	12,2%	18,6%	17,8%

T 1.9* Effets des étapes sur la distribution des personnes selon leurs caractéristiques

Classe d'âge	Nombre absolu	Echantillon en %	Etape 1 en %	Etape 2 en %	Etape 3 en %	Etape 4 en %	Etape 5 en %
de 0 à 9 ans	1244	14,3%	14,4%	14,3%	13,1%	11,0%	11,0%
de 10 à 19 ans	1211	13,9%	14,0%	13,9%	13,1%	11,8%	11,9%
de 20 à 29 ans	653	7,5%	7,5%	7,5%	7,3%	12,0%	11,7%
de 30 à 39 ans	1505	17,2%	17,2%	17,2%	15,8%	16,5%	16,5%
de 40 à 49 ans	1440	16,5%	16,6%	16,6%	15,5%	15,4%	15,5%
de 50 à 59 ans	1140	13,1%	12,8%	12,9%	13,5%	13,3%	13,2%
de 60 à 69 ans	910	10,4%	10,3%	10,4%	11,2%	9,5%	9,6%
de 70 ans et plus	622	7,1%	7,1%	7,2%	10,5%	10,4%	10,5%
Sexe							
Homme	4241	48,6%	48,7%	48,7%	47,9%	49,1%	49,0%
Femme	4484	51,4%	51,3%	51,3%	52,1%	50,9%	51,0%
Nationalité							
Suisses	7787	89,2%	89,6%	89,6%	87,9%	79,4%	80,1%
Etrangers	938	10,8%	10,4%	10,4%	12,1%	20,6%	19,9%

majorité seules ou en couple. Ainsi, la correction par la personne de référence a beaucoup d'effet puisque son âge est très proche de l'âge de tous les membres du ménage. Lors du calage (étape 4), le redressement des personnes jeunes (20 à 29 ans) et des étrangers est clairement visible. En revanche, l'étape 5 n'a que très peu d'effet sur les distributions.

Effets du changement de pondération sur les estimateurs

L'objectif de cette analyse est de comparer les résultats obtenus avec l'ancien et le nouveau modèle de pondération.

Cette analyse porte sur les données de l'ERC 2002 publiées à ce jour avec l'ancienne pondération. Les résultats obtenus avec la nouvelle pondération figurent au chapitre 2.

On constate qu'entre l'ancien et le nouveau modèle de pondération, le total des dépenses et des revenus mensuels moyens diminue. Ceci s'explique par le fait que les ménages d'une personne et les ménages jeunes, dont les dépenses et les revenus sont inférieurs à la moyenne, ont des poids plus élevés dans la nouvelle pondération que dans l'ancienne.

T 1.10* Dépenses et revenus (2002) selon l'ancienne et la nouvelle pondération

Classification ¹	Nouvelle pondération	Ancienne pondération	Nouvelle pondération	Ancienne pondération
Nombre de personnes par ménage	2,30	2,43		
Structure des revenus	Montants mensuels en francs		Répartition en pour cent du revenu brut	
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	8 816	8 933	100,0%	100,0%
Revenus du travail	6 381	6 300	72,4%	70,5%
Revenus de la location et de la fortune	419	458	4,8%	5,1%
Revenus issus de transferts	2 015	2 175	22,9%	24,4%
Structure des dépenses	Montants mensuels en francs		Répartition en pour cent des dépenses	
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	7 649	7 867	100,0%	100,0%
Dépenses de consommation	4 748	4 891	62,1%	62,2%
<i>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</i>	627	664	8,2%	8,4%
<i>Communications</i>	147	142	1,9%	1,8%
Dépenses de transfert	2 901	2 977	37,9%	37,8%

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

Tous les postes de dépenses ne suivent cependant pas cette tendance. Si les dépenses pour les produits alimentaires diminuent, les dépenses pour la communication augmentent avec la nouvelle pondération. A nouveau, ce phénomène s'explique par le poids accru que la nouvelle pondération accorde aux jeunes, dont les dépenses pour la communication sont nettement supérieures à la moyenne.

L'âge explique également la diminution des revenus de transferts et l'augmentation des revenus du travail puisque les ménages jeunes sont très dépendants des revenus du travail (environ 90% de leurs revenus), alors que les ménages de rentiers dépendent essentiellement des revenus issus de transferts (environ 80% de leur revenu).

1.3.5 Conclusions

L'effet du modèle de pondération sur les distributions de ménages et sur les estimations est considérable, ce qui illustre bien la pertinence d'utiliser un modèle avec calage dans les enquêtes par échantillonnage qui ont un taux de non-réponse important, comme c'est le cas de l'enquête sur les revenus et la consommation.

On constate également qu'il est extrêmement important de choisir des variables qui sont corrélées avec l'objet d'étude, ici les dépenses et les revenus des ménages. Dans l'ERC, une des variables la plus corrélée avec ces derniers est la taille du ménage. On peut se demander pourquoi cette variable ne fait donc pas partie des variables sélectionnées dans le calage. La réponse est simple: la taille des ménages n'est pas une variable à disposition dans ESPOP, mais elle provient du recensement fédéral de la population. Celui-ci étant effectué tous les 10 ans, aucune donnée n'est disponible entre temps. Puisqu'une évolution notable de la distribution des ménages selon leur taille est fort probable au cours de ces 10 ans, il n'a pas été envisagé d'utiliser la distribution des ménages obtenue à partir du recensement. Par contre, comme la variable taille est très fortement corrélée avec l'état civil, qui lui figure dans ESPOP, il nous a semblé préférable de retenir l'état civil dans le modèle. Ce choix conduit cependant à une estimation de la taille moyenne des ménages légèrement supérieure à celle du recensement fédéral de la population.

Les différentes étapes ont toutes des effets sur les distributions et sur le niveau des estimateurs, mais ces effets sont cohérents d'une étape à l'autre: la taille du ménage diminue progressivement, le niveau des estimateurs aussi.

Les différences entre l'ancien et le nouveau modèle de pondération peuvent être résumées comme suit:

- l'estimation du nombre moyen de personnes par ménage diminue;
- l'estimation du nombre de ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère augmente;
- l'estimation du nombre de ménages dont la personne de référence est une femme augmente;
- l'estimation du nombre de ménages de locataires augmente et son évolution dans le temps se stabilise;
- la modification de la répartition selon les tranches d'âge se stabilise ce qui la rend plus comparable à ESPOP;
- l'estimation des coefficients de variation augmente, car la non-réponse est prise en considération de manière plus appropriée.

En conclusion, le nouveau modèle de pondération prend mieux en compte la non-réponse, puisqu'il tient également compte des ménages qui n'ont pas participé et qui n'ont pas donné d'informations. Les distributions de la population de l'ERC sont plus proches de celles des sources externes et les évolutions de ces distributions sont plausibles. La méthodologie est stabilisée chaque année, ce qui facilite la comparaison entre différentes années. Avec la révision de la pondération, la richesse de l'information contenue dans l'ERC peut être mieux utilisée grâce au cumul d'années (voir chapitre 3).

1.4 Forme des estimateurs

Dans ce paragraphe, les estimateurs principaux appliqués dans l'ERC sont décrits afin d'illustrer l'utilisation des poids.

1.4.1 Moyenne

Pour estimer des moyennes dans l'ERC, on utilise des estimateurs de Håjek qui s'écrivent ainsi:

$$\hat{M}_{\pi} = \frac{\sum_{k \in S} d_k y_k}{\sum_{k \in S} d_k}$$

Où y_k = total en francs des dépenses ou des revenus du ménage k ,

d_k = poids du ménage k .

Cette formule peut également être appliquée pour estimer les dépenses ou les revenus mensuels moyens d'une catégorie de dépenses, comme l'alimentation, les transports, les revenus du travail, etc. Dans ce cas, elle s'écrit de la manière suivante:

$$\hat{M}_\pi = \frac{\sum_{k \in s} d_k y_k^j}{\sum_{k \in s} d_k}$$

Où y_k^j = total en francs des dépenses ou des revenus du ménage k dans la catégorie de dépenses, ou de revenus j ,

d_k = poids du ménage k .

Estimation du nombre moyen de personnes par ménage

Le nombre moyen de personnes par ménage est donné par:

$$\hat{N}_\pi = \frac{\sum_{k \in s} d_k n_k^p}{\sum_{k \in s} d_k}$$

Où n_k^p = nombre de personnes du ménage k ,

d_k = poids du ménage k .

1.4.2 Répartition

L'estimation de la répartition des dépenses des ménages par catégorie de dépenses peut être calculée comme suit:

$$\hat{R}_\pi^j = \frac{\sum_{k \in s} d_k y_k^j}{\sum_{k \in s} \sum_{j=1}^J d_k y_k^j}$$

Où y_k^j = total en francs des dépenses ou des revenus du ménage k dans la catégorie de dépenses, ou de revenus j ,

d_k = poids du ménage k .

1.4.3 Médiane et quintiles

La médiane des revenus s'obtient comme suit:

$$\text{MED} = F^{-1}(0.5)$$

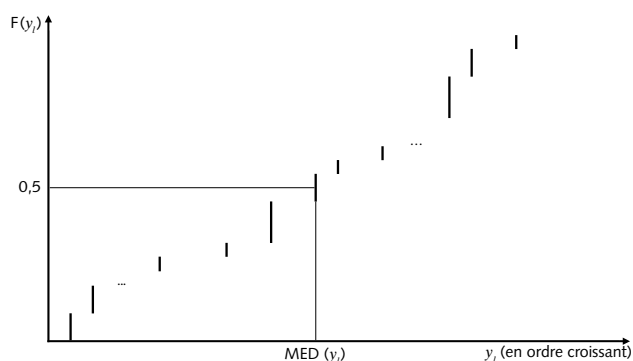
Où y_l = total en francs des revenus du ménage l .

$$F(y_l) = \frac{\sum_{k=1}^l d_k}{\sum_{k \in s} d_k}$$

Remarque: Les y_l sont triés en ordre croissant (du plus petit au plus grand).

Position de la médiane dans la distribution

G1.7



Pour les quintiles et les déciles, le principe est le même, il suffit de remplacer 0,5 par 0,2 pour les quintiles et 0,1 pour les déciles dans la formule mentionnée ci-dessus.

1.4.4 Rapport S80 / S20

Le rapport entre les 20 pour cent les mieux lotis et les 20 pour cent les plus pauvres se calcule comme suit:

$$S80 / S20 = \frac{\sum_{k \in D_{80}} d_k y_k}{\sum_{k \in D_{20}} d_k y_k}$$

Où y_k = total en francs des revenus du ménage k ,

d_k = poids du ménage k .

$$D_{80} = \{k \text{ si } \text{Percentile80}(y_k) \leq y_k \leq \text{Percentile99}(y_k)\}$$

ménages dont le revenu est compris entre le 80^e et le 99^e percentile du revenu brut

$$D_{20} = \{k \text{ si } \text{Percentile01}(y_k) \leq y_k \leq \text{Percentile20}(y_k)\}$$

ménages dont le revenu est compris entre le 1^{er} et le 20^e percentile du revenu brut

1.4.5 Estimations dans une sous-population

Supposons que la population puisse être divisée en sous-populations et que l'on considère une sous-population D . Ce domaine peut être, par exemple, les ménages dont la personne de référence est salariée, ou les ménages composés de deux personnes, etc. Lorsque l'on calcule les estimations décrites ci-dessus pour le domaine D , la forme des estimateurs reste identique, seuls les poids sont restreints aux ménages appartenant au domaine en question. On définit:

$$d_k^D = \begin{cases} d_k, & \text{si } k \in D \\ 0, & \text{si } k \notin D \end{cases}$$

Pour un domaine D , il suffit ensuite de remplacer d_k par d_k^D dans toutes les formules énoncées ci-dessus.

1.5 Variance des estimateurs

Les estimations obtenues comprennent une incertitude, mesurée à l'aide de la variance, liée au fait que seule une partie de la population est utilisée pour estimer des caractéristiques de la population dans son entier.

La variance d'un estimateur peut être plus ou moins importante en fonction de la taille de l'échantillon considéré, de l'hétérogénéité des dépenses ou des revenus, de la variabilité des poids, de la présence de valeurs extrêmes dans l'échantillon et de la manière dont les données manquantes sont imputées.

Les estimateurs de variance que nous utilisons à ce jour ne prennent pas en compte l'ensemble des facteurs énumérés ci-dessus. Cependant, ils permettent d'effectuer des comparaisons entre les estimateurs et de différencier les estimateurs selon leur qualité.

De plus, la variance dépend de la forme de l'estimateur considéré. A ce jour l'estimation de la variance n'a pas encore été étudiée systématiquement pour tous les estimateurs de l'ERC. Une estimation de la variance des estimateurs de moyenne, calculée selon des méthodes analytiques standard (qui se trouvent dans les logiciels statistiques), est donnée à titre indicatif dans les tableaux de la présente publication.

Une étude est planifiée pour l'estimation de la variance dans le cadre de l'ERC, notamment pour améliorer l'estimation de la variance des moyennes, mais aussi – si possible – des médianes, des percentiles, des répartitions, ainsi que la variance des évolutions. L'étude a également pour objectif de tester l'applicabilité et l'implémentation d'un usage automatique et systématique des divers estimateurs de la variance pour les résultats de l'ERC.

Coefficient de variation

Pour indiquer la grandeur de la variance, on utilise le coefficient de variation, noté cv, qui exprime cette incertitude en pour cent de l'estimation et qui est défini comme suit:

$$cv = 100 * \frac{se(\hat{\theta})}{\hat{\theta}}$$

Où $\hat{\theta}$ = estimation basée sur l'échantillon,

$Var(\hat{\theta})$ = variance de l'estimation,

$se(\hat{\theta}) = \sqrt{Var(\hat{\theta})}$ = écart-type de l'estimation.

Intervalle de confiance⁷

On utilise également la notion d'intervalle de confiance pour exprimer le fait qu'avec l'estimation obtenue sur la base de l'échantillon, la vraie valeur de la population se trouve presque certainement (à 95 %) dans l'intervalle suivant:

Limite inférieure: $\hat{\theta} - 1.96 * se(\hat{\theta})$

Limite supérieure: $\hat{\theta} + 1.96 * se(\hat{\theta})$

Les critères utilisés dans la présente publication sont décrits au chapitre 2.

⁷ Pour une illustration plus détaillée sur les intervalles de confiance, voir: Graf/Renfer (2005).

2 Evolution des revenus et des dépenses des ménages entre 2000 et 2003

2.1 Introduction

Grâce au nouveau modèle de pondération de l'ERC, il est possible d'analyser l'évolution entre 2000 et 2003 des revenus et de la consommation des ménages privés résidant en Suisse. En effet, si jusqu'ici le modèle de pondération était différent chaque année, le nouveau modèle présente l'avantage de pouvoir être appliqué de manière similaire aux différentes années d'enquête. Les données deviennent de ce fait plus comparables, les possibles effets dus à la pondération étant désormais éliminés.

Analyser des évolutions ne va cependant pas sans poser de nombreux problèmes méthodologiques. Ainsi, nous ne disposons pas à l'heure actuelle des variances des évolutions⁸. De plus, de multiples facteurs – dont par exemple des évolutions dans la structure même de l'échantillon – sont susceptibles d'intervenir dans les changements qui se produisent au fil du temps. Les chiffres concernant les évolutions doivent par conséquent être considérés avec circonspection.

Afin de ne pas surinterpréter les données, l'approche suivante a été adoptée dans le présent chapitre: Dans une première étape, nous avons examiné l'évolution des revenus et des dépenses au fil des quatre années considérées, et n'avons retenu que les évolutions dont le signe reste constant d'une année à l'autre. Par souci de lisibilité, cependant, seuls les chiffres des années 2000 et 2003 sont cités dans le texte⁹. Dans une seconde étape, nous avons vérifié si la différence entre les valeurs de 2000 et celles de 2003 est significativement différente de zéro à un seuil de 95%. Sauf exceptions (mentionnées en note de bas de page), les résultats présentés ici respectent ce critère.

⁸ Cf. chapitre 1.

⁹ Cela peut donner l'impression que les années 2001 et 2002 sont ignorées, ce qui n'est pas le cas. Il aurait été possible d'éviter en partie ce problème en présentant des évolutions moyennes. Nous y avons cependant renoncé, d'une part parce qu'il s'agit là d'un résultat abstrait (alors que nous disposons de l'information concernant l'évolution réelle), et d'autre part parce que les résultats ne sont pas très différents de ceux que nous présentons, mais se situent simplement à une autre échelle.

Enfin, les tableaux et graphiques fournissent une indication sur la fiabilité des résultats, que ce soit par la représentation des intervalles de confiance ou en termes de coefficient de variation¹⁰. Les critères utilisés sont les suivants:

- lorsque le coefficient de variation est inférieur à 2%, les résultats peuvent être considérés comme bons et sont précédés de la lettre a;
- lorsque le coefficient de variation est compris entre 2 et 5%, les résultats peuvent être considérés comme moyens et sont précédés de la lettre b;
- lorsque le coefficient de variation est inférieur entre 5 et 10%, les résultats peuvent être considérés comme satisfaisants et sont précédés de la lettre c;
- lorsque le coefficient de variation est supérieur à 10%, les résultats sont mentionnés entre parenthèses;
- si le nombre de ménages ayant fourni des informations est inférieur à une limite fixée, les chiffres n'apparaissent pas dans les tableaux.

2.2 Revenus des ménages

Evolution du niveau et de la structure des revenus entre 2000 et 2003

Entre 2000 et 2003, le revenu brut des ménages domiciliés en Suisse a connu une hausse moyenne de 3,9%, passant de 8453 francs en 2000 à 8781 francs par mois en 2003. Si les revenus du travail connaissent une progression similaire (+3,9%), l'augmentation est spectaculaire pour les revenus issus de transferts (+7,9%), en particulier les prestations sociales (rentes AVS, rentes AI, rentes de caisses de pension, indemnités de l'assurance-chômage, allocations familiales, etc.) qui, avec une hausse de 15,0%, passent de 1381 francs en 2000 à

¹⁰ Le chapitre 1 fournit des explications détaillées de ces notions.

1588 francs en 2003. Les revenus issus de la fortune et de la location ont quant à eux reculé de 13,9% entre 2000 et 2003¹¹.

La structure des revenus n'a par contre pas changé entre 2000 et 2003, les revenus du travail occupant toujours le premier rang (71,8% en 2003), suivis des revenus issus de transferts (23,6%) et des revenus de la location et de la fortune (4,6%). On constate cependant qu'au fil des années, les revenus issus de transferts constituent une part croissante des revenus des ménages (+0,9 points de pour cent entre 2000 et 2003; cf. graphique 2.1). Cette évolution doit notamment être mise en lien avec le vieillissement démographique, qui a pour conséquence une diminution du nombre d'actifs et, corollairement, une augmentation du nombre de personnes au bénéfice d'une rente. De plus, la cotisation au 2^e pilier n'étant obligatoire que depuis 1985, au fil des années, les personnes prenant leur retraite sont de mieux en mieux couvertes; il en résulte une augmentation des prestations servies par les caisses de pension¹².

Différences selon la région linguistique

Reflet des différences économiques entre régions, le niveau de revenu brut des ménages varie sensiblement entre les trois régions linguistiques de la Suisse. Ainsi, en 2003, le revenu mensuel moyen des ménages de Suisse alémanique et romanche se monte à 8915 francs, contre 8646 francs pour les ménages de Suisse romande et

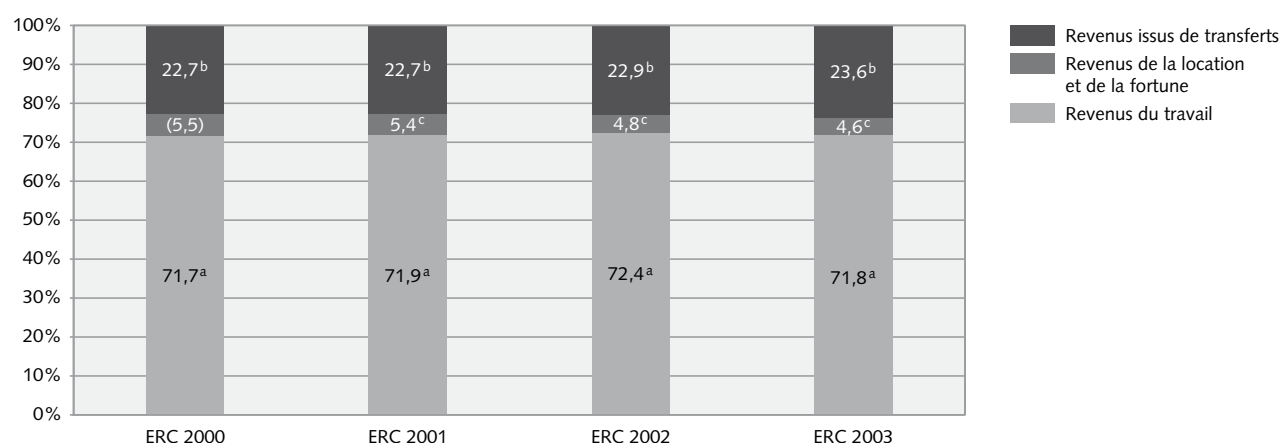
7524 francs pour les ménages de Suisse italienne. Ces écarts sont liés aux concentrations économiques ainsi qu'aux différences de structures salariales entre régions.

Les régions linguistiques diffèrent également en ce qui concerne l'évolution des revenus entre 2000 et 2003. En effet, la progression des revenus a été plus marquée en Suisse alémanique et romanche (+4,8%) qu'en Suisse romande (+2,6%); quant aux ménages de Suisse italienne, ils ont même connu une diminution de leur revenu brut entre 2000 et 2003 (-4,1%).

Si l'on considère les postes en détail, on constate qu'en Suisse alémanique et romanche, ce sont essentiellement les revenus issus d'activités indépendantes qui contribuent à l'augmentation des revenus des ménages (+30,1%) et, du côté des revenus issus de transferts, les rentes de caisses de pension (+26,0%). Cette évolution se vérifie également au niveau de la structure des revenus, puisque la part des revenus issus d'activités indépendantes passe de 7,0% en 2000 à 8,7% en 2003, la part des rentes de caisses de pension de 5,5% à 6,6%. En Suisse romande par contre, l'évolution des revenus des ménages est principalement due aux prestations sociales, en particulier aux indemnités de chômage et autres prestations sociales, qui passent de 208 francs par mois en 2000 à 353 francs en 2003. Ce phénomène doit être mis en lien avec l'augmentation du taux de chômage qui touche particulièrement la Suisse romande depuis quelques années¹³.

Répartition en pour cent des revenus des ménages en 2000, 2001, 2002 et 2003

G 2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹¹ La différence n'est cependant pas statistiquement significative à un seuil de 95%.

¹² Pour plus de détails à ce propos, voir le chapitre 3, qui porte plus spécifiquement sur la situation des ménages de rentiers.

¹³ Selon les chiffres de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le taux de sans-emploi a augmenté de 1,7% en Suisse romande entre 2000 et 2003, de 1,4% en Suisse alémanique et romanche et de 1,0% en Suisse italienne.

Différences selon la classe de revenus

De nombreuses études montrent que les revenus des personnes les plus riches et des personnes les plus pauvres n'évoluent pas de la même manière¹⁴. Les résultats de l'enquête sur les revenus et la consommation permettent d'examiner de manière détaillée comment les différents postes de revenus évoluent dans différentes couches socio-économiques de la population. Pour ce faire, les ménages interrogés ont été divisés en cinq classes de revenus regroupant chacune 20% de l'échantillon. La limite de ces quintiles n'est donc pas fixe, mais elle change chaque année en fonction de l'évolution des revenus au sein de la population. Le tableau 2.1 indique comment les classes de revenus sont définies pour les années 2000 à 2003.

T 2.1 Limites des quintiles de la distribution du revenu brut en 2000, 2001, 2002 et 2003

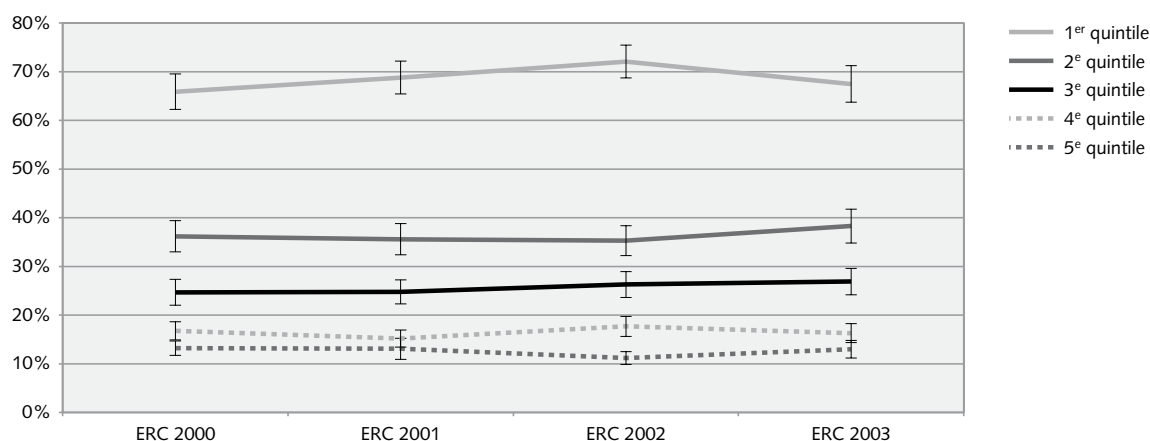
	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile
2000	Jusqu'à 4 299	4 300 – 6 399	6 400 – 8 399	8 400 – 11 299	11 300 et plus
2001	Jusqu'à 4 499	4 500 – 6 699	6 700 – 8 799	8 800 – 11 699	11 700 et plus
2002	Jusqu'à 4 599	4 600 – 6 799	6 800 – 8 899	8 900 – 11 999	12 000 et plus
2003	Jusqu'à 4 699	4 700 – 6 799	6 800 – 8 999	9 000 – 11 999	12 000 et plus

Entre 2000 et 2003, la structure des revenus n'a pas changé au sein des classes de revenus. Ainsi, les revenus du travail constituent toujours une part minoritaire du revenu des ménages les plus démunis (26,6% en 2003), alors qu'ils représentent la plus grande part du revenu des ménages plus aisés. On constate d'ailleurs que plus les ménages ont une classe de revenus élevée, plus la part des revenus du travail augmente: en 2003 elle est de 56,9% pour les ménages du 2^e quintile de revenus, de 68,5% pour les ménages du 3^e quintile, de 81,1% pour les ménages du 4^e quintile, et 81,6% pour les ménages les plus aisés.

L'évolution de la part des revenus entre 2000 et 2003 diffère par contre entre classes de revenus, en particulier en ce qui concerne les revenus de transfert (cf. graphique 2.2). Ainsi, la part des revenus de transfert se tasse légèrement pour les ménages ayant des revenus élevés alors qu'elle augmente chez les ménages moins favorisés (+1,6 points de pour cent chez les ménages du 1^{er} quintile, +2,1 chez les ménages des 2^e et 3^e quintiles). On constate en particulier chez ces derniers groupes une augmentation considérable de la part des revenus issus de prestations sociales (entre +2,4% et +5,0%), une évolution qui est principalement due aux rentes de caisses de pension et aux indemnités de chômage.

Part des revenus issus de transferts selon la classe de revenu en 2000, 2001, 2002 et 2003

G 2.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁴ Voir par exemple Ecoplan (2004).

2.3 Dépenses des ménages

Evolution du niveau des dépenses entre 2000 et 2003

Entre 2000 et 2003, les dépenses des ménages domiciliés en Suisse ont connu une hausse de 4,9%, passant de 7392 francs par mois en 2000 à 7752 francs en 2003. Dans le même temps, le renchérissement a atteint 2,3%. Les dépenses de consommation n'ont progressé que de 2,3% de 2000 à 2003, une stabilité qui reflète la morosité de la situation conjoncturelle. De leur côté, les dépenses de transfert (assurances, impôts, cotisations) ont augmenté de 9,2%, passant de 2721 francs par mois en 2000 à 2971 francs en 2003.

Le poste ayant connu l'augmentation la plus forte est l'assurance-maladie de base qui, avec une progression de 21,0%, passe de 358 francs par mois en 2000 à 433 francs en 2003. Cette évolution reflète l'augmentation constante des primes d'assurance-maladie qui a fait suite à l'introduction de la LAMal et à l'accroissement des coûts de la santé enregistré ces dernières années. Les montants consacrés aux autres assurances privées connaissent eux aussi une hausse marquée, passant de 333 francs en 2000 à 400 francs par mois en 2003 (+20,1%).

Les communications sont un autre domaine ayant connu une forte hausse, les dépenses moyennes en la matière passant de 134 francs par mois en 2000 à 152 francs en 2003 (+13,2%). Les tarifs de la téléphonie ayant plutôt tendance à baisser depuis quelques années, cette augmentation est probablement due à l'accroissement du volume des communications, ainsi et surtout qu'à l'évolution de la téléphonie mobile. En ef-

fet, si en 2000 45% des ménages interrogés dans le cadre de l'ERC disposaient d'au moins une connexion mobile (sans cartes à prépaiement), en 2003 ce chiffre se monte à 57%.

Dernier poste à présenter une hausse notable entre 2000 et 2003, les impôts et taxes se sont accrus de 6,9%. Ainsi, en 2003 leur montant atteint 1071 francs par mois contre 1002 francs en 2000. Il s'agit certainement ici d'un effet de la progression à froid, c'est-à-dire du fait que les barèmes fiscaux ne sont pas adaptés en fonction de l'inflation; ainsi, l'indexation des salaires, dont l'objectif est de maintenir un pouvoir d'achat équivalent d'une année à l'autre, entraîne l'attribution à une catégorie d'imposition supérieure, alors même que le salaire réel reste constant.

Les dépenses liées aux boissons alcoolisées et tabac ont par contre connu une baisse (-9,2%; de 97 à 88 francs), de même que les montants consacrés aux vêtements et chaussures (-7,2%; de 241 à 223 francs).

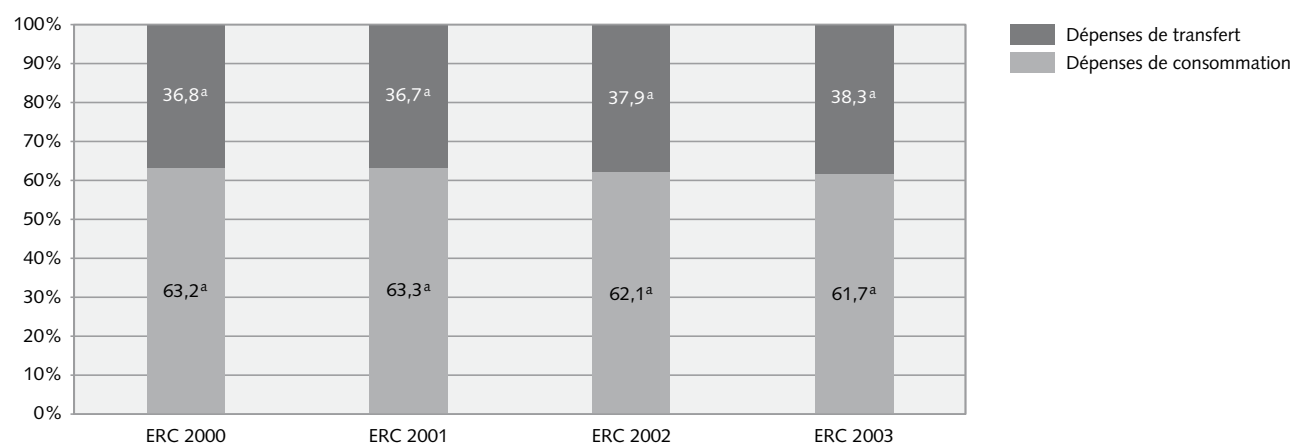
Evolution de la structure des dépenses entre 2000 et 2003

La structure des dépenses n'a par contre pas changé entre 2000 et 2003, les dépenses pour les assurances occupant toujours le premier rang, suivies des dépenses pour le logement et celles consacrées aux impôts.

En 2003, et comme les années précédentes, c'est le logement qui occupe la première place parmi les dépenses de consommation (17,6% des dépenses). Viennent ensuite l'alimentation et les boissons (8,1%), les transports (7,6%) et les loisirs et la culture (6,3%). Les assurances sociales (AVS, AI, caisses de pension, assurance-maladie de base) et les impôts restent, avec respective-

Répartition en pour cent des dépenses des ménages en 2000, 2001, 2002 et 2003

G 2.3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

ment 15,3% et 13,8%, les principaux postes de dépenses de transfert. Les primes d'assurances, y compris les assurances privées, représentent au total 22,3% des dépenses des ménages.

Si la structure générale des dépenses n'a pas fondamentalement changé, on constate cependant qu'au fil des années, les dépenses de transfert constituent une part croissante des dépenses des ménages (de 36,8% en 2000 à 38,3% en 2003), alors que réciproquement la part des dépenses de consommation décroît (de 63,2% à 61,7%; cf. graphique 2.3).

L'assurance-maladie de base joue un grand rôle dans l'augmentation de la part des dépenses de transfert, puisque si elle représentait 4,8% des dépenses des ménages en 2000, elle en constitue 5,6% en 2003. Les autres assurances privées des ménages connaissent une évolution comparable, passant de 4,5% en 2000 à 5,2% en 2003.

Différences selon la classe de revenus

La classe de revenus dans laquelle se situe un ménage influence bien évidemment la structure de ses dépenses. Ainsi, on constate que la part allouée aux dépenses de consommation augmente lorsque le revenu diminue. Ce phénomène est essentiellement dû aux montants consacrés aux produits alimentaires et au logement, postes dans lesquels les dépenses ne peuvent pas descendre en dessous d'un seuil incompressible. A titre d'illustration, on constate d'ailleurs que la part des dépenses de logement par rapport au revenu brut n'est que de 11,5% pour les ménages les plus aisés, contre 28% environ pour les ménages ayant les revenus les plus faibles.

Les dépenses de transfert connaissent une évolution inverse: leur part s'accroît avec la progression du revenu. En effet, lorsque le revenu augmente, la structure des revenus se modifie et la part des revenus du travail s'accroît de manière exponentielle. Plusieurs types de transferts (notamment les assurances sociales et les impôts) étant liés au niveau des revenus du travail, l'impact de ce dernier sur les dépenses de transfert est direct. Ainsi, en 2003 les montants payés pour les assurances sociales (cotisations AVS/AI, caisses de pensions) et pour les impôts se montent à 1027 francs dans la classe de revenus la plus basse, contre 5380 francs dans la classe de revenus la plus haute. Cette différence s'explique également par le fait que la taille des ménages augmente linéairement avec chaque quintile.

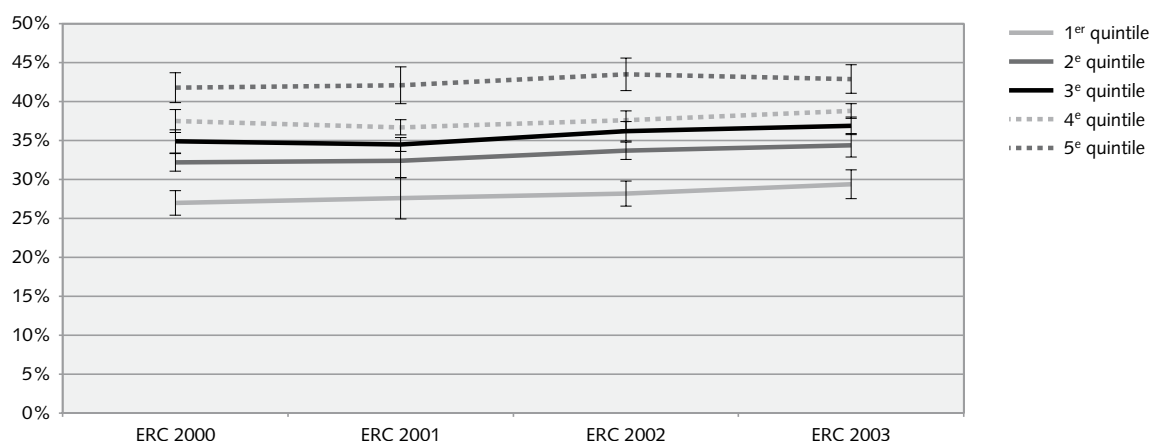
La part des dépenses de transfert a cependant évolué plus rapidement pour les ménages à bas revenus que pour les ménages à revenus élevés (cf. graphique 2.4). Entre 2000 et 2003, les dépenses de transfert ont ainsi augmenté de 2,5 points de pour cent pour les ménages de la classe de revenus la plus faible, contre seulement 1,1 point de pour cent pour les ménages de la classe de revenu la plus élevée. Ceci tient essentiellement au fait que les primes d'assurance maladie ne sont pas proportionnelles au revenu: leur augmentation se répercute par conséquent de manière beaucoup plus forte sur les ménages à bas revenus que sur les ménages aisés.

Différences selon l'âge de la personne de référence

La part des dépenses de transfert est généralement moins élevée chez les ménages les plus jeunes (c'est-à-dire dont la personne de référence est âgée de 34 ans et

Part des dépenses de transfert selon la classe de revenu en 2000, 2001, 2002 et 2003

G 2.4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

moins) et les plus âgés (personne de référence âgée de plus de 65 ans), les premiers parce qu'ils sont imposés à un taux relativement bas, les seconds parce qu'ils ne cotisent plus aux assurances sociales. Notons également que dans ces deux groupes, les ménages sont en général plus petits que dans les classes d'âge intermédiaires. Ces deux groupes d'âges sont cependant ceux qui ont connu l'accroissement le plus marqué de leurs dépenses de transfert entre 2000 et 2003, avec une évolution de 2,1 et 2,6 points de pour cent respectivement. Pour les ménages les plus âgés, cette progression est essentiellement due à l'assurance maladie de base, qui passe de 324 francs par mois en 2000 à 384 francs en 2003 (+18,5%; +0,9 point de pour cent en termes de part du total des dépenses). Pour les ménages les plus jeunes, par contre, ce sont les montants consacrés aux assurances privées qui augmentent le plus fortement: de 273 francs en 2000, ils passent à 361 francs par mois en 2003 (+32,4%; +0,8 point de pour cent). Les ménages dont la personne de référence a moins de 34 ans se caractérisent également par une augmentation des montants consacrés aux impôts et taxes: de 670 francs en 2000, ils passent à 839 francs par mois en 2003, ce qui correspond à un accroissement de 25,2% (+1,3 points de pour cent en termes de part du total des dépenses).

En ce qui concerne les dépenses de consommation, on relèvera que le poste logement et énergie a augmenté de manière constante entre 2000 et 2003 chez les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 35 ans (+7,8%, de 1297 à 1398 francs par mois). Ce phénomène doit être mis en lien avec la plus grande mobilité des jeunes (par exemple, départ du domicile parental, déménagements liés à l'activité professionnelle). Ceux-ci subissent par conséquent plus fortement la hausse des loyers (+4,2% en moyenne entre 2000 et 2003) que des personnes plus âgées qui occupent le même logement depuis de nombreuses années.

T 2.2 Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,31	2,28	2,30	2,30	2,31	2,28	2,30	2,30
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,25	1,22	1,24	1,26	1,25	1,22	1,24	1,26
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	8453	8604	8816	8781	8453	8604	8816	8781
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	71,7%	71,9%	72,4%	71,8%	a 6 062	a 6185	a 6381	a 6302
Revenus issus d'activités salariées	64,5%	64,1%	62,4%	62,9%	a 5 456	a 5514	a 5502	a 5522
Revenus issus d'activités indépendantes	7,2%	7,8%	10,0%	8,9%	c 606	c 671	c 879	c 780
Revenus de la location et de la fortune	(5,5%)	5,4%	4,8%	4,6%	(469)	c 468	c 419	c 403
Revenus issus de transferts	22,7%	22,7%	22,9%	23,6%	b 1923	b 1952	b 2015	b 2076
Prestations sociales	16,3%	16,7%	17,5%	18,1%	b 1381	b 1433	b 1546	b 1588
Rentes AVS/AI	8,4%	8,4%	8,4%	8,6%	b 709	b 723	b 745	b 754
Rentes de caisses de pension (PP)	5,4%	5,8%	6,3%	6,4%	c 456	c 496	b 558	c 563
Indemnités et autres prestations sociales	2,6%	2,5%	2,8%	3,1%	c 217	c 214	b 243	c 272
Revenus issus d'autres transferts divers	6,4%	6,0%	5,3%	5,6%	b 542	b 518	b 469	b 488
Pensions alimentaires	(0,6%)	(0,7%)	(0,6%)	(0,7%)	(54)	(61)	(54)	(57)
Autres revenus issus de transferts divers	5,8%	5,3%	4,7%	4,9%	b 488	b 457	b 415	c 431
Déductions obligatoires ⁴	-24,9%	-25,3%	-25,2%	-26,1%	-2101	-2181	-2224	-2294
Revenu disponible	75,1%	74,7%	74,8%	73,9%	6352	6423	6591	6488
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	7392	7664	7649	7752	7392	7664	7649	7752
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	63,2%	63,3%	62,1%	61,7%	a 4671	a 4853	a 4748	a 4781
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,2%	8,1%	8,2%	8,1%	a 604	a 623	a 627	a 631
Boissons alcoolisées et tabacs	1,3%	1,3%	1,2%	1,1%	b 97	b 98	b 95	b 88
Vêtements et chaussures	3,3%	3,2%	3,2%	2,9%	b 241	b 247	b 243	b 223
Logement et énergie	17,8%	17,8%	17,9%	17,6%	a 1313	a 1364	a 1366	a 1364
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,1%	3,1%	2,9%	2,8%	b 227	c 238	b 220	b 215
Services médicaux et dépenses de santé	4,0%	4,5%	4,1%	4,3%	b 293	b 348	b 317	c 336
Transports	8,0%	7,3%	7,3%	7,6%	c 591	b 559	c 558	b 589
Communications	1,8%	1,8%	1,9%	2,0%	a 134	a 142	a 147	a 152
Loisirs et culture	6,5%	6,6%	6,4%	6,3%	b 483	b 507	b 489	b 490
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,4%)	(0,4%)	(0,6%)	(31)	(31)	(30)	(45)
Restauration et hôtellerie	6,5%	6,7%	6,3%	6,1%	b 483	b 516	a 482	b 475
Autres biens et services	2,4%	2,3%	2,3%	2,2%	b 176	b 180	b 175	b 172
Dépenses de transfert	36,8%	36,7%	37,9%	38,3%	a 2721	a 2811	a 2901	a 2971
Assurances	20,6%	20,7%	21,9%	22,3%	a 1522	a 1583	a 1679	a 1727
Assurances sociales des personnes actives	9,4%	9,5%	9,9%	9,7%	a 698	a 729	a 755	a 751
Assurance-maladie de base	4,8%	4,8%	5,2%	5,6%	a 358	a 367	a 396	a 433
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,8%	1,8%	1,9%	1,8%	b 132	b 141	a 142	b 142
Autres assurances privées des ménages	4,5%	4,5%	5,1%	5,2%	a 333	a 345	a 386	b 400
Impôts et taxes	13,6%	13,4%	13,5%	13,8%	b 1002	b 1028	b 1033	b 1071
Cotisations, dons et autres versements	2,7%	2,6%	2,5%	2,2%	c 197	c 200	c 189	b 173

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.

³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.

⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.3 Revenus et dépenses des ménages de Suisse alémanique et romanche

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	70,2%	71,5%	71,3%	71,6%	70,2%	71,5%	71,3%	71,6%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,30	2,28	2,26	2,29	2,30	2,28	2,26	2,29
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,25	1,23	1,27	1,29	1,25	1,23	1,27	1,29
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	8505	8829	9024	8915	8505	8829	9024	8915
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	71,3%	71,7%	72,8%	71,8%	b 6069	a 6328	b 6567	b 6400
Revenus issus d'activités salariées	64,3%	63,9%	62,2%	63,1%	b 5473	b 5641	b 5613	b 5625
Revenus issus d'activités indépendantes	7,0%	7,8%	10,6%	8,7%	c 595	c 687	c 954	c 775
Revenus de la location et de la fortune	(6,0%)	(6,2%)	5,2%	5,0%	(507)	(548)	c 470	c 442
Revenus issus de transferts	22,7%	22,1%	22,0%	23,2%	b 1930	b 1953	b 1987	b 2072
Prestations sociales	16,5%	16,3%	16,8%	17,8%	b 1402	b 1443	b 1514	b 1584
Rentes AVS/AI	8,5%	8,2%	8,0%	8,4%	b 725	b 728	b 725	b 748
Rentes de caisses de pension (PP)	5,5%	5,8%	6,4%	6,6%	c 466	c 514	c 581	c 587
Indemnités et autres prestations sociales	2,5%	2,3%	2,3%	2,8%	c 211	c 200	c 207	c 249
Revenus issus d'autres transferts divers	6,2%	5,8%	5,2%	5,5%	b 528	b 510	b 473	c 488
Pensions alimentaires	(0,7%)	(0,7%)	(0,6%)	(0,7%)	(56)	(63)	(54)	(61)
Autres revenus issus de transferts divers	5,6%	5,1%	4,7%	4,8%	b 472	b 447	b 420	c 427
Déductions obligatoires ⁴	-24,0%	-25,0%	-24,7%	-25,4%	-2044	-2209	-2227	-2265
Revenu disponible	76,0%	75,0%	75,3%	74,6%	6462	6620	6797	6650
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	7320	7798	7760	7876	7320	7798	7760	7876
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	63,5%	63,3%	62,0%	62,2%	a 4648	a 4939	a 4813	a 4901
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,0%	7,8%	7,8%	7,9%	a 586	a 609	a 608	a 623
Boissons alcoolisées et tabacs	1,2%	1,2%	1,2%	1,1%	b 90	b 94	b 90	b 88
Vêtements et chaussures	3,3%	3,3%	3,2%	2,9%	b 239	b 257	b 250	b 231
Logement et énergie	18,4%	18,2%	18,1%	17,8%	a 1349	a 1421	a 1407	a 1402
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,0%	3,1%	2,9%	2,8%	b 219	c 240	c 229	b 218
Services médicaux et dépenses de santé	3,9%	4,4%	4,2%	4,6%	c 288	c 341	c 326	c 361
Transports	(8,1%)	6,9%	6,8%	7,5%	(592)	b 541	c 531	c 590
Communications	1,8%	1,8%	1,9%	1,9%	a 129	b 139	a 145	b 148
Loisirs et culture	6,5%	6,9%	6,7%	6,5%	b 479	b 536	b 522	b 516
Frais d'écologie et de formation	(0,5%)	(0,4%)	(0,3%)	(0,7%)	(35)	(30)	(26)	(52)
Restauration et hôtellerie	6,5%	7,0%	6,5%	6,3%	b 476	b 544	b 502	b 495
Autres biens et services	2,3%	2,4%	2,3%	2,2%	b 168	b 187	b 176	b 177
Dépenses de transfert	36,5%	36,7%	38,0%	37,8%	a 2672	b 2858	a 2947	a 2975
Assurances	20,5%	20,2%	21,8%	22,0%	a 1504	a 1575	a 1695	a 1731
Assurances sociales des personnes actives	9,4%	9,4%	9,9%	9,6%	b 690	b 733	b 770	b 758
Assurance-maladie de base	4,6%	4,4%	4,7%	5,1%	a 334	a 340	a 364	a 404
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	2,0%	1,9%	2,0%	2,0%	b 143	b 150	b 154	b 157
Autres assurances privées des ménages	4,6%	4,5%	5,2%	5,2%	b 336	b 351	b 406	b 413
Impôts et taxes	13,2%	13,6%	13,5%	13,6%	b 966	b 1064	b 1048	b 1073
Cotisations, dons et autres versements	2,8%	2,8%	2,6%	2,2%	c 202	c 219	c 203	c 172

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.4 Revenus et dépenses des ménages de Suisse romande

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	25,1%	23,6%	23,6%	23,3%	25,1%	23,6%	23,6%	23,3%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,29	2,30	2,40	2,31	2,29	2,30	2,40	2,31
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,26	1,22	1,15	1,18	1,26	1,22	1,15	1,18
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	8423	8229	8427	8646	8423	8229	8427	8646
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	72,9%	72,9%	70,6%	72,0%	b 6137	b 5995	b 5948	b 6227
Revenus issus d'activités salariées	65,5%	65,3%	62,5%	63,2%	b 5513	b 5375	b 5268	b 5468
Revenus issus d'activités indépendantes	(7,4%)	(7,5%)	(8,1%)	(8,8%)	(624)	(621)	(681)	(760)
Revenus de la location et de la fortune	(4,8%)	(3,2%)	(3,6%)	(3,5%)	(406)	(262)	(305)	(301)
Revenus issus de transferts	22,3%	24,0%	25,8%	24,5%	b 1880	b 1972	b 2174	b 2118
Prestations sociales	15,4%	17,0%	20,0%	18,5%	c 1296	c 1403	c 1689	c 1601
Rentes AVS/AI	7,7%	8,2%	9,5%	8,5%	c 651	c 676	c 802	c 735
Rentes de caisses de pension (PP)	(5,2%)	(5,6%)	6,5%	(5,9%)	(437)	(461)	c 548	(512)
Indemnités et autres prestations sociales	2,5%	3,2%	4,0%	4,1%	c 208	c 266	c 339	c 353
Revenus issus d'autres transferts divers	6,9%	6,9%	5,7%	(6,0%)	c 583	c 569	c 484	(517)
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-26,9%	-26,5%	-27,2%	-28,3%	-2264	-2183	-2290	-2448
Revenu disponible	73,1%	73,5%	72,8%	71,7%	6159	6046	6137	6198
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	7551	7470	7520	7657	7551	7470	7520	7657
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	62,5%	63,0%	61,9%	60,1%	b 4718	b 4707	b 4658	b 4600
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,4%	8,9%	9,0%	8,5%	b 637	b 662	b 679	b 653
Boissons alcoolisées et tabacs	1,6%	1,5%	(1,5%)	1,2%	b 118	c 113	(112)	c 91
Vêtements et chaussures	3,2%	2,9%	3,0%	2,7%	b 242	b 219	c 223	c 205
Logement et énergie	16,5%	16,6%	16,9%	17,1%	b 1245	b 1238	a 1270	b 1308
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,1%	3,3%	2,7%	2,7%	c 236	c 249	c 205	c 210
Services médicaux et dépenses de santé	3,9%	4,6%	3,9%	3,6%	c 291	c 345	c 295	c 276
Transports	(7,7%)	(8,4%)	(8,7%)	8,1%	(584)	(625)	(657)	c 621
Communications	1,9%	1,9%	1,9%	2,1%	b 142	b 145	b 146	b 162
Loisirs et culture	6,6%	6,1%	5,6%	5,8%	c 502	c 456	b 420	b 446
Frais d'écologie et de formation	(0,3%)	(0,5%)	(0,5%)	(0,4%)	(23)	(35)	(40)	(30)
Restauration et hôtellerie	6,6%	6,1%	5,8%	5,7%	b 499	b 456	b 433	b 439
Autres biens et services	2,6%	2,2%	2,4%	2,1%	c 198	c 164	b 179	b 160
Dépenses de transfert	37,5%	37,0%	38,1%	39,9%	b 2833	b 2763	b 2862	b 3057
Assurances	20,6%	21,6%	21,8%	22,8%	b 1558	b 1615	b 1638	b 1744
Assurances sociales des personnes actives	9,6%	10,0%	9,7%	9,9%	b 728	b 745	b 727	b 759
Assurance-maladie de base	5,4%	5,8%	6,3%	6,5%	a 405	a 432	a 471	a 501
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,4%	1,5%	1,5%	1,4%	b 107	c 113	b 112	c 107
Autres assurances privées des ménages	4,2%	4,4%	4,4%	4,9%	b 319	b 325	b 328	c 377
Impôts et taxes	14,6%	13,4%	14,1%	14,8%	b 1104	c 999	b 1061	c 1132
Cotisations, dons et autres versements	(2,3%)	2,0%	(2,2%)	2,4%	(170)	c 150	(163)	c 181

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.5 Revenus et dépenses des ménages de Suisse italienne

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	4,7%	5,0%	5,1%	5,1%	4,7%	5,0%	5,1%	5,1%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,53	2,31	2,49	2,36	2,53	2,31	2,49	2,36
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,24	1,14	1,23	1,17	1,24	1,14	1,23	1,17

Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	7845	7151	7698	7524	7845	7151	7698	7524
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	70,9%	70,1%	75,2%	70,0%	c 5564	c 5016	c 5 790	c 5265
Revenus issus d'activités salariées	62,4%	60,8%	65,5%	57,5%	c 4895	c 4347	c 5 039	c 4324
Revenus issus d'activités indépendantes	(8,5%)	(9,4%)	(9,8%)	(12,5%)	(669)	(669)	(751)	(942)
Revenus de la location et de la fortune	(3,0%)	(4,1%)	(3,1%)	(4,4%)	(237)	(293)	(240)	(328)
Revenus issus de transferts	26,0%	25,8%	21,7%	25,7%	c 2043	c 1842	c 1668	c 1931
Prestations sociales	19,4%	20,2%	17,2%	21,1%	c 1525	c 1443	c 1327	c 1587
Rentes AVS/AI	()	12,3%	()	(12,1%)	()	c 882	()	(910)
Rentes de caisses de pension (PP)	()	(5,7%)	()	(6,0%)	()	(406)	()	(448)
Indemnités et autres prestations sociales	(4,3%)	(2,2%)	(3,9%)	(3,0%)	(335)	(154)	(302)	(228)
Revenus issus d'autres transferts divers	(6,6%)	5,6%	4,4%	(4,6%)	(518)	c 399	c 341	(344)
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-26,7%	-24,7%	-24,5%	-26,5%	-2094	-1766	-1886	-1993
Revenu disponible	73,3%	75,3%	75,5%	73,5%	5750	5385	5812	5532

Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	7612	6655	6711	6430	7612	6655	6711	6430
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	62,5%	64,7%	63,6%	61,0%	c 4759	b 4303	b 4266	b 3925
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	9,0%	9,7%	9,7%	10,0%	b 688	b 644	b 649	c 644
Boissons alcoolisées et tabacs	(1,3%)	1,3%	1,2%	1,3%	(99)	c 89	c 80	c 83
Vêtements et chaussures	(3,5%)	3,5%	3,4%	3,0%	(266)	c 232	c 227	c 194
Logement et énergie	14,8%	17,3%	18,5%	16,8%	c 1128	b 1152	b 1244	b 1083
Ameublement, équipement et entretien du ménage	(3,9%)	(2,4%)	(2,5%)	(3,0%)	(295)	(159)	(167)	(191)
Services médicaux et dépenses de santé	()	()	()	()	()	()	()	()
Transports	(7,9%)	(7,6%)	7,2%	6,7%	(601)	(507)	c 481	c 432
Communications	(2,3%)	2,5%	2,7%	2,6%	(175)	c 168	c 181	c 165
Loisirs et culture	5,8%	4,8%	5,2%	5,2%	c 438	c 323	c 348	c 336
Frais d'écolage et de formation	()	()	()	()	()	()	()	()
Restauration et hôtellerie	6,7%	6,0%	6,4%	5,7%	c 509	c 397	c 431	c 364
Autres biens et services	2,3%	(2,3%)	2,1%	2,4%	c 174	(156)	c 144	c 153
Dépenses de transfert	37,5%	35,3%	36,4%	39,0%	c 2853	b 2353	c 2445	c 2505
Assurances	21,0%	23,2%	24,4%	24,7%	b 1599	b 1542	c 1639	b 1587
Assurances sociales des personnes actives	8,6%	9,0%	10,0%	9,7%	c 658	c 599	c 674	c 627
Assurance-maladie de base	6,1%	6,8%	7,3%	8,3%	b 466	b 452	b 487	b 536
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,5%	2,2%	1,5%	1,5%	c 111	c 144	c 101	c 97
Autres assurances privées des ménages	4,8%	5,2%	(5,6%)	5,1%	c 364	c 348	(377)	c 327
Impôts et taxes	(12,9%)	9,9%	(10,4%)	11,8%	(985)	c 659	(701)	c 759
Cotisations, dons et autres versements	(3,5%)	(2,3%)	(1,6%)	(2,5%)	(270)	(152)	(106)	(159)

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.

³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.

⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.6 Revenus et dépenses des ménages du 1^{er} quintile de la distribution du revenu brut

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	20,1%	19,4%	19,9%	20,2%	20,1%	19,4%	19,9%	20,2%
Nombre moyen de personnes par ménage	1,42	1,36	1,33	1,37	1,42	1,36	1,33	1,37
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	0,46	0,38	0,38	0,42	0,46	0,38	0,38	0,42
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	3033	3155	3111	3238	3033	3155	3111	3238
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	26,7%	24,5%	21,4%	26,6%	c 809	c 775	c 665	c 862
Revenus issus d'activités salariées	16,9%	15,7%	(13,7%)	18,9%	c 513	c 495	(427)	c 611
Revenus issus d'activités indépendantes	(9,8%)	(8,9%)	(7,7%)	(7,8%)	(296)	(280)	(238)	(251)
Revenus de la location et de la fortune	7,5%	(6,7%)	6,5%	(5,9%)	c 226	(210)	c 203	(192)
Revenus issus de transferts	65,9%	68,8%	72,1%	67,5%	b 1997	b 2170	b 2242	b 2184
Prestations sociales	56,3%	60,9%	64,1%	61,3%	b 1708	b 1921	b 1993	b 1986
Rentes AVS/AI	44,3%	47,8%	47,5%	45,3%	b 1345	b 1509	b 1478	b 1466
Rentes de caisses de pension (PP)	(8,0%)	7,7%	11,2%	10,4%	(242)	c 243	c 347	c 336
Indemnités et autres prestations sociales	(4,0%)	(5,4%)	(5,4%)	(5,7%)	(120)	(169)	(168)	(183)
Revenus issus d'autres transferts divers	9,6%	7,9%	8,0%	6,1%	c 290	c 250	c 249	c 198
Pensions alimentaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus issus de transferts divers	0	0	0	0	0	0	0	0
Déductions obligatoires ⁴	-22,1%	-22,6%	-23,0%	-24,9%	-669	-712	-717	-805
Revenu disponible	77,9%	77,4%	77,0%	75,1%	2364	2443	2394	2432
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	3396	3633	3485	3714	3396	3633	3485	3714
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	73,0%	72,4%	71,8%	70,6%	b 2480	b 2630	b 2504	b 2621
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	11,4%	11,0%	11,2%	10,7%	b 388	b 399	b 391	b 396
Boissons alcoolisées et tabacs	1,4%	1,5%	1,4%	0	c 46	c 54	c 49	0
Vêtements et chaussures	3,2%	2,6%	2,5%	2,5%	c 109	c 95	c 88	c 92
Logement et énergie	24,7%	23,9%	25,5%	24,5%	b 838	b 869	b 890	b 910
Ameublement, équipement et entretien du ménage	(2,6%)	2,2%	2,3%	(2,7%)	(90)	c 80	c 79	(99)
Services médicaux et dépenses de santé	0	0	0	(6,0%)	0	0	0	(223)
Transports	(5,9%)	5,3%	(5,4%)	5,6%	(201)	c 192	(187)	c 208
Communications	2,3%	2,3%	2,4%	2,5%	b 78	b 83	b 84	c 94
Loisirs et culture	6,9%	6,1%	5,6%	5,9%	c 234	c 222	b 196	c 219
Frais d'écologie et de formation	0	0	0	0	0	0	0	0
Restauration et hôtellerie	6,2%	6,4%	6,2%	6,3%	c 209	c 232	c 218	c 235
Autres biens et services	2,3%	2,4%	2,3%	2,3%	c 78	c 89	c 79	c 86
Dépenses de transfert	27,0%	27,6%	28,2%	29,4%	b 916	b 1003	b 982	b 1093
Assurances	15,4%	15,6%	16,0%	17,1%	b 524	b 566	b 557	b 635
Assurances sociales des personnes actives	2,6%	2,3%	2,2%	2,8%	c 88	c 84	c 75	c 103
Assurance-maladie de base	7,4%	7,5%	8,1%	8,5%	b 251	b 273	a 281	b 317
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	2,1%	2,4%	2,4%	2,2%	c 73	c 86	c 83	c 82
Autres assurances privées des ménages	3,3%	3,4%	3,4%	3,6%	c 112	c 123	c 118	c 134
Impôts et taxes	9,7%	(9,7%)	10,3%	10,6%	c 328	(351)	c 359	c 392
Cotisations, dons et autres versements	(1,9%)	(2,4%)	(1,9%)	(1,8%)	(64)	(86)	(66)	(66)

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.7 Revenus et dépenses des ménages du 2^e quintile de la distribution du revenu brut

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	19,3%	20,1%	20,1%	19,3%	19,3%	20,1%	20,1%	19,3%
Nombre moyen de personnes par ménage	1,98	1,91	2,02	1,94	1,98	1,91	2,02	1,94
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	0,94	0,86	0,92	0,92	0,94	0,86	0,92	0,92

Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	5396	5667	5787	5785	5396	5667	5787	5785
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	59,0%	59,7%	58,9%	56,9%	b 3186	b 3382	b 3406	b 3290
Revenus issus d'activités salariées	52,4%	52,0%	51,1%	48,9%	b 2825	b 2947	b 2955	b 2827
Revenus issus d'activités indépendantes	(6,7%)	(7,7%)	(7,8%)	(8,0%)	(361)	(435)	(451)	(463)
Revenus de la location et de la fortune	(4,7%)	(4,7%)	(5,8%)	(4,8%)	(255)	(269)	(338)	(280)
Revenus issus de transferts	36,2%	35,6%	35,3%	38,3%	b 1955	b 2016	b 2044	b 2215
Prestations sociales	29,2%	29,4%	30,1%	31,8%	c 1576	c 1668	c 1743	c 1842
Rentes AVS/AI	16,2%	14,6%	15,2%	15,6%	c 876	c 829	c 879	c 904
Rentes de caisses de pension (PP)	9,2%	11,4%	11,0%	11,5%	c 499	c 648	c 637	c 667
Indemnités et autres prestations sociales	(3,7%)	(3,4%)	(3,9%)	(4,7%)	(201)	(191)	(227)	(271)
Revenus issus d'autres transferts divers	7,0%	6,1%	5,2%	6,5%	c 379	c 348	c 300	c 374
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-23,8%	-24,4%	-24,2%	-25,9%	-1287	-1383	-1398	-1500
Revenu disponible	76,2%	75,6%	75,8%	74,1%	4109	4283	4388	4285

Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	5265	5587	5475	5648	5265	5587	5475	5648
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	67,8%	67,6%	66,3%	65,6%	b 3569	b 3777	b 3630	b 3703
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	9,6%	9,4%	9,6%	8,9%	b 505	b 523	b 528	b 504
Boissons alcoolisées et tabacs	1,5%	1,4%	1,3%	1,2%	c 77	c 79	c 73	c 69
Vêtements et chaussures	2,8%	3,3%	2,9%	2,5%	c 147	c 182	c 156	c 138
Logement et énergie	20,3%	20,8%	21,1%	20,4%	b 1068	b 1159	a 1156	b 1151
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,3%	(3,0%)	2,7%	(2,8%)	c 172	(169)	c 150	(159)
Services médicaux et dépenses de santé	(5,2%)	5,2%	()	()	(275)	c 291	()	()
Transports	(7,1%)	6,7%	(6,5%)	(8,3%)	(376)	c 376	(355)	(470)
Communications	2,2%	2,1%	2,4%	2,1%	b 118	b 120	b 130	b 121
Loisirs et culture	6,6%	6,3%	5,9%	5,8%	c 349	c 353	b 322	c 326
Frais d'écologie et de formation	(0,3%)	(0,4%)	()	()	(14)	(20)	()	()
Restauration et hôtellerie	6,6%	6,7%	5,9%	6,3%	b 349	c 374	b 322	b 355
Autres biens et services	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	b 119	c 130	c 127	c 132
Dépenses de transfert	32,2%	32,4%	33,7%	34,4%	a 1696	b 1811	a 1844	b 1946
Assurances	19,3%	18,9%	20,1%	20,3%	a 1014	b 1058	a 1101	b 1148
Assurances sociales des personnes actives	7,2%	7,1%	7,3%	7,3%	b 379	b 396	b 399	b 410
Assurance-maladie de base	6,1%	5,8%	6,6%	6,9%	b 322	b 326	b 362	b 388
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,9%	2,0%	2,1%	1,9%	c 99	b 109	c 112	c 109
Autres assurances privées des ménages	4,1%	4,1%	4,1%	4,2%	b 214	b 227	b 227	b 240
Impôts et taxes	11,3%	11,5%	11,4%	11,9%	b 593	c 643	b 623	b 670
Cotisations, dons et autres versements	(1,7%)	(2,0%)	(2,2%)	(2,3%)	(89)	(110)	(120)	(128)

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.

³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.

⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.8 Revenus et dépenses des ménages du 3^e quintile de la distribution du revenu brut

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	20,8%	20,4%	19,9%	20,6%	20,8%	20,4%	19,9%	20,6%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,41	2,49	2,47	2,41	2,41	2,49	2,47	2,41
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,30	1,28	1,24	1,25	1,30	1,28	1,24	1,25
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	7376	7692	7834	7914	7376	7692	7834	7914
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	71,7%	71,1%	69,4%	68,5%	b 5290	b 5468	b 5437	b 5419
Revenus issus d'activités salariées	65,5%	63,2%	61,0%	61,0%	b 4834	b 4858	b 4777	b 4824
Revenus issus d'activités indépendantes	(6,2%)	(7,9%)	(8,4%)	(7,5%)	(456)	(610)	(659)	(595)
Revenus de la location et de la fortune	3,5%	(4,1%)	(4,3%)	(4,7%)	c 261	(314)	(338)	(369)
Revenus issus de transferts	24,7%	24,8%	26,3%	26,9%	c 1825	b 1910	c 2059	c 2126
Prestations sociales	19,1%	18,6%	21,0%	21,6%	c 1409	c 1434	c 1642	c 1706
Rentes AVS/AI	8,3%	8,1%	8,0%	8,7%	c 609	c 624	c 629	c 690
Rentes de caisses de pension (PP)	7,6%	7,7%	9,1%	8,6%	c 560	c 594	c 715	c 684
Indemnités et autres prestations sociales	(3,3%)	(2,8%)	3,8%	(4,2%)	(240)	(216)	c 298	(331)
Revenus issus d'autres transferts divers	5,6%	6,2%	5,3%	5,3%	c 416	c 476	c 418	c 420
Pensions alimentaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus issus de transferts divers	0	0	0	0	0	0	0	0
Déductions obligatoires ⁴	-25,2%	-23,7%	-24,7%	-25,6%	-1862	-1823	-1936	-2023
Revenu disponible	74,8%	76,3%	75,3%	74,4%	5514	5869	5898	5891
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	6958	6951	7210	7278	6958	6951	7210	7278
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	65,1%	65,5%	63,8%	63,1%	b 4533	b 4553	a 4598	b 4592
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,6%	9,1%	9,0%	8,7%	b 599	a 636	a 649	b 631
Boissons alcoolisées et tabacs	1,4%	1,4%	1,4%	1,2%	c 100	c 99	c 98	c 90
Vêtements et chaussures	3,1%	3,1%	3,2%	2,8%	b 215	c 219	b 228	c 206
Logement et énergie	19,3%	18,9%	18,3%	17,9%	b 1340	b 1314	a 1316	a 1304
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,2%	3,0%	2,9%	2,6%	c 223	c 211	c 211	c 191
Services médicaux et dépenses de santé	3,8%	(5,2%)	4,4%	(4,7%)	c 267	(362)	c 316	(343)
Transports	(8,9%)	(7,8%)	7,0%	(7,7%)	(619)	(543)	c 502	(561)
Communications	1,8%	2,0%	2,1%	2,1%	b 125	b 141	b 149	b 152
Loisirs et culture	6,3%	6,1%	6,8%	6,4%	b 439	c 422	c 489	b 469
Frais d'écologie et de formation	(0,2%)	(0,2%)	(0,3%)	(0,4%)	(17)	(11)	(20)	(33)
Restauration et hôtellerie	6,3%	6,4%	6,2%	6,3%	b 435	b 443	b 449	b 459
Autres biens et services	2,2%	2,2%	2,4%	2,1%	b 155	c 152	b 170	b 155
Dépenses de transfert	34,9%	34,5%	36,2%	36,9%	b 2425	a 2398	a 2612	a 2686
Assurances	20,4%	21,1%	21,9%	22,3%	a 1420	a 1466	a 1582	a 1622
Assurances sociales des personnes actives	9,0%	9,1%	9,0%	9,1%	b 629	b 630	b 652	b 660
Assurance-maladie de base	5,3%	5,5%	5,7%	6,0%	a 368	b 385	a 409	a 434
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,9%	2,0%	2,0%	1,9%	b 129	b 138	b 144	b 139
Autres assurances privées des ménages	4,2%	4,5%	5,2%	5,4%	b 294	b 313	b 376	b 389
Impôts et taxes	11,7%	11,2%	11,8%	12,3%	c 812	b 779	b 852	b 897
Cotisations, dons et autres versements	(2,8%)	(2,2%)	(2,5%)	(2,3%)	(193)	(153)	(178)	(167)

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.9 Revenus et dépenses des ménages du 4^e quintile de la distribution du revenu brut

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	19,5%	20,2%	20,1%	19,7%	19,5%	20,2%	20,1%	19,7%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,85	2,72	2,77	2,80	2,85	2,72	2,77	2,80
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,67	1,66	1,65	1,70	1,67	1,66	1,65	1,70

Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	9 757	10 124	10 335	10 384	9 757	10 124	10 335	10 384
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	79,8%	82,0%	79,2%	81,1%	a 7 782	a 8 298	a 8 190	a 8 416
Revenus issus d'activités salariées	73,5%	75,6%	69,6%	73,6%	a 7 171	a 7 651	b 7 197	a 7 644
Revenus issus d'activités indépendantes	(6,3%)	(6,4%)	(9,6%)	(7,4%)	(611)	(647)	(992)	(772)
Revenus de la location et de la fortune	(3,4%)	(2,8%)	(3,0%)	(2,6%)	(332)	(284)	(314)	(272)
Revenus issus de transferts	16,8%	15,2%	17,7%	16,3%	c 1 642	c 1 543	c 1 831	c 1 695
Prestations sociales	11,0%	9,4%	12,1%	11,1%	c 1 077	c 955	c 1 254	c 1 152
Rentes AVS/AI	4,1%	(3,4%)	4,4%	(3,5%)	c 396	(341)	c 452	(368)
Rentes de caisses de pension (PP)	(4,3%)	(3,6%)	(5,3%)	(4,9%)	(420)	(361)	(551)	(506)
Indemnités et autres prestations sociales	(2,7%)	2,5%	2,4%	2,7%	(262)	c 253	c 251	c 278
Revenus issus d'autres transferts divers	5,8%	5,8%	5,6%	5,2%	c 565	c 588	c 578	c 544
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-25,2%	-24,7%	-25,1%	-25,7%	-2 460	-2 497	-2 598	-2 674
Revenu disponible	74,8%	75,3%	74,9%	74,3%	7 297	7 627	7 737	7 710

Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	8 509	8 766	9 018	8 907	8 509	8 766	9 018	8 907
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	62,5%	63,3%	62,4%	61,2%	b 5 315	b 5 549	b 5 627	a 5 447
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,3%	8,0%	8,2%	8,5%	a 708	b 701	a 743	b 755
Boissons alcoolisées et tabacs	1,3%	1,3%	1,2%	1,1%	b 114	c 117	c 105	c 101
Vêtements et chaussures	3,5%	3,3%	3,1%	3,0%	b 299	c 286	b 284	b 268
Logement et énergie	17,1%	17,3%	17,5%	17,5%	a 1 456	a 1 518	a 1 576	b 1 556
Ameublement, équipement et entretien du ménage	2,8%	(3,6%)	2,9%	2,9%	c 237	(318)	c 263	c 255
Services médicaux et dépenses de santé	3,5%	3,6%	(3,8%)	3,8%	c 299	c 315	(341)	c 341
Transports	(8,0%)	7,7%	(8,9%)	7,3%	(679)	c 671	(805)	c 649
Communications	1,9%	1,9%	1,8%	2,0%	b 160	b 165	b 166	b 178
Loisirs et culture	6,2%	6,8%	6,3%	6,3%	b 526	c 598	c 566	b 562
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,4%)	(0,4%)	(0,6%)	(37)	(32)	(35)	(51)
Restauration et hôtellerie	6,9%	7,0%	6,0%	6,1%	b 590	b 612	b 537	b 542
Autres biens et services	2,5%	(2,5%)	2,3%	2,1%	c 209	(217)	b 204	c 190
Dépenses de transfert	37,5%	36,7%	37,6%	38,8%	a 3 194	a 3 216	a 3 391	a 3 460
Assurances	21,9%	22,3%	22,5%	23,9%	a 1 863	a 1 954	a 2 030	a 2 132
Assurances sociales des personnes actives	10,8%	11,2%	10,8%	11,2%	a 920	a 984	a 973	a 1 002
Assurance-maladie de base	4,8%	4,6%	4,9%	5,5%	a 410	a 402	a 443	b 490
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	b 143	b 148	b 150	b 150
Autres assurances privées des ménages	4,6%	4,8%	5,1%	5,5%	b 390	b 418	b 464	b 490
Impôts et taxes	12,8%	11,6%	12,3%	12,5%	b 1 093	b 1 020	b 1 107	b 1 111
Cotisations, dons et autres versements	(2,8%)	(2,8%)	(2,8%)	2,4%	(237)	(243)	(253)	c 217

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.

³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.

⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.10 Revenus et dépenses des ménages du 5^e quintile de la distribution du revenu brut

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	20,3%	19,9%	20,0%	20,0%	20,3%	19,9%	20,0%	20,0%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,88	2,91	2,92	2,98	2,88	2,91	2,92	2,98
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,89	1,91	2,02	2,02	1,89	1,91	2,02	2,02
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	16 580	16 298	17 020	16 591	16 580	16 298	17 020	16 591
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	79,2%	79,2%	83,5%	81,6%	b 13 134	a 12 902	b 14 217	a 13 534
Revenus issus d'activités salariées	71,4%	70,7%	71,4%	70,6%	b 11 840	b 11 525	b 12 159	b 11 717
Revenus issus d'activités indépendantes	(7,8%)	(8,5%)	(12,1%)	(11,0%)	(1 294)	(1 377)	(2 058)	(1 817)
Revenus de la location et de la fortune	(7,6%)	(7,8%)	(5,3%)	(5,4%)	(1 256)	(1 267)	(905)	(902)
Revenus issus de transferts	13,2%	13,1%	11,2%	13,0%	c 2 189	c 2 129	c 1 899	c 2 155
Prestations sociales	6,9%	(7,4%)	6,4%	7,5%	c 1 138	(1 202)	c 1 097	c 1 250
Rentes AVS/AI	(2,0%)	(2,1%)	(1,7%)	(2,0%)	(323)	(338)	(287)	(333)
Rentes de caisses de pension (PP)	(3,4%)	(3,8%)	(3,2%)	(3,7%)	(556)	(627)	(538)	(620)
Indemnités et autres prestations sociales	(1,6%)	(1,5%)	(1,6%)	(1,8%)	(259)	(237)	(272)	(297)
Revenus issus d'autres transferts divers	6,3%	5,7%	4,7%	(5,5%)	c 1 052	c 927	c 802	(905)
Pensions alimentaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus issus de transferts divers	0	0	0	0	0	0	0	0
Déductions obligatoires ⁴	-25,3%	-27,4%	-26,3%	-26,9%	-4 195	-4 471	-4 475	-4 468
Revenu disponible	74,7%	72,6%	73,7%	73,1%	12 385	11 828	12 545	12 123
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	12 742	13 319	13 064	13 212	12 742	13 319	13 064	13 212
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	58,2%	57,9%	56,5%	57,1%	b 7 411	b 7 717	a 7 385	b 7 543
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	6,4%	6,4%	6,3%	6,6%	a 815	a 852	a 823	b 872
Boissons alcoolisées et tabacs	1,2%	1,1%	1,2%	1,0%	b 147	c 142	c 151	c 130
Vêtements et chaussures	3,4%	3,4%	3,5%	3,1%	b 431	b 451	b 457	b 412
Logement et énergie	14,5%	14,7%	14,5%	14,4%	b 1 848	b 1 951	b 1 892	b 1 901
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,2%	3,1%	3,0%	2,8%	c 411	c 410	c 396	c 372
Services médicaux et dépenses de santé	3,3%	(3,5%)	3,0%	(3,9%)	c 422	(466)	c 397	(511)
Transports	(8,4%)	7,6%	7,2%	8,0%	(1 067)	c 1 007	c 942	c 1 059
Communications	1,5%	1,5%	1,6%	1,6%	b 191	b 199	b 205	b 215
Loisirs et culture	6,7%	7,0%	6,7%	6,6%	b 859	c 934	b 871	c 874
Frais d'écologie et de formation	(0,6%)	(0,6%)	(0,5%)	(0,9%)	(76)	(81)	(70)	(117)
Restauration et hôtellerie	6,5%	6,9%	6,8%	5,9%	b 829	c 914	b 885	b 785
Autres biens et services	2,5%	2,3%	2,3%	2,2%	c 316	c 309	c 295	c 295
Dépenses de transfert	41,8%	42,1%	43,5%	42,9%	b 5 330	b 5 602	b 5 679	b 5 668
Assurances	21,7%	21,4%	23,9%	23,4%	a 2 769	a 2 853	a 3 127	a 3 096
Assurances sociales des personnes actives	11,5%	11,6%	12,8%	12,0%	b 1 463	b 1 541	b 1 677	b 1 583
Assurance-maladie de base	3,4%	3,4%	3,7%	4,1%	a 438	a 448	a 482	b 538
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	b 216	b 223	b 219	b 229
Autres assurances privées des ménages	5,1%	4,8%	5,7%	5,7%	b 652	b 641	b 748	b 747
Impôts et taxes	17,0%	17,6%	17,0%	17,3%	b 2 164	c 2 345	b 2 226	b 2 284
Cotisations, dons et autres versements	(3,1%)	3,0%	2,5%	2,2%	(397)	c 404	c 326	c 288

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.11 Revenus et dépenses des ménages avec une personne de référence âgée de 34 ans et moins

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	20,6%	19,8%	19,2%	17,3%	20,6%	19,8%	19,2%	17,3%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,17	2,14	2,30	2,19	2,17	2,14	2,30	2,19
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,43	1,47	1,55	1,51	1,43	1,47	1,55	1,51
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	7840	8142	8827	8647	7840	8142	8827	8647
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	87,2%	88,8%	88,9%	88,8%	b 6837	b 7230	b 7849	b 7681
Revenus issus d'activités salariées	83,7%	84,8%	82,7%	84,4%	b 6561	b 6902	b 7298	b 7295
Revenus issus d'activités indépendantes	(3,5%)	(4,0%)	(6,2%)	(4,5%)	(276)	(328)	(551)	(386)
Revenus de la location et de la fortune	(1,2%)	(0,9%)	(0,9%)	(0,7%)	(95)	(76)	(78)	(58)
Revenus issus de transferts	11,6%	10,3%	10,2%	10,5%	c 907	c 836	c 901	c 908
Prestations sociales	(4,0%)	(3,4%)	(3,9%)	(4,7%)	(311)	(275)	(347)	(408)
Rentes AVS/AI	()	()	()	()	()	()	()	()
Rentes de caisses de pension (PP)	()	()	()	()	()	()	()	()
Indemnités et autres prestations sociales	(3,1%)	(2,2%)	(2,5%)	(3,3%)	(243)	(179)	(219)	(284)
Revenus issus d'autres transferts divers	7,6%	6,9%	6,3%	5,8%	c 596	c 561	c 554	c 501
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-22,1%	-21,8%	-22,4%	-23,3%	-1730	-1776	-1980	-2018
Revenu disponible	77,9%	78,2%	77,6%	76,7%	6110	6366	6848	6629
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	6550	6732	7157	7246	6550	6732	7157	7246
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	67,0%	66,6%	65,2%	64,9%	b 4387	b 4485	b 4668	b 4703
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7,1%	7,0%	7,1%	7,1%	b 463	b 473	b 506	b 511
Boissons alcoolisées et tabacs	1,3%	1,2%	1,0%	1,0%	c 86	c 82	c 73	c 71
Vêtements et chaussures	3,6%	3,5%	3,5%	3,0%	c 237	c 232	c 253	c 216
Logement et énergie	19,8%	19,8%	19,2%	19,3%	a 1297	a 1333	a 1372	a 1398
Ameublement, équipement et entretien du ménage	2,5%	(3,2%)	(3,0%)	2,2%	c 167	(214)	(211)	c 157
Services médicaux et dépenses de santé	2,3%	(2,8%)	(3,1%)	(2,9%)	c 153	(189)	(222)	(213)
Transports	(10,0%)	8,5%	(9,5%)	(10,7%)	(652)	c 572	(682)	(772)
Communications	2,4%	2,4%	2,4%	2,5%	b 160	b 165	b 172	b 184
Loisirs et culture	7,0%	7,4%	6,0%	6,4%	b 455	c 498	c 430	c 465
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,6%)	(0,4%)	(0,9%)	(25)	(41)	(29)	(63)
Restauration et hôtellerie	8,1%	7,8%	7,5%	6,9%	b 528	b 525	b 535	b 498
Autres biens et services	2,5%	2,4%	2,6%	2,1%	b 164	c 161	c 183	c 155
Dépenses de transfert	33,0%	33,4%	34,8%	35,1%	b 2164	b 2247	b 2489	b 2543
Assurances	21,4%	22,1%	23,0%	22,7%	a 1401	b 1488	a 1645	b 1646
Assurances sociales des personnes actives	11,5%	11,9%	12,1%	11,7%	b 750	b 800	b 869	b 848
Assurance-maladie de base	4,7%	4,6%	5,1%	5,1%	b 311	b 309	b 363	b 367
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,0%	1,1%	1,0%	1,0%	b 67	b 72	b 71	c 70
Autres assurances privées des ménages	4,2%	4,6%	4,8%	5,0%	b 273	b 307	b 341	b 361
Impôts et taxes	10,2%	10,1%	10,9%	11,6%	b 670	b 677	b 778	b 839
Cotisations, dons et autres versements	(1,4%)	(1,2%)	(0,9%)	(0,8%)	(93)	(82)	(67)	(58)

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.12 Revenus et dépenses des ménages avec une personne de référence âgée de 35 à 44 ans

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	21,4%	22,6%	22,4%	23,2%	21,4%	22,6%	22,4%	23,2%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,98	2,98	2,90	2,98	2,98	2,98	2,90	2,98
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,57	1,56	1,53	1,59	1,57	1,56	1,53	1,59
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	9657	9559	9941	9889	9657	9559	9941	9889
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	86,4%	87,6%	87,2%	85,6%	b 8 348	a 8371	b 8670	b 8467
Revenus issus d'activités salariées	78,4%	77,6%	74,6%	76,1%	b 7 570	b 7415	b 7418	b 7520
Revenus issus d'activités indépendantes	(8,1%)	(10,0%)	(12,6%)	(9,6%)	(778)	(957)	(1251)	(947)
Revenus de la location et de la fortune	(2,1%)	(1,5%)	(1,8%)	(2,3%)	(200)	(139)	(180)	(227)
Revenus issus de transferts	11,5%	11,0%	11,0%	12,1%	b 1 109	b 1049	b 1091	c 1194
Prestations sociales	5,1%	4,4%	5,5%	6,4%	c 489	c 425	c 544	c 637
Rentes AVS/AI	()	()	()	()	()	()	()	()
Rentes de caisses de pension (PP)	()	()	()	()	()	()	()	()
Indemnités et autres prestations sociales	3,3%	3,4%	3,8%	4,3%	c 321	c 329	c 377	c 422
Revenus issus d'autres transferts divers	6,4%	6,5%	5,5%	5,6%	c 620	c 624	c 547	c 557
Pensions alimentaires	(1,0%)	(1,2%)	(0,9%)	(0,9%)	(96)	(112)	(91)	(87)
Autres revenus issus de transferts divers	5,4%	5,4%	4,6%	4,8%	c 523	c 512	c 456	c 470
Déductions obligatoires ⁴	-24,2%	-25,3%	-25,5%	-25,9%	-2 341	-2416	-2537	-2559
Revenu disponible	75,8%	74,7%	74,5%	74,1%	7 317	7143	7404	7329
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	8088	8591	8487	8548	8088	8591	8487	8548
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	63,3%	64,2%	61,6%	61,6%	a 5121	b 5514	a 5232	b 5270
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,5%	8,1%	8,3%	8,3%	a 690	a 698	b 708	a 707
Boissons alcoolisées et tabacs	1,3%	1,3%	1,2%	1,2%	b 106	b 108	c 103	c 101
Vêtements et chaussures	3,8%	3,7%	3,4%	3,4%	b 307	c 315	b 291	b 288
Logement et énergie	19,0%	18,2%	18,7%	17,9%	a 1534	a 1567	a 1585	a 1530
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,1%	(3,8%)	3,2%	2,8%	c 248	(323)	c 269	c 240
Services médicaux et dépenses de santé	3,1%	3,1%	2,8%	(2,7%)	c 252	c 267	c 240	(229)
Transports	6,4%	(7,6%)	6,4%	7,6%	b 520	(651)	c 546	c 649
Communications	1,9%	1,9%	2,0%	2,0%	b 154	b 161	b 166	b 174
Loisirs et culture	6,8%	6,6%	6,7%	6,6%	b 553	c 567	b 573	b 567
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,5%)	(0,4%)	(0,5%)	(35)	(47)	(37)	(47)
Restauration et hôtellerie	6,4%	6,6%	6,0%	6,3%	b 520	b 564	b 509	b 534
Autres biens et services	2,5%	2,9%	2,4%	2,4%	b 200	c 246	c 205	c 205
Dépenses de transfert	36,7%	35,8%	38,4%	38,4%	b 2967	b 3077	b 3255	b 3279
Assurances	22,6%	22,2%	23,5%	23,7%	a 1825	a 1903	a 1991	b 2027
Assurances sociales des personnes actives	11,7%	11,5%	11,9%	11,5%	b 947	b 990	b 1006	b 986
Assurance-maladie de base	4,6%	4,5%	4,8%	5,3%	a 372	a 388	a 406	a 451
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	b 107	b 109	b 113	b 108
Autres assurances privées des ménages	4,9%	4,8%	5,5%	5,6%	b 399	b 416	b 465	b 482
Impôts et taxes	12,1%	11,2%	12,6%	12,3%	b 980	b 962	c 1070	b 1056
Cotisations, dons et autres versements	(2,0%)	(2,5%)	(2,3%)	2,3%	(163)	(211)	(195)	c 196

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.13 Revenus et dépenses des ménages avec une personne de référence âgée de 45 à 54 ans

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	19,7%	18,7%	19,2%	19,9%	19,7%	18,7%	19,2%	19,9%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,82	2,78	2,77	2,80	2,82	2,78	2,77	2,80
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,89	1,81	1,85	1,91	1,89	1,81	1,85	1,91
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	10 822	10 841	10 954	10 811	10 822	10 841	10 954	10 811
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	81,9%	85,5%	86,5%	86,3%	b 8 860	b 9 273	b 9 475	b 9 335
Revenus issus d'activités salariées	72,3%	74,7%	71,9%	74,8%	b 7 824	b 8 096	b 7 873	b 8 086
Revenus issus d'activités indépendantes	(9,6%)	(10,9%)	(14,6%)	(11,6%)	(1 036)	(1 177)	(1 601)	(1 250)
Revenus de la location et de la fortune	(6,2%)	(3,0%)	(2,8%)	(2,8%)	(674)	(328)	(304)	(302)
Revenus issus de transferts	11,9%	11,4%	10,7%	10,9%	c 1 288	c 1 239	b 1 176	c 1 174
Prestations sociales	5,7%	5,4%	6,0%	6,3%	c 621	c 589	c 657	c 677
Rentes AVS/AI	()	()	()	()	()	()	()	()
Rentes de caisses de pension (PP)	()	()	()	()	()	()	()	()
Indemnités et autres prestations sociales	3,0%	(3,0%)	3,0%	3,5%	c 324	(328)	c 334	c 376
Revenus issus d'autres transferts divers	6,2%	6,0%	4,7%	(4,6%)	c 667	c 650	c 519	(497)
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-27,1%	-27,4%	-27,2%	-27,7%	-2 931	-2 973	-2 982	-2 992
Revenu disponible	72,9%	72,6%	72,8%	72,3%	7 891	7 868	7 973	7 819
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	9 096	9 550	9 461	9 428	9 096	9 550	9 461	9 428
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	58,7%	60,6%	59,2%	59,3%	b 5341	b 5789	b 5601	b 5594
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,3%	8,1%	8,1%	8,3%	b 751	b 777	a 769	b 782
Boissons alcoolisées et tabacs	1,4%	1,4%	1,3%	1,2%	b 127	c 135	c 123	c 113
Vêtements et chaussures	3,1%	3,3%	3,1%	2,9%	b 279	c 312	c 292	b 278
Logement et énergie	15,9%	15,8%	15,9%	15,6%	b 1446	b 1508	a 1508	b 1472
Ameublement, équipement et entretien du ménage	(3,0%)	2,6%	2,4%	2,7%	(274)	c 249	c 229	c 251
Services médicaux et dépenses de santé	3,1%	3,8%	(3,7%)	(3,7%)	c 280	c 366	(349)	(347)
Transports	6,7%	(8,3%)	(7,7%)	7,2%	c 609	(792)	(725)	c 682
Communications	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	b 167	b 185	b 189	b 193
Loisirs et culture	6,3%	6,5%	5,9%	6,5%	b 576	c 623	b 562	c 614
Frais d'écologie et de formation	(0,6%)	(0,5%)	(0,7%)	(0,8%)	(57)	(50)	(62)	(79)
Restauration et hôtellerie	6,4%	6,3%	6,4%	6,2%	b 578	b 601	b 604	b 588
Autres biens et services	2,2%	2,0%	2,0%	2,1%	c 198	c 191	b 189	b 195
Dépenses de transfert	41,3%	39,4%	40,8%	40,7%	b 3754	b 3760	b 3861	b 3835
Assurances	23,2%	23,3%	24,5%	25,1%	b 2113	b 2224	b 2321	b 2362
Assurances sociales des personnes actives	11,7%	12,0%	12,1%	12,4%	b 1060	b 1146	b 1144	b 1165
Assurance-maladie de base	4,6%	4,5%	4,8%	5,4%	b 417	a 431	a 457	b 511
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	b 152	b 162	b 157	b 164
Autres assurances privées des ménages	5,3%	5,1%	5,9%	5,5%	b 484	b 485	b 563	b 522
Impôts et taxes	14,3%	13,5%	13,4%	12,9%	c 1298	c 1289	c 1272	b 1214
Cotisations, dons et autres versements	(3,8%)	2,6%	2,8%	2,7%	(343)	c 247	c 267	c 258

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.14 Revenus et dépenses des ménages avec une personne de référence âgée de 55 à 64 ans

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	15,9%	15,5%	16,1%	16,7%	15,9%	15,5%	16,1%	16,7%
Nombre moyen de personnes par ménage	1,99	1,98	2,08	1,95	1,99	1,98	2,08	1,95
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,30	1,31	1,30	1,28	1,30	1,31	1,30	1,28
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	9086	9337	9465	9099	9086	9337	9465	9099
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	70,8%	71,7%	68,0%	69,3%	b 6435	b 6693	b 6438	b 6309
Revenus issus d'activités salariées	61,0%	63,2%	58,2%	57,1%	b 5547	b 5900	b 5513	b 5198
Revenus issus d'activités indépendantes	(9,8%)	(8,5%)	(9,8%)	(12,2%)	(889)	(793)	(925)	(1111)
Revenus de la location et de la fortune	(7,1%)	(7,9%)	(6,3%)	(6,3%)	(641)	(740)	(601)	(576)
Revenus issus de transferts	22,1%	20,4%	25,6%	24,3%	c 2010	c 1904	c 2426	c 2214
Prestations sociales	17,0%	15,2%	20,5%	19,1%	c 1547	c 1424	c 1939	c 1737
Rentes AVS/AI	6,6%	5,5%	6,7%	6,6%	c 597	c 518	c 634	c 602
Rentes de caisses de pension (PP)	8,7%	(7,9%)	11,1%	10,0%	c 793	(738)	c 1051	c 911
Indemnités et autres prestations sociales	(1,7%)	(1,8%)	(2,7%)	(2,5%)	(157)	(168)	(254)	(224)
Revenus issus d'autres transferts divers	5,1%	5,1%	5,1%	(5,2%)	c 462	c 480	c 487	(477)
Pensions alimentaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus issus de transferts divers	0	0	0	0	0	0	0	0
Déductions obligatoires ⁴	-27,4%	-27,4%	-27,4%	-28,6%	-2493	-2554	-2596	-2606
Revenu disponible	72,6%	72,6%	72,6%	71,4%	6593	6783	6869	6493
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	8490	8323	8545	8421	8490	8323	8545	8421
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	61,2%	59,3%	59,6%	58,9%	b 5192	b 4938	b 5090	b 4960
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7,6%	8,1%	7,9%	7,8%	b 645	b 672	b 676	b 661
Boissons alcoolisées et tabacs	1,3%	1,3%	()	1,2%	c 111	c 109	()	c 103
Vêtements et chaussures	2,8%	2,8%	3,0%	2,6%	c 240	c 235	c 254	c 220
Logement et énergie	15,6%	16,5%	16,3%	16,2%	c 1325	b 1375	b 1395	b 1366
Ameublement, équipement et entretien du ménage	(3,4%)	2,6%	2,9%	3,1%	(285)	c 220	c 252	c 259
Services médicaux et dépenses de santé	(4,6%)	(4,9%)	4,3%	(4,5%)	(387)	(410)	c 368	(381)
Transports	(10,1%)	6,3%	(6,8%)	(7,7%)	(855)	c 523	(579)	(650)
Communications	1,4%	1,5%	1,6%	1,6%	b 115	b 126	b 141	b 139
Loisirs et culture	5,9%	6,5%	6,9%	5,9%	c 500	c 542	c 594	c 495
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,2%)	()	(0,5%)	(32)	(15)	()	(41)
Restauration et hôtellerie	6,2%	6,6%	5,9%	5,7%	c 522	c 546	b 503	b 478
Autres biens et services	2,0%	2,0%	2,1%	2,0%	b 173	c 165	c 184	b 167
Dépenses de transfert	38,8%	40,7%	40,4%	41,1%	b 3298	b 3385	b 3455	b 3461
Assurances	20,6%	21,8%	22,9%	23,4%	b 1746	b 1815	b 1953	b 1968
Assurances sociales des personnes actives	9,1%	9,8%	10,0%	9,6%	b 775	b 812	b 858	b 810
Assurance-maladie de base	4,4%	4,5%	4,8%	5,4%	b 375	b 379	b 413	b 452
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	2,1%	2,3%	2,4%	2,3%	b 182	b 192	b 204	b 192
Autres assurances privées des ménages	4,9%	5,2%	5,6%	6,1%	b 414	b 432	b 478	b 515
Impôts et taxes	15,6%	14,9%	14,8%	15,2%	c 1323	c 1242	b 1266	c 1277
Cotisations, dons et autres versements	(2,7%)	(3,9%)	(2,8%)	2,6%	(229)	(328)	(236)	c 215

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.15 Revenus et dépenses des ménages avec une personne de référence âgée de 65 ans et plus

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	22,4%	23,3%	23,0%	22,8%	22,4%	23,3%	23,0%	22,8%
Nombre moyen de personnes par ménage	1,57	1,53	1,48	1,50	1,57	1,53	1,48	1,50
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	0,20	0,15	0,16	0,15	0,20	0,15	0,16	0,15
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	5336	5785	5475	5745	5336	5785	5475	5745
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	(8,2%)	(6,1%)	(5,7%)	(6,7%)	(439)	(353)	(314)	(386)
Revenus issus d'activités salariées	(5,1%)	(2,7%)	(2,9%)	(2,3%)	(272)	(158)	(157)	(132)
Revenus issus d'activités indépendantes	(3,1%)	(3,4%)	(2,9%)	(4,4%)	(167)	(195)	(158)	(254)
Revenus de la location et de la fortune	14,4%	(18,2%)	16,6%	(14,1%)	c 766	(1052)	c 906	(808)
Revenus issus de transferts	77,4%	75,7%	77,7%	79,2%	b 4132	b 4379	b 4254	b 4551
Prestations sociales	70,6%	70,5%	72,8%	72,1%	b 3769	b 4079	b 3984	b 4144
Rentes AVS/AI	44,0%	42,2%	43,5%	42,3%	a 2349	a 2441	a 2380	a 2433
Rentes de caisses de pension (PP)	25,9%	27,1%	28,4%	28,8%	c 1380	c 1569	c 1554	c 1656
Indemnités et autres prestations sociales	(0,8%)	(1,2%)	(0,9%)	(1,0%)	(40)	(69)	(50)	(55)
Revenus issus d'autres transferts divers	(6,8%)	(5,2%)	(4,9%)	(7,1%)	(362)	(300)	(270)	(407)
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-22,6%	-24,4%	-22,5%	-24,2%	-1207	-1412	-1233	-1393
Revenu disponible	77,4%	75,6%	77,5%	75,8%	4129	4373	4242	4353
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	5223	5600	5110	5367	5223	5600	5110	5367
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	67,9%	66,3%	66,5%	65,2%	b 3544	b 3715	b 3397	b 3500
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	9,4%	9,3%	9,7%	9,2%	b 492	b 523	b 496	b 493
Boissons alcoolisées et tabacs	()	()	()	()	()	()	()	()
Vêtements et chaussures	2,8%	2,7%	2,7%	2,2%	c 147	c 148	c 138	c 118
Logement et énergie	18,9%	19,1%	19,8%	20,0%	b 988	b 1072	b 1010	c 1073
Ameublement, équipement et entretien du ménage	(3,4%)	(3,2%)	2,9%	(3,2%)	(180)	(180)	c 149	(169)
Services médicaux et dépenses de santé	(7,8%)	9,0%	8,0%	(9,3%)	(405)	c 505	c 409	(499)
Transports	(7,6%)	(5,3%)	(6,1%)	4,9%	(397)	(297)	(314)	c 263
Communications	1,5%	1,4%	1,5%	1,5%	b 77	b 79	b 78	b 79
Loisirs et culture	6,6%	6,0%	6,3%	6,0%	c 346	c 339	c 322	c 320
Frais d'écologie et de formation	()	()	()	()	()	()	()	()
Restauration et hôtellerie	5,7%	(6,7%)	5,8%	5,5%	c 296	(373)	c 295	c 297
Autres biens et services	(2,8%)	2,3%	2,4%	2,5%	(147)	c 131	b 122	c 133
Dépenses de transfert	32,1%	33,7%	33,5%	34,8%	b 1679	c 1886	b 1713	b 1867
Assurances	12,7%	12,2%	13,2%	13,9%	b 665	b 683	b 677	b 749
Assurances sociales des personnes actives	(0,8%)	(0,5%)	(0,4%)	(0,6%)	(40)	(26)	(20)	(33)
Assurance-maladie de base	6,2%	6,0%	6,8%	7,1%	b 324	b 338	a 348	a 384
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	3,1%	3,2%	3,4%	3,3%	c 164	b 181	b 172	b 176
Autres assurances privées des ménages	2,6%	2,5%	2,7%	2,9%	b 137	b 138	b 137	c 156
Impôts et taxes	16,1%	18,5%	16,6%	18,4%	c 839	c 1039	c 849	c 986
Cotisations, dons et autres versements	(3,3%)	(2,9%)	(3,7%)	(2,5%)	(175)	(164)	(187)	(132)

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.16 Revenus et dépenses des ménages avec un homme comme personne de référence

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	70,9%	70,6%	71,4%	70,0%	70,9%	70,6%	71,4%	70,0%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,64	2,62	2,62	2,62	2,64	2,62	2,62	2,62
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,42	1,39	1,41	1,43	1,42	1,39	1,41	1,43
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	9455	9574	9853	9749	9455	9574	9853	9749
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	74,4%	75,3%	76,0%	75,7%	a 7031	a 7206	a 7489	a 7379
Revenus issus d'activités salariées	66,4%	66,6%	64,9%	65,6%	b 6275	a 6375	a 6396	a 6396
Revenus issus d'activités indépendantes	8,0%	8,7%	11,1%	10,1%	c 756	c 831	c 1093	c 983
Revenus de la location et de la fortune	(5,8%)	(5,1%)	4,3%	4,1%	(546)	(485)	c 429	c 398
Revenus issus de transferts	19,9%	19,7%	19,6%	20,2%	b 1878	b 1882	b 1935	b 1972
Prestations sociales	14,0%	14,3%	14,9%	15,7%	b 1325	b 1372	b 1472	b 1531
Rentes AVS/AI	6,5%	6,5%	6,4%	6,5%	b 612	b 623	b 628	b 635
Rentes de caisses de pension (PP)	5,0%	5,3%	5,8%	6,1%	c 474	c 507	c 570	c 598
Indemnités et autres prestations sociales	2,5%	2,5%	2,8%	3,1%	c 239	c 242	c 274	c 297
Revenus issus d'autres transferts divers	5,8%	5,3%	4,7%	4,5%	b 553	b 510	b 463	c 441
Pensions alimentaires	(0,2%)	()	()	()	(22)	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	5,6%	()	()	()	b 531	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-25,3%	-25,9%	-25,7%	-26,6%	-2396	-2481	-2533	-2594
Revenu disponible	74,7%	74,1%	74,3%	73,4%	7059	7093	7320	7155
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	8206	8510	8461	8544	8206	8510	8461	8544
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	62,1%	62,5%	61,0%	60,7%	a 5095	a 5319	a 5164	a 5187
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,2%	8,2%	8,2%	8,2%	a 677	a 699	a 697	a 703
Boissons alcoolisées et tabacs	1,3%	1,3%	1,3%	1,1%	b 110	b 110	b 109	b 97
Vêtements et chaussures	3,1%	3,1%	3,1%	2,8%	b 252	b 267	b 258	b 242
Logement et énergie	16,9%	16,8%	16,9%	16,8%	a 1383	a 1433	a 1431	a 1437
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,1%	3,2%	3,0%	2,8%	b 253	c 271	b 251	b 236
Services médicaux et dépenses de santé	3,9%	4,2%	3,9%	3,9%	c 316	c 358	c 327	c 332
Transports	(8,4%)	7,7%	7,6%	8,1%	(687)	c 657	c 643	c 690
Communications	1,8%	1,8%	1,8%	1,9%	b 144	a 153	a 155	a 158
Loisirs et culture	6,3%	6,6%	6,2%	6,2%	b 515	b 558	b 526	b 529
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,4%)	(0,4%)	(0,6%)	(33)	(36)	(33)	(53)
Restauration et hôtellerie	6,6%	7,0%	6,5%	6,2%	b 540	b 593	b 550	b 533
Autres biens et services	2,3%	2,2%	2,1%	2,1%	b 185	b 183	b 181	b 175
Dépenses de transfert	37,9%	37,5%	39,0%	39,3%	a 3111	a 3191	a 3297	a 3358
Assurances	21,3%	21,4%	22,8%	23,1%	a 1747	a 1817	a 1930	a 1972
Assurances sociales des personnes actives	9,9%	10,0%	10,5%	10,3%	a 811	a 855	b 889	a 881
Assurance-maladie de base	4,8%	4,8%	5,1%	5,6%	a 397	a 406	a 436	a 475
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	b 149	b 153	b 154	b 153
Autres assurances privées des ménages	4,7%	4,7%	5,3%	5,4%	a 390	a 402	b 452	b 462
Impôts et taxes	13,9%	13,5%	13,6%	13,9%	b 1137	b 1147	b 1153	b 1186
Cotisations, dons et autres versements	2,8%	2,7%	2,5%	2,3%	c 227	c 227	c 213	c 199

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.17 Revenus et dépenses des ménages avec une femme comme personne de référence

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	29,1%	29,4%	28,6%	30,0%	29,1%	29,4%	28,6%	30,0%
Nombre moyen de personnes par ménage	1,50	1,48	1,50	1,54	1,50	1,48	1,50	1,54
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	0,84	0,81	0,81	0,85	0,84	0,81	0,81	0,85
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	6017	6272	6221	6521	6017	6272	6221	6521
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	61,5%	59,4%	58,0%	58,1%	b 3703	b 3727	b 3611	b 3787
Revenus issus d'activités salariées	57,5%	54,9%	52,5%	53,4%	b 3462	b 3443	b 3267	b 3482
Revenus issus d'activités indépendantes	(4,0%)	(4,5%)	(5,5%)	(4,7%)	(241)	(284)	(343)	(306)
Revenus de la location et de la fortune	4,7%	(6,8%)	(6,4%)	(6,4%)	c 281	(427)	(396)	(415)
Revenus issus de transferts	33,8%	33,8%	35,6%	35,6%	b 2033	b 2118	b 2214	b 2318
Prestations sociales	25,2%	25,2%	27,8%	26,4%	b 1519	b 1581	b 1730	b 1722
Rentes AVS/AI	15,7%	15,4%	16,7%	15,8%	b 944	b 964	b 1037	b 1031
Rentes de caisses de pension (PP)	6,9%	(7,5%)	8,5%	7,3%	c 413	(471)	c 527	c 478
Indemnités et autres prestations sociales	(2,7%)	(2,3%)	(2,7%)	(3,3%)	(161)	(145)	(166)	(213)
Revenus issus d'autres transferts divers	8,5%	8,6%	7,8%	9,1%	c 514	c 538	c 484	c 596
Pensions alimentaires	(2,2%)	(2,7%)	(2,5%)	(2,6%)	(131)	(168)	(153)	(172)
Autres revenus issus de transferts divers	6,4%	5,9%	5,3%	(6,5%)	c 383	c 369	c 331	(424)
Déductions obligatoires ⁴	-23,0%	-23,3%	-23,4%	-24,4%	-1384	-1460	-1453	-1592
Revenu disponible	77,0%	76,7%	76,6%	75,6%	4633	4813	4768	4929
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	5412	5628	5620	5900	5412	5628	5620	5900
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	67,3%	66,3%	66,0%	65,0%	b 3640	b 3733	b 3710	b 3834
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	7,9%	7,8%	8,0%	7,9%	a 426	b 441	a 451	b 463
Boissons alcoolisées et tabacs	1,2%	1,3%	1,1%	1,2%	c 67	c 71	c 60	c 68
Vêtements et chaussures	3,9%	3,5%	3,6%	3,0%	b 214	b 198	c 204	c 180
Logement et énergie	21,1%	21,3%	21,4%	20,2%	b 1140	a 1200	a 1203	b 1193
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,0%	(2,8%)	2,5%	2,8%	c 165	(159)	c 141	c 166
Services médicaux et dépenses de santé	4,4%	5,7%	5,2%	(5,9%)	c 236	c 322	c 292	(347)
Transports	6,6%	5,8%	(6,1%)	6,0%	c 356	c 325	(345)	c 353
Communications	2,0%	2,0%	2,3%	2,3%	b 110	b 115	b 126	b 137
Loisirs et culture	7,5%	6,8%	7,0%	6,8%	c 404	c 383	c 395	c 399
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,3%)	(0,4%)	(0,4%)	(24)	(18)	(21)	(26)
Restauration et hôtellerie	6,4%	5,9%	5,5%	5,7%	b 347	b 331	b 311	b 339
Autres biens et services	2,8%	3,0%	2,8%	2,8%	b 154	c 170	b 160	b 163
Dépenses de transfert	32,7%	33,7%	34,0%	35,0%	b 1771	b 1895	b 1910	b 2067
Assurances	18,0%	18,1%	18,7%	19,5%	b 975	b 1019	b 1050	b 1153
Assurances sociales des personnes actives	7,8%	7,6%	7,5%	7,6%	b 423	b 426	b 420	b 448
Assurance-maladie de base	4,9%	4,9%	5,3%	5,7%	a 264	a 273	a 295	b 334
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,7%	2,0%	2,0%	1,9%	b 92	b 112	b 111	b 115
Autres assurances privées des ménages	3,6%	3,7%	4,0%	4,3%	b 196	b 207	b 223	c 256
Impôts et taxes	12,4%	13,2%	13,0%	13,6%	b 673	c 743	b 733	b 802
Cotisations, dons et autres versements	(2,3%)	(2,4%)	(2,3%)	1,9%	(124)	(133)	(128)	c 112

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.

³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.

⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.18 Revenus et dépenses des ménages locataires

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	63,6%	62,8%	61,2%	58,4%	63,6%	62,8%	61,2%	58,4%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,13	2,09	2,10	2,10	2,13	2,09	2,10	2,10
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,22	1,18	1,18	1,22	1,22	1,18	1,18	1,22
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	7468	7716	7787	7911	7468	7716	7787	7911
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	74,5%	74,9%	74,4%	75,0%	a 5562	b 5777	b 5793	b 5931
Revenus issus d'activités salariées	69,2%	69,3%	67,6%	69,5%	b 5169	b 5344	b 5267	b 5494
Revenus issus d'activités indépendantes	5,3%	5,6%	6,8%	5,5%	c 393	c 433	c 526	c 437
Revenus de la location et de la fortune	(3,5%)	(3,0%)	2,8%	(2,3%)	(264)	(233)	c 217	(179)
Revenus issus de transferts	22,0%	22,1%	22,8%	22,8%	b 1642	b 1706	b 1776	b 1800
Prestations sociales	15,1%	15,3%	17,1%	16,7%	b 1125	b 1183	b 1332	b 1322
Rentes AVS/AI	8,0%	7,8%	8,8%	8,3%	b 598	b 599	b 682	b 658
Rentes de caisses de pension (PP)	4,1%	(4,6%)	5,4%	4,8%	c 306	(356)	c 421	c 376
Indemnités et autres prestations sociales	3,0%	3,0%	2,9%	3,6%	c 222	c 228	c 229	c 288
Revenus issus d'autres transferts divers	6,9%	6,8%	5,7%	6,0%	b 516	b 523	b 445	c 478
Pensions alimentaires	(0,9%)	(1,0%)	(0,8%)	(0,8%)	(66)	(81)	(64)	(66)
Autres revenus issus de transferts divers	6,0%	5,7%	4,9%	5,2%	b 450	b 442	b 380	c 412
Déductions obligatoires ⁴	-24,1%	-24,2%	-24,3%	-25,2%	-1800	-1864	-1893	-1991
Revenu disponible	75,9%	75,8%	75,7%	74,8%	5667	5852	5894	5920
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	6606	6911	6854	6973	6606	6911	6854	6973
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	65,6%	65,9%	64,8%	64,2%	a 4337	a 4553	a 4443	a 4475
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,1%	7,9%	8,1%	7,9%	a 534	a 546	a 553	a 551
Boissons alcoolisées et tabacs	1,4%	1,4%	1,3%	1,2%	b 92	b 94	b 87	b 87
Vêtements et chaussures	3,3%	3,4%	3,3%	3,0%	b 219	b 234	b 225	b 207
Logement et énergie	20,0%	20,0%	20,1%	20,2%	a 1321	a 1383	a 1376	a 1409
Ameublement, équipement et entretien du ménage	2,7%	(2,9%)	2,6%	2,3%	c 177	(200)	c 181	c 164
Services médicaux et dépenses de santé	3,7%	4,5%	4,3%	4,2%	c 242	c 309	c 296	c 295
Transports	(8,3%)	7,1%	7,5%	7,9%	(547)	b 488	c 512	c 548
Communications	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	b 137	b 142	b 149	b 152
Loisirs et culture	6,5%	6,7%	6,2%	6,0%	b 426	c 462	b 424	b 418
Frais d'écologie et de formation	(0,4%)	(0,5%)	(0,4%)	(0,5%)	(24)	(35)	(25)	(38)
Restauration et hôtellerie	6,8%	7,1%	6,6%	6,4%	b 452	b 489	b 452	b 448
Autres biens et services	2,5%	2,5%	2,4%	2,3%	b 163	c 172	b 162	b 160
Dépenses de transfert	34,4%	34,1%	35,2%	35,8%	a 2270	b 2358	a 2411	a 2498
Assurances	20,3%	20,1%	21,1%	21,5%	a 1344	a 1387	a 1449	a 1501
Assurances sociales des personnes actives	9,9%	9,7%	9,8%	10,0%	b 652	b 669	b 674	b 695
Assurance-maladie de base	5,1%	5,0%	5,5%	5,8%	a 340	a 347	a 375	a 407
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	b 104	b 111	b 112	b 111
Autres assurances privées des ménages	3,8%	3,8%	4,2%	4,1%	b 248	b 261	b 289	b 288
Impôts et taxes	11,6%	11,5%	11,8%	12,1%	b 765	b 795	b 809	b 845
Cotisations, dons et autres versements	2,4%	2,5%	2,2%	2,2%	c 161	c 176	c 152	c 153

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

T 2.19 Revenus et dépenses des ménages propriétaires

Classification ¹	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003	ERC 2000 ²	ERC 2001 ²	ERC 2002 ²	ERC 2003
Part de ces ménages par rapport à l'ensemble des ménages	36,4%	37,2%	38,8%	41,6%	36,4%	37,2%	38,8%	41,6%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,62	2,61	2,63	2,57	2,62	2,61	2,63	2,57
Nombre moyen de personnes actives ³ par ménage	1,30	1,29	1,33	1,32	1,30	1,29	1,33	1,32
Revenu brut mensuel moyen par ménage en francs	10 174	10 105	10 441	10 002	10 174	10 105	10 441	10 002
Structure des revenus	Répartition en pour cent du revenu brut				Montants mensuels en francs			
Revenus du travail	68,1%	68,0%	70,0%	68,2%	b 6934	b 6873	b 7311	b 6822
Revenus issus d'activités salariées	58,5%	57,4%	56,3%	55,6%	b 5956	b 5801	b 5874	b 5561
Revenus issus d'activités indépendantes	9,6%	10,6%	(13,8%)	12,6%	c 978	c 1072	(1437)	c 1260
Revenus de la location et de la fortune	(8,1%)	(8,6%)	7,1%	7,2%	(827)	(865)	c 739	c 718
Revenus issus de transferts	23,7%	23,4%	22,9%	24,6%	b 2414	b 2366	b 2391	b 2462
Prestations sociales	18,0%	18,4%	18,0%	19,6%	b 1828	b 1855	b 1883	b 1961
Rentes AVS/AI	8,9%	9,2%	8,1%	8,9%	b 902	b 933	b 844	b 887
Rentes de caisses de pension (PP)	7,1%	7,3%	7,4%	8,2%	c 719	c 733	c 774	c 824
Indemnités et autres prestations sociales	2,0%	1,9%	2,5%	2,5%	c 207	c 190	c 265	c 250
Revenus issus d'autres transferts divers	5,8%	5,1%	4,9%	5,0%	c 586	c 511	c 508	c 501
Pensions alimentaires	()	()	()	()	()	()	()	()
Autres revenus issus de transferts divers	()	()	()	()	()	()	()	()
Déductions obligatoires ⁴	-25,8%	-26,9%	-26,3%	-27,2%	-2627	-2717	-2748	-2718
Revenu disponible	74,2%	73,1%	73,7%	72,8%	7547	7387	7692	7284
Dépenses mensuelles moyennes par ménage en francs	7 392	7 664	7 649	7 752	7 392	7 664	7 649	7 752
Structure des dépenses	Répartition en pour cent du total des dépenses				Montants mensuels en francs			
Dépenses de consommation	60,0%	60,0%	58,7%	58,9%	b 5 255	b 5 360	a 5 231	a 5 210
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8,3%	8,4%	8,4%	8,4%	a 725	a 754	a 744	a 744
Boissons alcoolisées et tabacs	1,2%	1,2%	1,2%	1,0%	b 106	b 105	c 108	b 90
Vêtements et chaussures	3,2%	3,0%	3,0%	2,8%	b 278	b 269	b 270	b 246
Logement et énergie	14,8%	14,9%	15,2%	14,7%	b 1 297	b 1 334	b 1 350	b 1 301
Ameublement, équipement et entretien du ménage	3,6%	3,4%	3,2%	3,2%	c 314	c 304	c 282	c 287
Services médicaux et dépenses de santé	4,3%	4,6%	3,9%	4,5%	c 381	c 414	c 349	c 394
Transports	(7,6%)	7,6%	7,1%	7,3%	(667)	c 679	c 631	c 647
Communications	1,5%	1,6%	1,6%	1,7%	b 129	b 141	b 144	b 152
Loisirs et culture	6,6%	6,5%	6,6%	6,7%	b 581	b 582	b 591	b 592
Frais d'écologie et de formation	(0,5%)	(0,3%)	(0,4%)	(0,6%)	(41)	(24)	(38)	(54)
Restauration et hôtellerie	6,1%	6,3%	5,9%	5,8%	b 538	b 561	b 529	b 513
Autres biens et services	2,3%	2,2%	2,2%	2,1%	c 198	b 192	b 195	b 188
Dépenses de transfert	40,0%	40,0%	41,3%	41,1%	b 3 508	b 3 576	b 3 675	b 3 634
Assurances	20,9%	21,4%	22,9%	23,1%	a 1 832	a 1 914	b 2 041	b 2 044
Assurances sociales des personnes actives	8,9%	9,3%	9,9%	9,4%	b 778	b 832	b 883	b 830
Assurance-maladie de base	4,5%	4,5%	4,8%	5,3%	a 390	a 402	a 429	b 470
Assurances-maladie et -accidents complémentaires	2,1%	2,2%	2,1%	2,1%	b 182	b 192	b 189	b 186
Autres assurances privées des ménages	5,5%	5,5%	6,1%	6,3%	b 482	b 488	b 541	b 557
Impôts et taxes	16,2%	15,9%	15,6%	15,7%	b 1 416	b 1 422	b 1 387	b 1 388
Cotisations, dons et autres versements	3,0%	2,7%	2,8%	2,3%	c 260	c 240	c 246	c 202

¹ Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.² Résultats obtenus avec le modèle de pondération révisé.³ Indépendants, agriculteurs, salariés et chômeurs.⁴ Cotisations aux assurances sociales, impôts, assurance maladie, transferts réguliers aux autres ménages et taxes immobilières.

Qualité des estimateurs:

a Coefficient de variation ≤ 2%.

b Coefficient de variation de > 2% à ≤ 5%.

c Coefficient de variation de > 5% à ≤ 10%.

(31) Position sujette à de fortes variations: coefficient de variation > 10%.

() Nombre d'inscriptions insuffisant pour publier les résultats.

3 La prévoyance vieillesse à la lumière de l'enquête sur les revenus et la consommation 1998–2003

3.1 Introduction

La nouvelle méthode de pondération avec calage que l'OFS utilise pour l'ERC (cf. chapitre 1) permet de cumuler les échantillons de plusieurs années successives et de les analyser conjointement. Il en résulte une perte de précision sur le plan de l'évolution temporelle, puisque l'analyse ne porte plus sur des résultats annuels mais sur une période de plusieurs années. Masquées par la fusion des échantillons, certaines évolutions n'apparaissent plus. Cependant, les échantillons étant plus grands, les estimations gagnent en précision et l'on peut faire des analyses sur des groupes de population plus petits. La précision perdue sur le plan de l'évolution temporelle est regagnée en profondeur d'analyse. Le cumul de plusieurs échantillons est donc plus ou moins avantageux selon la problématique envisagée.

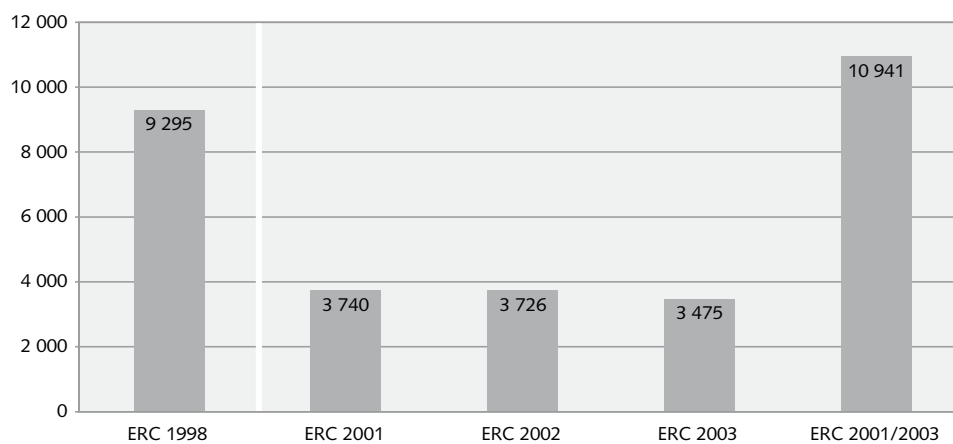
Les ménages de rentiers sont de ceux qui, étant insuffisamment représentés dans les échantillons annuels, ne permettent guère que des analyses globales. Si l'on s'intéresse par exemple au sous-groupe des préretraités, ou

à différentes générations de retraités, on se heurte vite aux limites de l'échantillon, qui ne contient pas suffisamment de représentants de ces catégories de personnes. Jusqu'ici, la prévoyance vieillesse n'a pu être étudiée de près que sur la base de l'enquête de 1998, qui, exceptionnellement, s'appuyait sur un échantillon de plus de 9000 ménages dans lequel les ménages de rentiers étaient suffisamment bien représentés¹⁵.

La nouvelle méthode de pondération de l'ERC permet désormais de mieux exploiter le potentiel de cette enquête. Elle permet par exemple d'analyser la prévoyance vieillesse sur la base d'un échantillon formé du cumul des échantillons des années 2001 à 2003. Nous proposons ici une première tentative d'analyse de ce genre. À partir de l'exemple de la prévoyance vieillesse, le présent chapitre donne une idée du potentiel d'information que recèle l'ERC dès lors qu'on se libère du rythme annuel des enquêtes. Les évolutions dans le temps seront analysées en comparaison avec l'année 1998, les variations courtes à l'intérieur de la période 2001/2003 restant invisibles.

Taille des échantillons de l'ERC

G 3.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁵ Stamm/Lamprecht (2003).

Il ne saurait être question ici d'étudier en profondeur le système suisse de prévoyance vieillesse. Nous présenterons néanmoins quelques indicateurs fondamentaux de la prévoyance vieillesse en Suisse, sur la base des échantillons fusionnés de 2001/2003, et verrons comment ils ont évolué depuis 1998¹⁶.

Remarques méthodologiques

Une comparaison entre l'estimation du revenu brut des ménages des trois échantillons annuels et de l'échantillon cumulé fait apparaître l'effet de la fusion des échantillons (cf. graphique 3.2). Le revenu brut moyen des ménages a augmenté de 2001 à 2002 avant de diminuer légèrement en 2003. L'estimation pour l'échantillon composé se situe à peu près à mi-distance entre la valeur la plus basse, qui est celle de 2001 (écart: 117 francs), et la valeur la plus élevée, qui est celle de 2002 (écart: 95 francs).

L'intervalle de confiance est plus faible pour l'échantillon composé, qui comprend un plus grand nombre de ménages, que pour les échantillons annuels. Mais le résultat obtenu pour l'ensemble des trois années est compris dans l'intervalle de confiance de chaque année isolée, de sorte qu'on peut admettre qu'il n'y a pas de différence significative entre l'estimation pour les trois années cumulées et l'estimation pour chaque année prise séparément. Reste que le revenu brut moyen des ména-

ges a eu tendance à augmenter au cours de ces trois années, ce qui n'apparaît plus avec l'échantillon composé.

On obtient le même résultat si l'on compare les revenus des ménages de rentiers. Le nombre de ménages étant plus petit – entre 555 et 574 – les intervalles de confiance sont un peu plus larges, mais l'estimation fondée sur l'échantillon composé se situe ici aussi à l'intérieur des intervalles de confiance des années considérées séparément, de sorte qu'on ne peut pas parler de différences significatives.

Classification des ménages et des rentiers

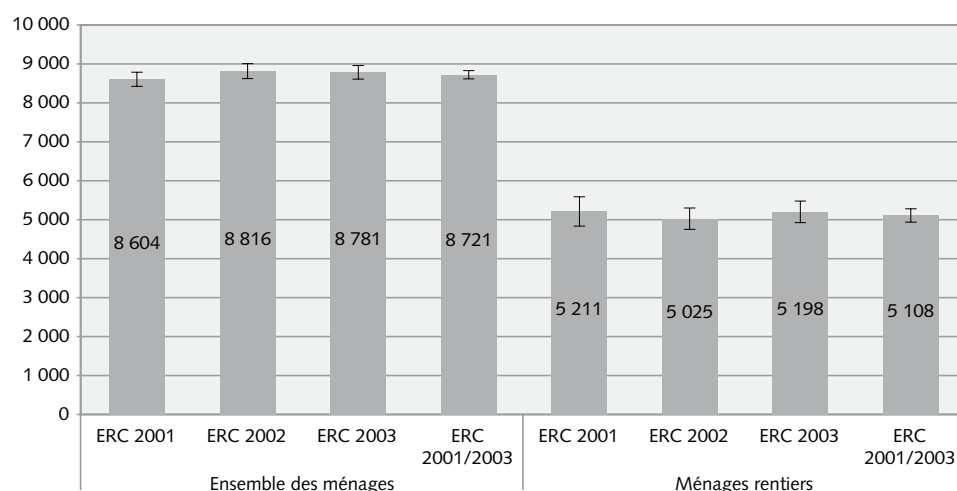
L'analyse qui suit s'appuie sur une typologie des ménages construite selon trois critères:

Premièrement selon l'âge de la personne de référence: La personne de référence est la personne du ménage qui contribue le plus au revenu du ménage. Si c'est une femme, le critère de différenciation entre les ménages qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite et ceux qui l'ont atteint est l'âge officiel de la retraite pour les femmes. Celui-ci étant passé de 62 à 63 ans au 1^{er} janvier 2001, les ménages ont été traités différemment selon les années pour ce critère.

Deuxièmement selon que le ménage touche ou non une rente de vieillesse: L'ERC relève en détail les composantes du revenu et les postes de dépenses des ménages. Mais il n'est pas toujours possible d'assigner chaque

Revenu brut des ménages en 2001, 2002 et 2003

G 3.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁶ Stamm et Lamprecht (2003) ont étudié la prévoyance vieillesse sur la base de l'ERC 1998. Le présent rapport s'inspire largement de cette étude, dont il s'écarte toutefois pour certaines méthodes de calcul, ce qui explique que nos chiffres pour l'année 1998 ne coïncident pas avec les leurs.

composante de revenu à un membre particulier du ménage. Ainsi, on ne sait pas forcément quel membre du ménage touche une rente. Nous avons par conséquent repris la méthode utilisée par Stamm et Lamprecht dans leur étude de 1998, qui consiste à considérer, en plus de l'âge de la personne de référence, la composition du revenu du ménage. Cette typologie comporte une catégorie de ménages dits intermédiaires, dont le revenu se compose à la fois de rentes et de revenus du travail.

Notre typologie, à la différence de celle de Stamm et Lamprecht, n'exclut cependant pas les composantes de revenu inférieures à 500 francs, et nous n'avons pas repris leur procédure de contrôle destinée à exclure les ménages touchant une rente AI. Un test a en effet montré que cette procédure de contrôle ne modifie que très légèrement les résultats de notre étude. Une imprécision importante subsiste par conséquent dans notre analyse comme dans celle de nos prédécesseurs. Elle résulte du fait que l'ERC ne permet pas de distinguer entre les rentes AVS et les rentes AI. Il faut donc, là où cette distinction joue un rôle important, interpréter les chiffres avec prudence.

Troisièmement selon le statut d'activité: L'ERC permet de classer les personnes de référence, et donc les ménages, selon leur statut sur le marché du travail – conformément aux normes internationales et comme cela se fait par exemple dans l'ESPA¹⁷. Cette classification distingue entre personnes actives occupées, personnes sans emploi et personnes non actives. Dans le cadre de l'ERC, nous parlons de ménages actifs occupés, de ménages sans emploi et de ménages non actifs, selon le statut de la personne de référence sur le marché du travail.

Ces trois critères génèrent une typologie qui comprend 18 catégories de ménages. Ces catégories ne sont cependant pas toutes pertinentes. Quelques-unes sont vides car certaines combinaisons de critères ne se rencontrent pas (ou très rarement) dans la réalité.

Il est à noter que toutes ces catégories peuvent comprendre des ménages qui ne touchent pas de rente de vieillesse mais une rente d'invalidité. D'où une imprécision qui pourrait jouer un rôle important pour les ménages dont la personne de référence n'a pas atteint l'âge officiel de la retraite (préretraités).

Les 18 types de ménages du tableau 3.1 peuvent, pour certaines analyses et selon les problématiques envisagées, être ramenés à huit (cf. tableau 3.2) ou à quatre (cf. tableau 3.3). Certaines phases d'analyse peuvent en outre faire intervenir d'autres critères de différenciation. Par exemple, l'âge de la personne de référence permet de distinguer, parmi les ménages actifs, entre ménages jeunes, ménages d'âge moyen et ménages âgés (cf. tableau 3.4) ou de déterminer la période qui sépare un ménage de l'âge officiel de la retraite (cf. tableau 3.5).

T3.1* Typologie des ménages en 18 catégories

	Personne de référence active occupée	Personne de référence sans emploi	Personne de référence non active
Personne de référence n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, sans rente	Ménage actif occupé (1)	Ménage sans emploi (2)	Ménage non actif (3)
Personne de référence n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, avec rente	Ménage préretraité actif occupé (4)	Ménage préretraité sans emploi (5)	Ménage préretraité (6)
Personne de référence n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, avec rente et revenu du travail	Ménage préretraité intermédiaire actif occupé (7)	Ménage préretraité intermédiaire sans emploi (8)	Ménage préretraité intermédiaire (9)
Personne de référence ayant dépassé l'âge de la retraite, sans rente	Ménage actif occupé ayant dépassé l'âge de la retraite (10)	Ménage sans emploi ayant dépassé l'âge de la retraite (11)	Ménage non actif ayant dépassé l'âge de la retraite (12)
Personne de référence ayant dépassé l'âge de la retraite, avec rente	Ménage retraité actif occupé (13)	Ménage retraité sans emploi (14)	Ménage retraité (15)
Personne de référence ayant dépassé l'âge de la retraite, avec rente et revenu du travail	Ménage retraité intermédiaire actif occupé (16)	Ménage retraité intermédiaire sans emploi (17)	Ménage retraité intermédiaire (18)

¹⁷ Pour les définitions de l'enquête suisse sur la population active, voir OFS (éd.) 2005, pp. 31–46.

T 3.2* Typologie des ménages en 8 catégories

Ménages actifs occupés	(1)
Ménages sans emploi et ménages non actifs	(2) et (3)
Ménages préretraités	(4), (5), (6)
Ménages préretraités intermédiaires	(7), (8), (9)
Ménages actifs occupés ayant dépassé l'âge de la retraite	(10)
Ménages sans emploi ou non actifs ayant dépassé l'âge de la retraite	(11) et (12)
Ménages retraités	(13), (14), (15)
Ménages retraités intermédiaires	(16), (17), (18)

T 3.3* Typologie des ménages en 4 catégories

Ménages actifs occupés	(1) et (10)
Ménages intermédiaires	(7), (8), (9), (16), (17), (18)
Ménages retraités	(4), (5), (6), (13), (14), (15)
Autres ménages	(2), (3), (11), (12)

T 3.4* Typologie des ménages actifs occupés en 3 catégories

Ménages actifs occupés jeunes	(1), (10) avec personne de référence de moins de 35 ans
Ménages actifs occupés d'âge moyen	(1), (10) avec personne de référence de 35 à 49 ans
Ménages actifs occupés âgés	(1), (10) avec personne de référence de 50 ans ou plus

T 3.5* Typologie des ménages de retraités en 3 catégories

Ménages de préretraités	(4), (5), (6)
Ménages de jeunes retraités	(13), (14), (15), avec personne de référence entre 65 et 74 ans
Ménages de retraités âgés	(13), (14), (15), avec personne de référence de 74 ans ou plus

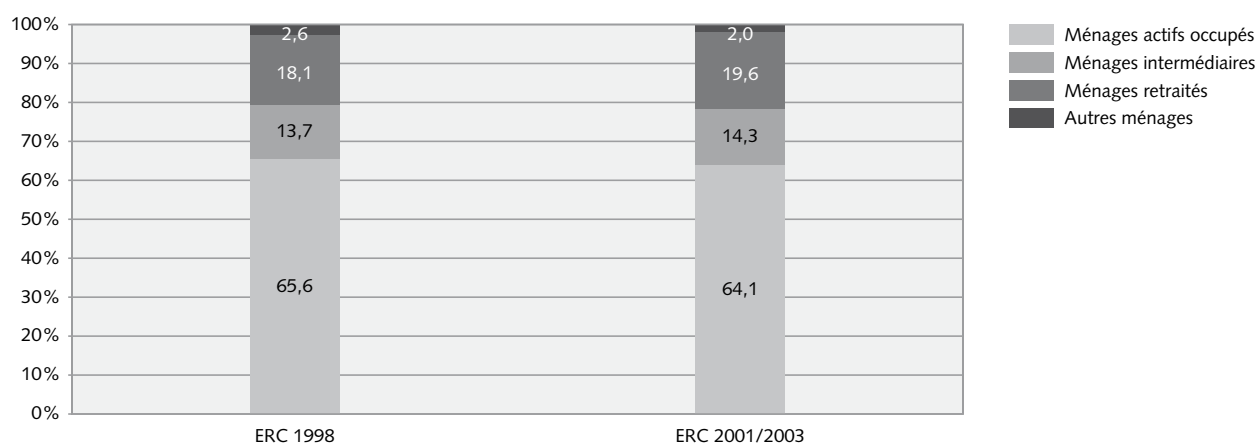
3.2 Les ménages intermédiaires comme ménages de transition*Augmentation de la part des ménages de rentiers*

Au début du XXI^e siècle, 64% des ménages vivant en Suisses étaient des ménages actifs occupés. La part des ménages de rentiers était d'environ 34%. L'ERC ne distinguant pas entre les rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité, ces chiffres englobent des ménages qui touchent une rente d'invalidité. Près de 15% des ménages sont des ménages dits intermédiaires, qui en plus de leurs rentes perçoivent les revenus d'un travail. Il peut s'agir soit de ménages dont l'un des membres est à la fois rentier et actif occupé, soit de ménages comprenant des rentiers et des personnes actives occupées.¹⁸

Depuis 1998, la part des ménages actifs occupés a diminué tandis que celle des ménages de rentiers et des ménages intermédiaires a augmenté.

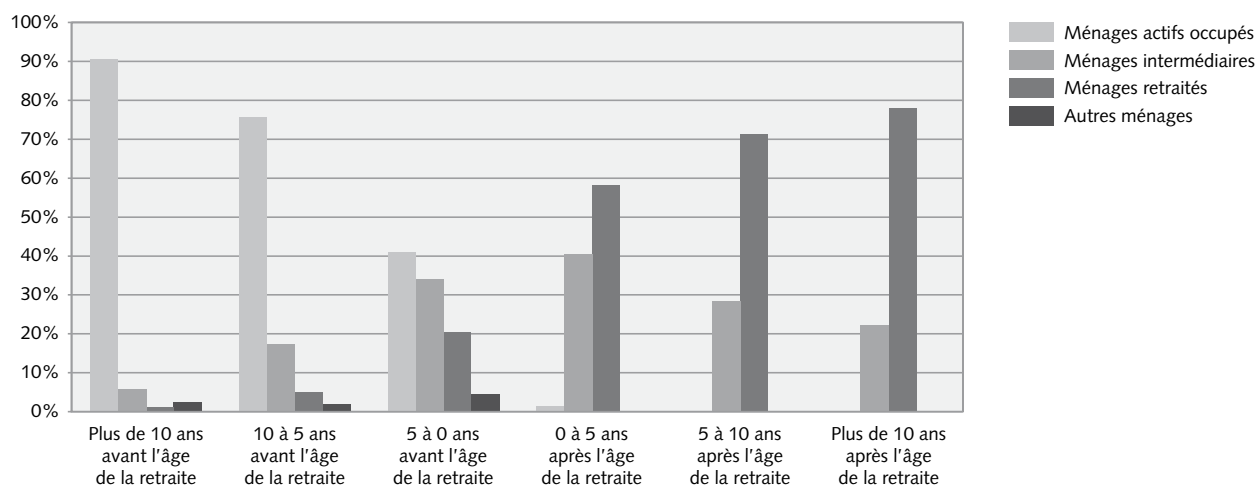
Les ménages intermédiaires

Les ménages intermédiaires, dont le revenu provient à la fois de rentes de vieillesse ou d'invalidité et d'une activité professionnelle, sont des ménages en transition vers la retraite. Leur fréquence augmente à mesure qu'on s'approche de l'âge officiel de la retraite et diminue à mesure qu'on s'en éloigne.

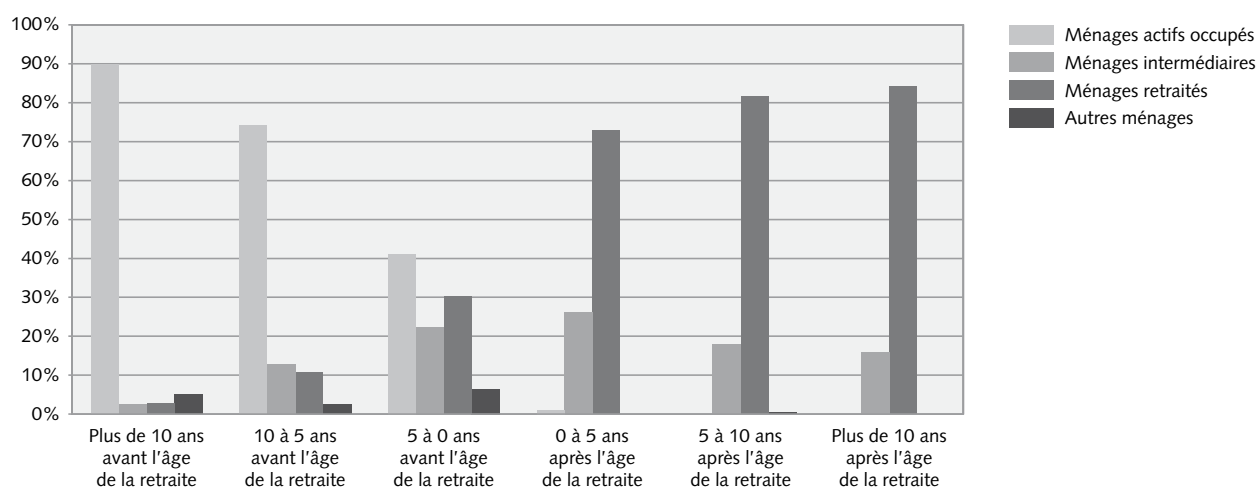
Répartition des ménages selon la typologie en 4 catégories 1998 et en 2001/2003 G 3.3

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁸ A titre de comparaison, Stamm et Lamprecht (2003), avec leur méthode de contrôle pour identifier les ménages qui touchent l'AI mais pas de rente de vieillesse, obtiennent 67,6% de ménages actifs occupés, 19,5% de ménages de rentiers et 10,8% de ménages intermédiaires. Leurs chiffres s'écartent donc des nôtres surtout pour les ménages intermédiaires.

Les ménages intermédiaires comme ménages de transition**G 3.4**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les ménages d'une personne en transition vers la retraite**G 3.5**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le phénomène des ménages intermédiaires ne s'observe pas seulement au niveau des ménages, mais aussi au niveau des personnes. L'évolution est en effet la même pour les ménages d'une personne. Ce qui signifie que le cumul de deux sources de revenu n'est pas seulement le fait de ménages comprenant des actifs et des rentiers, mais aussi d'individus qui sont à la fois actifs et rentiers.

Les ménages intermédiaires sont cependant plus fréquents parmi les ménages de plusieurs personnes que parmi les ménages d'une personne. Dans les cinq années qui suivent l'âge officiel de la retraite, la part des ménages intermédiaires est d'un quart environ parmi les ménages d'une personne et de plus de 40% parmi les ménages de plusieurs personnes.

Situation avantageuse des ménages intermédiaires

Passer en douceur de la vie active à la retraite, comme le font beaucoup de ménages d'une ou de plusieurs personnes, est financièrement avantageux. Le revenu de ces ménages est en moyenne plus élevé. On peut mesurer la différence en considérant le «taux de remplacement» du revenu. On entend par là le rapport entre le revenu médian disponible des ménages intermédiaires ou des ménages de retraités et le revenu médian disponible des ménages actifs occupés dont la personne de référence est à moins de cinq ans de la retraite.

Nous parlerons en l'occurrence d'un «quasi-taux de remplacement» car les deux groupes que nous comparons ne sont pas formés des mêmes ménages, comme

dans un panel dont on comparerait les revenus avant et après l'âge de la retraite. Une enquête panel produirait des résultats plus fiables que notre comparaison entre deux groupes de ménages d'âge différent, car elle permettrait de contrôler l'effet de cohorte.

T3.6* «Quasi-taux de remplacement» en pour cent (ERC 2001/03)*

	Ménages intermédiaires	Ménages de retraités	Autres ménages
1998	76,9	49,2	42,3
2001/03	87,5	51,7	48,6

* Base de comparaison: revenu disponible médian des ménages dont la personne de référence est active occupée et à moins de cinq ans de la retraite.

La différence entre le «quasi-taux de remplacement» des ménages intermédiaires et des ménages de retraités s'explique en premier lieu par la composition de ces ménages. Les ménages intermédiaires sont en moyenne plus grands que les ménages de retraités et leur revenu cumulé issu de deux sources différentes en est d'autant plus élevé. Mais la situation financière des ménages intermédiaires est meilleure aussi dans le groupe des ménages d'une personne.

T3.7* «Quasi-taux de remplacement» en pour cent, pour les ménages d'une personne (ERC 2001/03)

	Ménages intermédiaires	Ménages de retraités	Autres ménages
1998	67,7	58,5	46,1
2001/03	73,4	57,4	47,2

Les ménages intermédiaires d'une personne n'atteignent certes pas le «quasi-taux de remplacement» des ménages de plusieurs personnes et l'amélioration de leur situation financière depuis 1998 est moins spectaculaire. Mais l'écart entre eux et les ménages de retraités d'une personne n'en est pas moins net.

Le fait que la situation financière des ménages intermédiaires soit meilleure que celle des ménages de retraités tient également au revenu du travail. Alors que ces deux types de ménages diffèrent peu pour ce qui est des revenus provenant de rentes, d'autres transferts ou de la fortune, les revenus du travail constituent une part relativement importante – environ 40 % – du revenu moyen des ménages intermédiaires.

T3.8* Composition du revenu brut des ménages en termes absolus (ERC 2001/03)

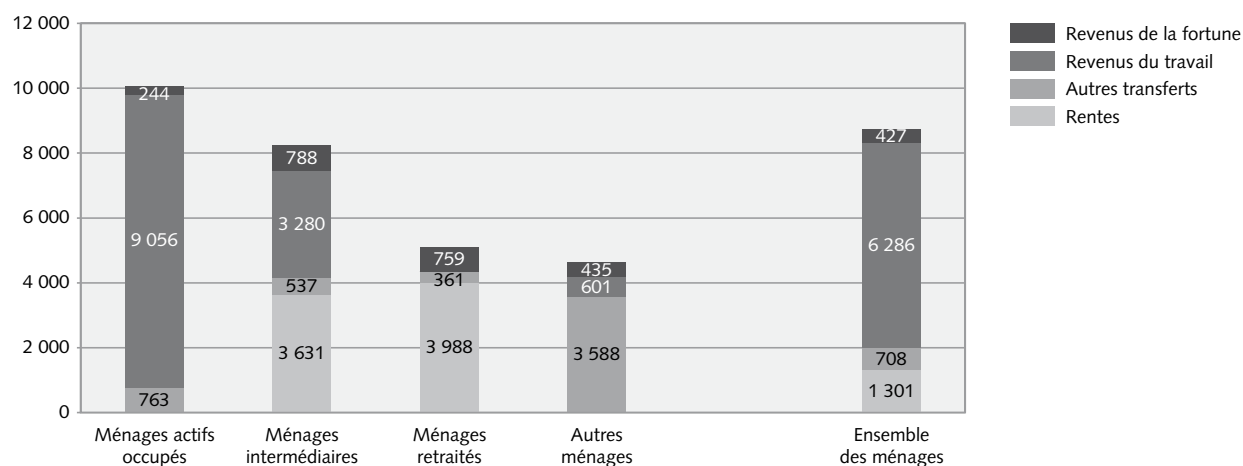
	Ménages actifs	Ménages intermédiaires	Ménages de retraités	Autres ménages	Ensemble des ménages
Rentes	0	3 631	3 988	0	1 301
Autres transferts	763	537	361	3 588	708
Revenu du travail	9 056	3 280	0	601	6 286
Revenu de la fortune	244	788	759	435	427
Revenu brut	10 063	8 236	5 108	4 624	8 721

Les revenus des ménages intermédiaires et des ménages de retraités

Le «quasi-taux de remplacement» des ménages de retraités a peu évolué depuis 1998: il a légèrement augmenté pour les ménages de plusieurs personnes et légèrement reculé pour les ménages d'une personne.

Composition du revenu des ménage en francs

G 3.6



© Office fédéral de la statistique (OFS)

T3.9* Evolution des revenus des ménages en pour cent (1998=100)

	Ménages actifs occupés	Ménages intermédiaires	Ménages de retraités	Autres ménages
Revenu brut	109,24	103,63	97,8	101,29
Revenu disponible	108,84	101,86	99,28	97,02
Rentes	–	115,00	102,96	–
Autres transferts	95,52	76,75	108,74	130,51
Revenu du travail	111,73	102,20	–	42,66
Revenu de la fortune	79,80	89,45	74,60	107,90

Comme les rentes AVS sont adaptées sur la base d'un indice mixte¹⁹, ce recul est inhérent au système. Dans le groupe des ménages intermédiaires, en revanche, le «quasi-taux de remplacement» a augmenté nettement pour les ménages d'une personne comme pour les ménages de plusieurs personnes (cf. tableaux 3.6 et 3.7).

Le fait que le taux de remplacement évolue différemment selon les groupes de ménages s'explique par l'évolution des diverses composantes du revenu brut des ménages. Pour les ménages actifs occupés, l'augmentation est entièrement due à la progression du revenu du travail, qui a été d'environ 12% depuis 1998. Les ménages intermédiaires ont également bénéficié de cette progression, mais dans une moindre mesure (un peu plus de 2%).

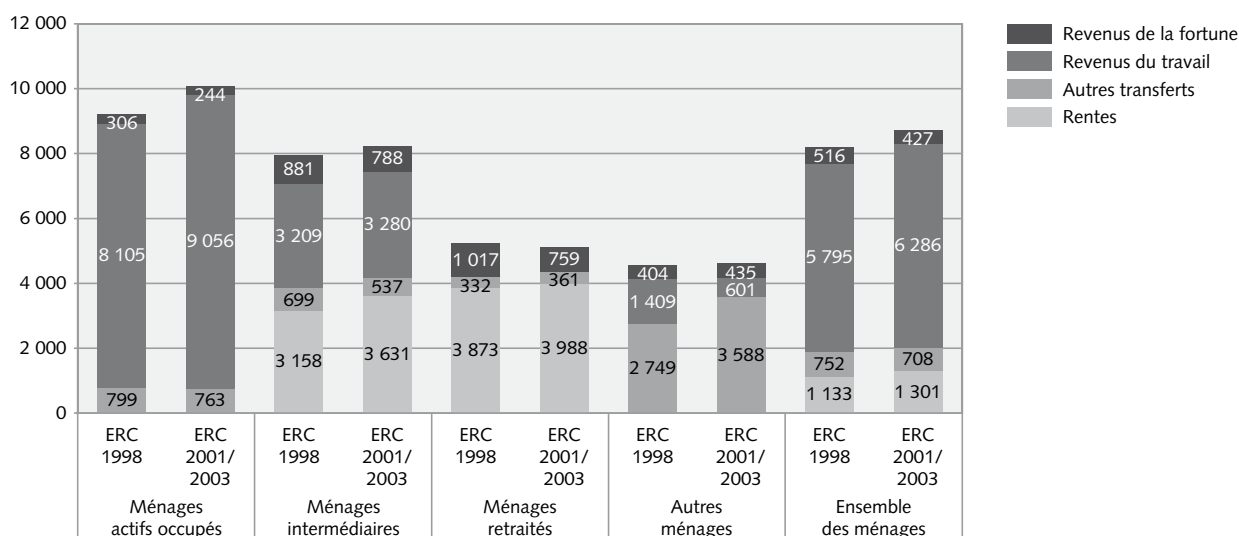
Pour les ménages intermédiaires, les revenus provenant de rentes, qui ont augmenté en moyenne de 15%, ont joué un rôle bien plus important. La part de cette source de revenu a progressé également pour les ména-

ges de retraités, mais dans une proportion bien plus modeste (environ 3%).

Cette différence cache probablement un effet de cohorte. Les ménages intermédiaires ont en moyenne une personne de référence plus jeune que les ménages de retraités. Si leurs revenus provenant de rentes augmentent plus fortement que ceux des ménages de retraités, c'est sans doute parce que les ménages en transition vers la retraite sont en moyenne mieux assurés que les ménages de retraités, qui ont quitté la vie active quelques années plus tôt.

Le recul du «quasi-taux de remplacement» dans les ménages de retraités s'explique aussi en partie par la baisse des revenus provenant de la location et de la fortune. Dans toutes les catégories de ménages (à l'exception du groupe hétérogène des «autres ménages»), cette source de revenu rapportait moins au début de notre décennie qu'en 1998. Le recul général du revenu de la fortune et de la location a touché surtout les ménages de retraités. Dans ce groupe de ménages, cette source de revenu a reculé d'un quart en moyenne par rapport à 1998. Le recul a été moins fort pour les ménages actifs occupés et les ménages intermédiaires (un peu plus de 20% pour les premiers, 10% pour les seconds).

La différence entre le «quasi-taux de remplacement» des ménages intermédiaires et celui des ménages de retraités s'explique donc par le fait que les premiers ont profité d'une progression des deux principales compo-

Composition du revenu des ménages en francs**G 3.7**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁹ L'indice mixte se calcule à l'aide du renchérissement et de l'évolution des salaires, chacun pris en considération à seulement 50%.

santes du revenu et ont été moins fortement touchés par l'effondrement des revenus de la fortune, tandis que les seconds ont vu leur principale source de revenu progresser à un rythme moins rapide que le revenu du travail et ont été frappés plus fortement par la baisse des revenus de la fortune. Comme on le verra au paragraphe suivant, ces évolutions n'ont toutefois pas touché dans la même mesure tous les ménages de retraités.

3.3 Les ménages de retraités

Les ménages de retraités sont, selon notre définition, les ménages qui vivent des prestations de vieillesse et non plus des revenus du travail. Nous avons réparti ces ménages en trois groupes d'âge (cf. tableau 3.5).

Evolution des ménages de retraités

Une évolution très nette s'observe entre 1998 et le début de notre décennie. En chiffres absolus, les trois groupes ont augmenté mais, en pourcentage, la part des ménages de préretraités et de retraités âgés pèse nettement plus lourd en 2001/03 qu'en 1998.

Ces chiffres traduisent une double évolution: premièrement, la tendance à quitter la vie active avant l'âge officiel de la retraite se poursuit; deuxièmement, la part des retraités âgés augmente sous l'effet du vieillissement démographique. L'écart est encore accentué par le fait que les ménages de jeunes retraités sont formés d'un nombre limité de générations tandis que les deux autres groupes de ménages n'ont pas de limite déterminée: le groupe des préretraités est ouvert vers le bas, celui des retraités âgés vers le haut.

Revenus des ménages de retraités

Le revenu du ménage est plus élevé chez les préretraités et les jeunes retraités que chez les retraités âgés. Cela tient au fait qu'une partie des personnes les plus âgées ne bénéficient pas, ou seulement partiellement, du 2^e pilier, devenu obligatoire en 1985. Les rentes qu'elles reçoivent des caisses de pension sont donc en moyenne nettement plus modestes. Pour le 1^{er} pilier, en revanche, il n'y a pratiquement pas de différence, en termes absolus, entre retraités jeunes et retraités âgés.

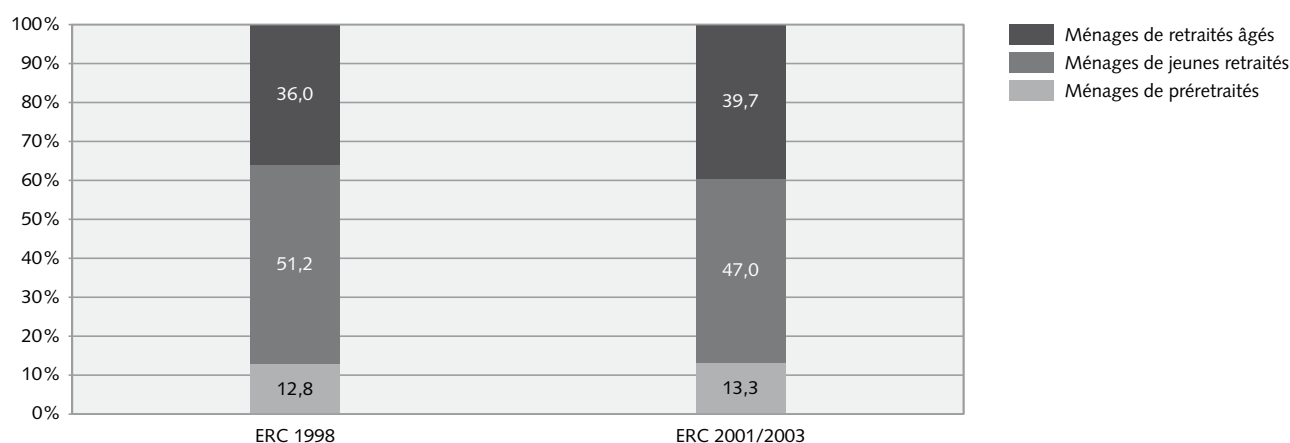
Chez les retraités âgés, le 1^{er} pilier représente près de la moitié du revenu des ménages, le 2^e pilier un peu plus du quart. Le 2^e pilier représente près du tiers du revenu chez les jeunes retraités, plus des deux cinquièmes chez les préretraités. C'est donc sur le 2^e pilier que comptent en premier lieu ceux qui prennent leur retraite tôt. La part du 1^{er} pilier est plus faible chez eux. Elle représente environ deux cinquièmes du revenu dans le groupe des jeunes retraités et un tiers dans celui des préretraités.

Le rôle du 3^e pilier et des revenus de la fortune est comparativement modeste dans les trois groupes de retraités. Des différences apparaissent cependant: les ménages de retraités jeunes ou âgés vivent davantage du 3^e pilier et des revenus de la fortune que les ménages de préretraités.

Le revenu des ménages de retraités a reculé de 2% par rapport à 1998. Mais ce recul n'a touché en fait que les ménages de jeunes retraités, qui ont vu leur revenu baisser de près de 8%, tandis que les ménages de préretraités et de retraités âgés ont vu le leur augmenter en moyenne d'un peu plus de 5%.

Génération de retraités en pour cent de l'ensemble des ménages de retraités en 1998 et en 2001/2003

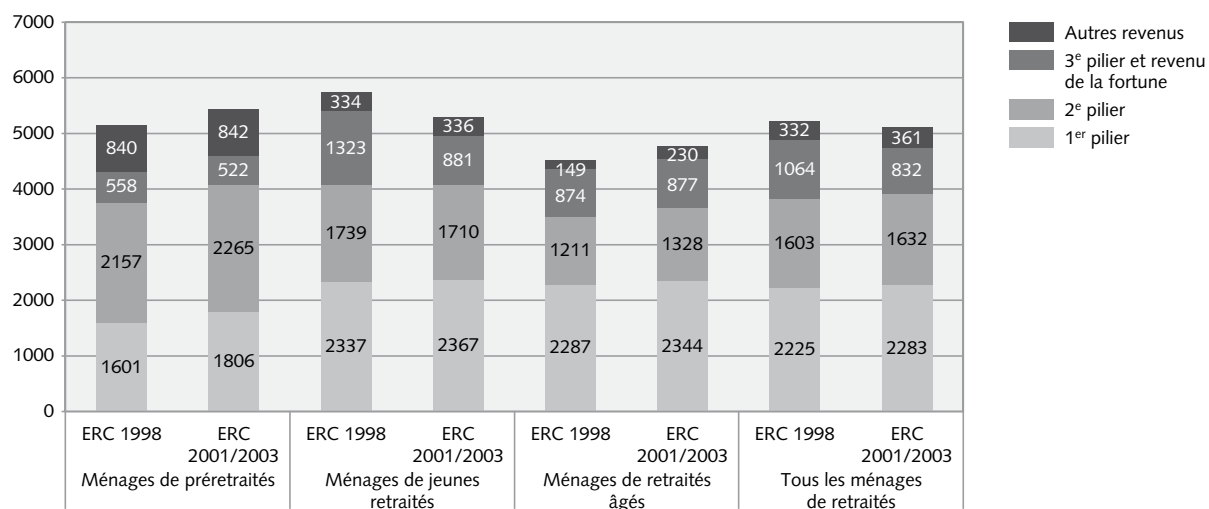
G 3.8



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Composition du revenu des ménages en francs

G 3.9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

T3.10* Evolution des revenus des ménages en pour cent (1998=100)

	Ménages de préretraités	Ménages de jeunes retraités	Ménages de retraités âgés
Revenu brut du ménage	105,44	92,35	105,71
Revenu disponible du ménage	107,35	94,36	106,21
1 ^{er} pilier	112,81	101,29	102,51
2 ^e pilier	105,05	98,30	109,68
3 ^e pilier et revenu de la fortune	93,53	66,64	100,28
Autres transferts	100,30	100,55	154,56

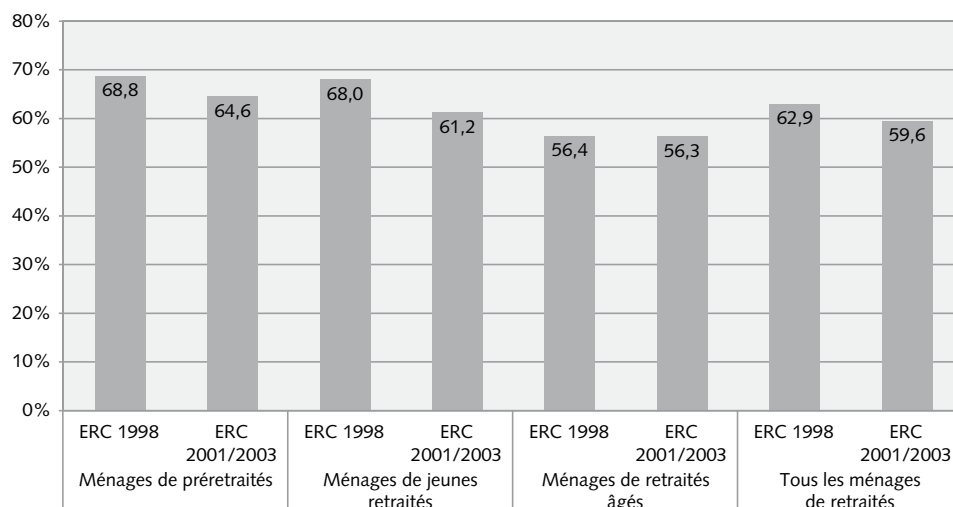
La raison de la baisse chez les jeunes retraités est à rechercher en premier lieu du côté des rentes du 2^e pilier et des revenus de la fortune. Les prestations du 2^e pilier ont légèrement diminué dans ce groupe de ménages alors qu'elles ont augmenté en moyenne dans les deux autres groupes. Ont également diminué chez les jeunes retraités, et dans des proportions beaucoup plus fortes, les revenus du 3^e pilier et ceux de la fortune. Il ne nous est pas possible de déterminer si ce recul est dû à l'effondrement des marchés boursiers ou à une préférence donnée aux rentes par rapport aux revenus de capitaux. Les ménages de préretraités ont été moins fortement touchés par ce phénomène, les retraités âgés pas du tout.

Nos chiffres font par ailleurs apparaître une hausse des revenus du 1^{er} pilier chez les préretraités. Cette hausse résulte sans doute du cumul de deux phénomènes que l'ERC ne permet pas de distinguer. Premièrement, depuis 1997 il est possible d'obtenir le versement anticipé des rentes AVS, et le nombre de rentiers AVS qui font usage de cette possibilité est en augmentation. Deuxièmement, le nombre de bénéficiaires d'une rente AI a augmenté au cours des dernières années.

L'évolution du revenu des différents groupes de ménages de retraités a affecté diversement le «quasi-taux de remplacement», c'est-à-dire le rapport entre le revenu des ménages de retraités et le revenu des ménages actifs avant la retraite. Si ce taux est resté pratiquement stable dans le groupe des retraités âgés, il a diminué dans celui des préretraités et plus nettement encore dans celui des jeunes retraités. Ni les ménages de préretraités, ni les ménages de jeunes retraités n'ont vu leurs revenus progresser au même rythme que ceux des ménages actifs. Seul le groupe des retraités âgés, qui compte chaque année davantage de ménages mieux couverts par le 2^e pilier, a suivi en moyenne ce rythme de progression. Il est possible que, en plus du recul des prestations du 3^e pilier et des revenus de la fortune, la 10^e révision de l'AVS ait joué un rôle en la matière.

Evolution du quasi-taux de remplacement des ménages de retraités, en pour cent

G 3.10



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.4 Contributions des ménages actifs à la prévoyance vieillesse

Le financement de la prévoyance vieillesse est assuré par les ménages actifs. Dans le 1^{er} pilier, qui fonctionne selon le système de la répartition, leurs cotisations sont utilisées directement pour payer les rentes des retraités. Dans le 2^e et le 3^e pilier, chaque ménage amasse durant ses phases de vie active le capital qui servira plus tard au paiement de ses rentes.

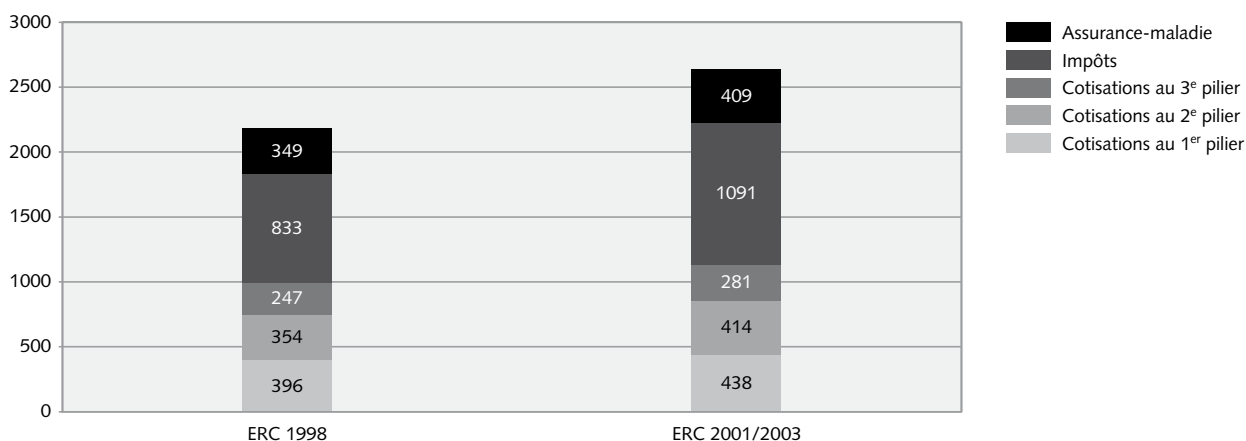
Au début de ce siècle, un ménage en âge actif payait un peu plus de 1130 francs par mois pour la prévoyance vieillesse, soit environ 13% de ses dépenses totales. La part des impôts était à peine moins élevée: 12,6% des

dépenses totales. Les primes d'assurance-maladie, également obligatoires, représentaient 4,7% des dépenses des ménages actifs.

Les dépenses des ménages actifs pour le 1^{er} pilier – 438 francs par mois – dépassent de peu leurs dépenses pour le 2^e pilier, qui se montent en moyenne à 414 francs. Les dépenses pour le 3^e pilier sont les moins élevées: 281 francs par mois. Mais il faut tenir compte ici du fait que le 1^{er} pilier est obligatoire pour tous les actifs, que le 2^e pilier ne l'est que pour les salariés et que le 3^e pilier est facultatif pour tous.

Contributions à la prévoyance vieillesse et autres dépenses obligatoires en francs

G 3.11



© Office fédéral de la statistique (OFS)

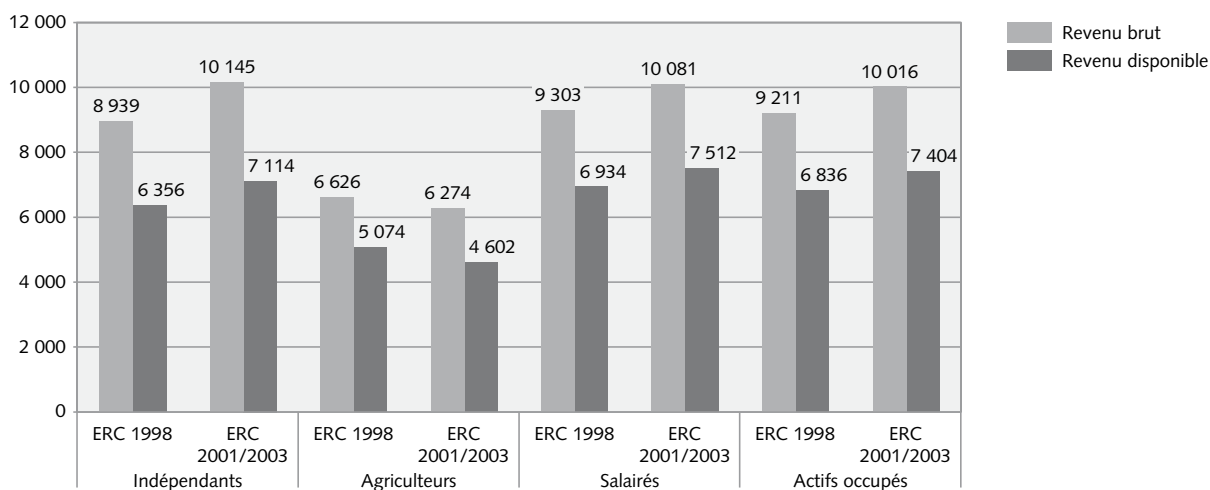
Prévoyance vieillesse et statut d'activité

Pour analyser plus précisément la prévoyance vieillesse dans les ménages actifs, il faut considérer ces derniers en fonction de leur revenu et de leur statut sur le marché du travail. On ne perdra pas de vue, en outre, que le 1^{er} pilier est obligatoire pour tous, le 2^e seulement pour les salariés. On se souviendra enfin que les indépendants, s'ils ne sont pas employés de leur propre entreprise, paient les cotisations de l'employé et celles de l'employeur.

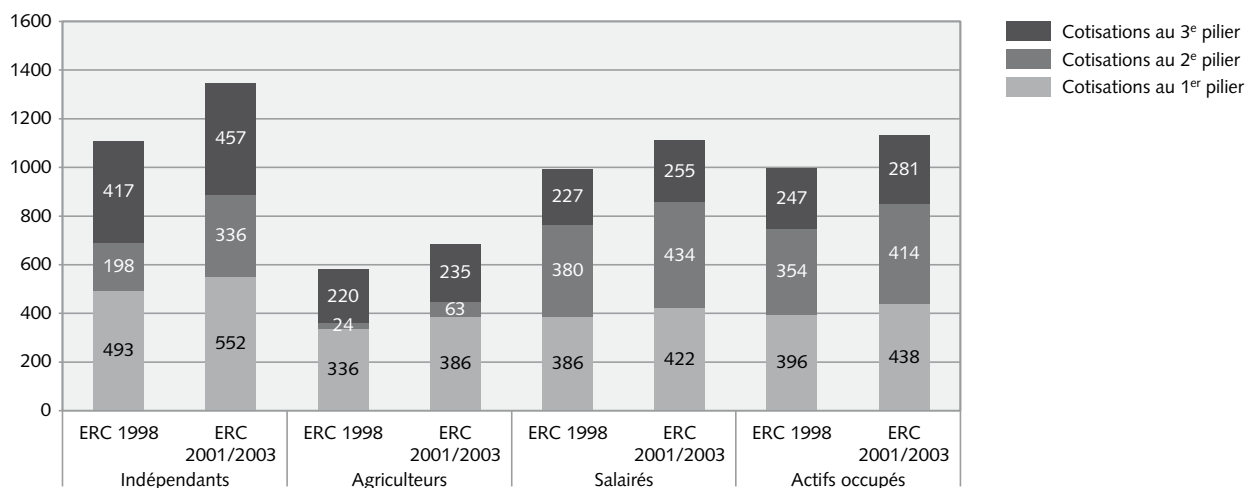
Les ménages d'agriculteurs ont les revenus les plus bas. Leurs revenus sont d'environ 3800 francs au-dessous de la moyenne. Depuis 1998, le revenu moyen des ménages d'agriculteurs a d'ailleurs baissé d'environ 400 francs.

Si l'on rapporte les dépenses de prévoyance vieillesse au revenu des ménages, on constate des différences selon les ménages. Les 1^{er} et 2^e piliers jouent un rôle prépondérant pour les ménages dont la personne de référence est un salarié, les 1^{er} et 3^e piliers pour ceux dont la personne de référence est indépendante. Le 1^{er} pilier joue un rôle prépondérant chez les agriculteurs.

- Les agriculteurs sont ceux qui dépensent en moyenne le moins pour la prévoyance vieillesse et le 1^{er} pilier tient chez eux la première place. S'ils investissent dans un 2^e ou un 3^e pilier, c'est à ce dernier qu'ils donnent la préférence, sans doute parce qu'ils sont moins souvent employés de leur propre entreprise que les autres indépendants. C'est chez les agriculteurs que la part

Revenus des ménages en francs**G 3.12**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Contributions à la prévoyance vieillesse en francs**G 3.13**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

du revenu consacrée à la prévoyance vieillesse a le plus nettement progressé depuis 1998. Elle était alors d'un peu moins de 9% et a augmenté depuis d'environ deux points de pour cent. Cette évolution pourrait être due au fait que les agriculteurs compensent toujours plus la baisse de leurs revenus par des gains accessoires pour lesquels les 1^{er} et 2^e piliers sont obligatoires.

- La part des cotisations AVS est également plus élevée en moyenne chez les autres indépendants que chez les salariés. Cela s'explique par le fait que les indépendants, s'ils ne sont pas employés de leur propre entreprise, paient les cotisations de l'employeur et celles de l'employé. Mais les indépendants dépensent plus pour les 2^e et 3^e piliers que pour le 1^{er} pilier. Globalement, les indépendants sont ceux qui dépensent le plus pour la prévoyance vieillesse: environ 13% du revenu brut du ménage. Par rapport à 1998, leurs contributions ont augmenté de près d'un point de pour cent, presque entièrement au bénéfice du 2^e pilier.
- Les ménages de salariés consacrent environ 12% de leur revenu brut à la prévoyance vieillesse. Les 1^{er} et 2^e piliers jouent ici un rôle prépondérant. La part du 3^e pilier – 2,5% – est plus faible que chez les agriculteurs et les autres indépendants. C'est chez les salariés que les dépenses pour la prévoyance vieillesse ont le moins augmenté. L'augmentation – de 0,3 point de pour cent – a été chez eux beaucoup moins forte que dans les autres catégories de ménages.

Prévoyance vieillesse et âge des personnes actives

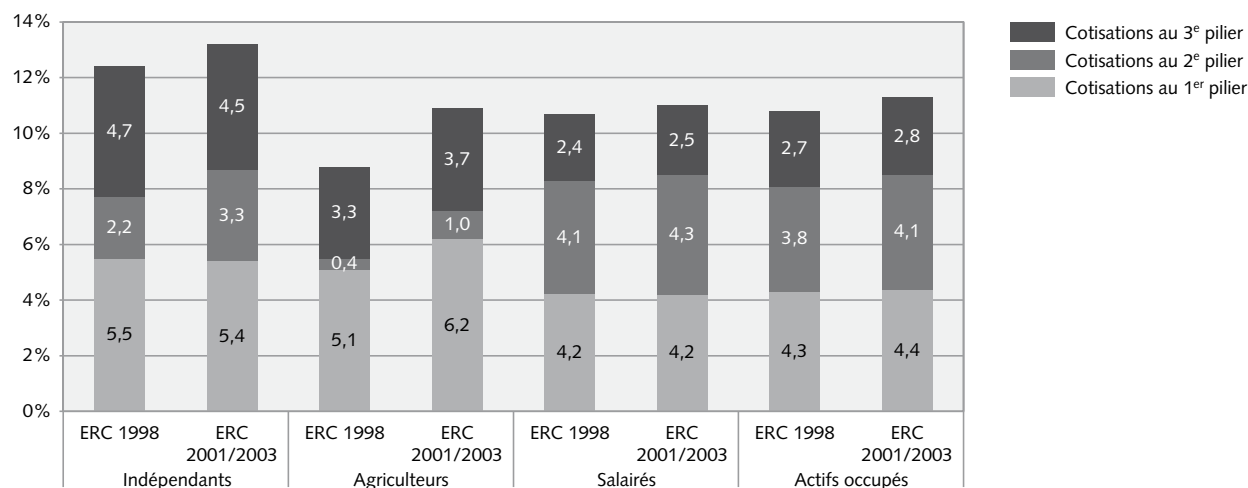
Beaucoup d'institutions de prévoyance du 2^e pilier fixent des taux de cotisation échelonnés en fonction de l'âge. Plus la personne de référence d'un ménage est âgée, plus les cotisations de ce ménage au 2^e pilier sont élevées. Ce système d'échelonnement des cotisations repose sur l'idée que les ménages jeunes, qui doivent généralement financer l'éducation et la formation de leurs enfants, ont moins de moyens à consacrer à la prévoyance vieillesse. Pour mettre en évidence cette relation, il faut ici encore considérer l'évolution du revenu des ménages selon l'âge de la personne de référence.

Le revenu des ménages s'accroît avec l'âge de la personne de référence, mais cette évolution ralentit quand l'âge augmente. En outre, la progression du revenu moyen des ménages entre 1998 et 2003 a moins profité aux ménages âgés qu'aux ménages plus jeunes. On le voit bien si l'on considère notamment l'évolution du revenu disponible des ménages, qui n'a que peu augmenté dans le groupe des ménages âgés.

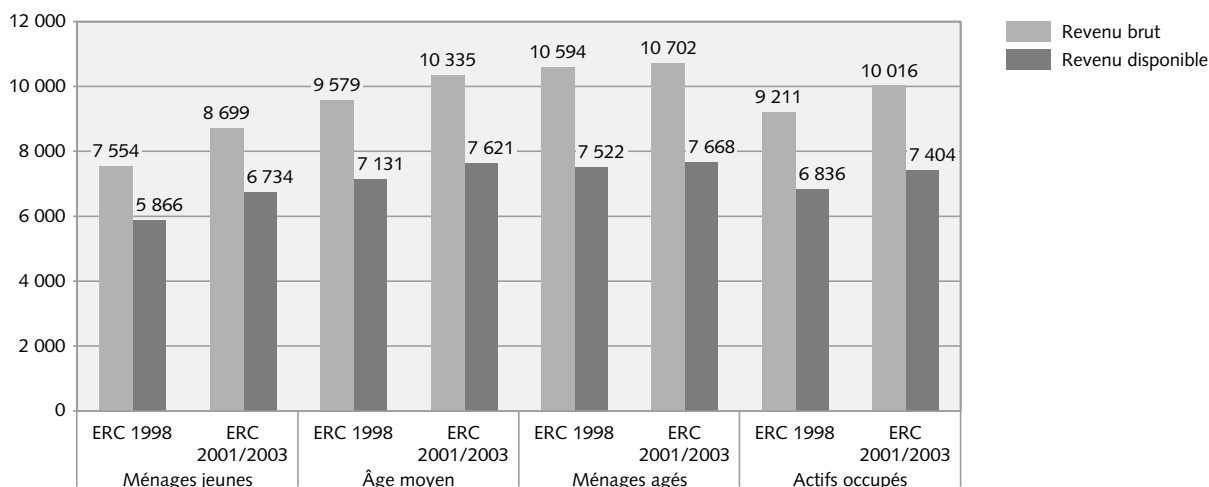
Les dépenses consacrées à la prévoyance vieillesse augmentent parallèlement au revenu des ménages. Mais il y a des différences entre les trois piliers: si les cotisations au 1^{er} pilier restent proportionnellement relativement stables (puisqu'elles correspondent au revenu du travail), les versements au 2^e et au 3^e piliers augmentent. Pour le 2^e pilier, cette augmentation est naturelle puisque les cotisations sont souvent fonction de l'âge. Le fait que les contributions au 3^e pilier augmentent également montre qu'à partir d'un certain âge les ménages, après

Contributions à la prévoyance vieillesse en pour cent du revenu brut du ménage

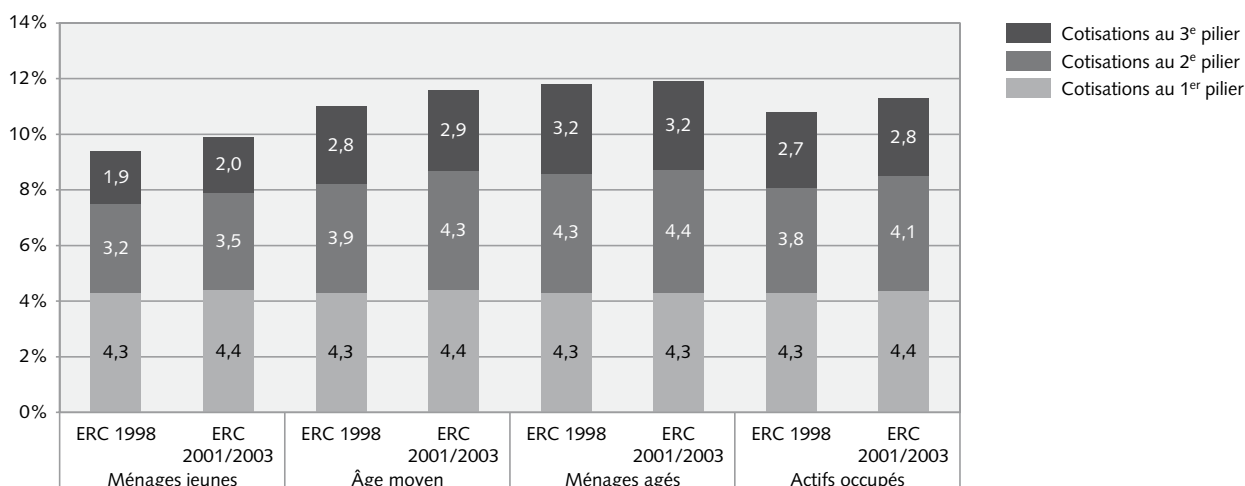
G 3.14



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Revenu des ménages en francs**G 3.15**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dépenses consacrées à la prévoyance vieillesse en pour cent du revenu brut des ménages**G 3.16**

© Office fédéral de la statistique (OFS)

avoir achevé de financer l'éducation et la formation de leurs enfants, songent davantage à constituer un fonds de vieillesse. Comme le revenu disponible des ménages dont la personne de référence est âgée n'a que peu augmenté depuis 1998, la part de leurs investissements dans le 3^e pilier est restée stable.

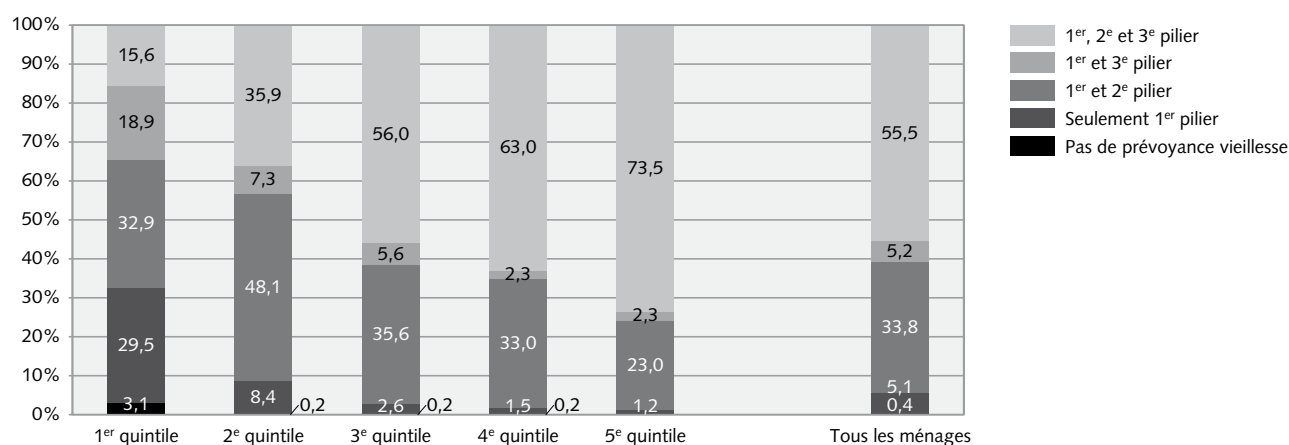
La relation entre la prévoyance vieillesse et le revenu apparaît encore si l'on sépare les ménages en cinq groupes égaux en fonction de leur revenu et si l'on considère la répartition des trois piliers dans chaque groupe. Plus le revenu brut est élevé, plus les ménages ont les moyens de financer les trois piliers de la prévoyance vieillesse.

Dans le groupe le plus aisé (5^e quintile), presque trois quarts des ménages disposent d'une prévoyance vieillesse complète, alors que dans le groupe le plus pauvre (1^{er} quintile), la part de ceux qui disposent d'une telle protection dépasse tout juste 15%.

Le rapport est inverse pour les ménages qui ne disposent que du 1^{er} pilier. Dans le premier quintile, près de 30% des ménages se contentent de cotiser à l'AVS, proportion qui diminue fortement dans les quintiles suivants. Le premier quintile est aussi le seul qui comporte une proportion notable – 3% – de ménages qui ne s'acquittent d'aucun montant pour la prévoyance vieillesse.

Répartition des trois piliers parmi les ménages regroupés par quintiles sur la base du revenu brut, en pour cent

G 3.17



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.5 Conclusion

Le cumul de trois échantillons annuels de l'enquête sur les revenus et la consommation nous a permis de mettre en évidence plusieurs aspects importants de la prévoyance vieillesse et de son évolution récente. La perte de précision temporelle inhérente à cette approche n'empêche pas d'effectuer des comparaisons dans le temps. Nos comparaisons avec l'année 1998 font apparaître des différences et des évolutions intéressantes, tandis que les variations à l'intérieur de la période 2001/2003 s'effacent.

Il est certes malaisé de situer précisément la référence temporelle à laquelle se rapporte telle constatation ou telle comparaison, et la nécessité d'utiliser des pondérations différentes selon que l'analyse se rapporte à une année donnée ou à la période dont les échantillons ont été fusionnés ne simplifie pas les calculs, mais les résultats obtenus l'emportent largement sur ces difficultés.

Le nouveau modèle de pondération de l'ERC ouvre donc la voie à de nouvelles analyses. Il produit des résultats plus précis sur des groupes de population plus restreints.

Bibliographie

Ecoplan (2004): Verteilung des Wohlstands in der Schweiz. Studie im Auftrag der Eidgenössischen Steuerverwaltung. Bern 2004

Stamm, Hanspeter et Lamprecht, Markus (2003): Die schweizerische Altersvorsorge im Spiegel der Einkommens- und Verbrauchserhebung 1998. Schlussbericht. BFS: Neuchâtel 2003

OFS (éd.) (2004): Enquête sur les revenus et la consommation 2002 (ERC 2002). Premiers résultats. OFS: Neuchâtel 2004.

OFS (éd.) (2005): Indicateurs du marché du travail 2005. OFS: Neuchâtel 2005.

Cornali, Anne (2000): Enquête sur les revenus et la consommation 1998: développement des méthodes pour l'analyse de données, Université de Neuchâtel: 2000

Graf, Eric et Renfer, Jean-Pierre (2005): Enquête suisse sur la santé 2002, Plan d'échantillonnage, pondération et estimation de la précision. Rapport de méthodes, OFS: Neuchâtel 2005

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)

Banque de données (accessible en ligne)

Contact

032 713 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 60 60
order@bfs.admin.ch

032 713 60 86
www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Choix de titres

Déjà parus:

Actualités OFS: Enquête sur les revenus et la consommation 1998 (ERC 98):
Bases, Neuchâtel 1999

Enquête sur les revenus et la consommation de 1998 (ERC 98):
La consommation des produits bio (mandat externe, en allemand), Neuchâtel 2001

Enquête sur les revenus et la consommation de 1998 (ERC 98):
Analyse de l'équipement en biens durables des ménages en Suisse (mandat externe),
Neuchâtel 2001

Revenus et dépenses des ménages en 2000 (ERC 2000):
Résultats détaillés, Neuchâtel, 2003

Hanspeter Stamm et Markus Lamprecht, Die schweizerische Altersvorsorge im Spiegel
der Einkommens- und Verbrauchserhebung 1998, Schlussbericht (mandat externe,
en allemand), Neuchâtel 2003

Actualités OFS: Enquête sur les revenus et la consommation 2003 (ERC 2003),
Neuchâtel 2005

Actualités OFS: Enquête sur les revenus et la consommation 2004 (ERC 2004),
Neuchâtel 2006

Cette publication présente la nouvelle méthode utilisée pour la pondération des données de l'ERC, ainsi que les données révisées concernant les revenus et la consommation des ménages. Les données des années 2000 à 2002, qui avaient été publiées avec l'ancien modèle de pondération, ont été recalculées avec le nouveau modèle et sont présentées ici avec les données plus récentes, qui concernent l'année 2003.

La nouvelle méthode de pondération permet également de regrouper les données de plusieurs années afin d'analyser des groupes de population dont la taille – lorsque l'on considère une seule année – est insuffisante pour obtenir des résultats fiables. A titre d'exemple, les ménages de rentiers ont été analysés en détail en regroupant les années 2001, 2002 et 2003, ce qui permet d'obtenir un échantillon total de près de 11'000 ménages. Ce large échantillon permet de décrire quelques aspects de la situation des revenus des ménages de rentiers du début de ce millénaire.

N° de commande

014-0304

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

9 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-20017-9